



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Zygya

BIBLIOTHÈQUE

"Les Érudits"

60 - CHANTILLY

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR.

LE DAUPHIN

AVRIL, 1709.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, grande Salle du
Palais, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront doresnavant 38. sols. Quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercures.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. DCCIX,
*Avec Privilege du Roy.***



A U L E C T E U R.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puisque malgré les prières réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

A U L E C T E U R.

de défigurez, & tant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne désobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MEMOIRE GALANT

AVRIL, 1709.

VOUS me demandez si
la santé du Roy est par-
faitement rétablie , d'une ma-
niere à faire croire que vos
allarmes & vos inquietudes
durent encore. Cependant
A iij

6 MERCURE

elles devroient estre entiere-
ment cessées , puisque je vous
ay déjà mandé que les attaques
de collique que S. M. eut le
jour de Pâques & le lende-
main , ne venoient que des
fatigues qu'Elle essuye dans
les fonctions qu'elle est obli-
gée de faire pendant presque
quatre jours entiers de la se-
maine Sainte. Et comme elle
remplit toutes les choses aus-
quelles son devoir l'engage ,
ou que sa pieté luy fait entre-
prendre avec une exactitude
sur laquelle Elle ne se pardon-
ne rien , il est plus surprenant

GALANT 7

de voir qu'Elle résiste à toutes les peines qu'Elle se donne que de l'en voir quelques fois incommodée. Cependant quoy que son indisposition fust tres-peu considerable , à peine auroit-on sçu que ce Prince eut esté incommodé , si après avoir esté saigné , il ne se fut levé pour tenir Conseil ; & comme il est l'ame de ce Conseil ; qu'il y propose tout ; qu'il fait attention à tout ; qu'il y répond à tous ses Ministres , & qu'il donne des raisons pour autoriser ses décisions , on ne doit pas

A iiij

8 MERCURE

s'étonner si cette grande application & ce surcroist de fatigues, aussi tost après en avoir essuyé tant d'autres , luy avoient fait sentir une seconde atteinte de colique ; mais la bonté de son temperamment fit aussi-tost évanouir le reste de ce mal. En effet, ce Prince n'est point valetudinaire ; on n'entend jamais dire qu'il ait d'accès de fièvre ; & il n'a esté attaqué d'aucune maladie considerable depuis la grande maladie qu'il eut à Calais, en 1658 & dont il fut guéri par le vin emetique. Enfin il y a lieu d'es-

perer qu'avec la bonté de son
temperament , les sages pre-
cautions qu'il prend , & l'ha-
bileté de Mr Fagon , il verra
plus de Generations qu'aucun
Souverain , & même qu'aucun
Particulier , n'en ont vû jus-
qu'à present. Je ne dois pas
oublier de dire à l'occasion de
la derniere indisposition de
ce Monarque , qu'elle a donné
lieu de faire remarquer le
grand attachement & le grand
amour que toute la Cour fit
paroître dans l'apprehension
qu'elle eut que le mal de S. M.
n'augmentast. Ceux qui se

10 MERCURE

trouverent à Versailles , & qui étoient sur le point d'en partir pour se rendre à Paris , y demeurèrent , & ceux qui étoient à Paris coururent à Versailles ; de maniere qu'en peu de temps la Cour parut fort nombreuse. On ne doit pas s'étonner de son attachement & de son amour pour ce Monarque , puisque tous les Souverains ensemble qui ont régné en France , n'ont jamais donné tant de récompenses & tant de Pensions à ceux qui en ont mérité. Il n'a jamais rien eu que pour donner ; il

GALANT 11

n'a jamais thesaurisé , & l'on peut dire que son plus grand plaisir est de récompenser la vertu , les services & le merite. Ses largesses font fleurir les beaux Arts dans son Royaume , aussi bien que les Sciences & l'esprit , & cinq grandes Academies , qui tiennent tout de ses liberalitez , sont des preuves bien convaincantes de tout ce que je viens de dire ; & comme j'en ay souvent parlé amplement , je dois finir cet Article , que j'ay cru devoir seulement rapporter icy , pour donner avec ce qui le precede ,

12 **MERCURE**

une idée generale de toutes les bontez de S. M. envers tous ses Sujets, selon la distinction qu'ils meritent , & les choses dont ils font profession.

La Lettre qui suit est remplie de faits tres-curieux , & qui feront beaucoup de plaisir à ceux qui souhaitent de vivre long-temps.

L E T T R E

De M^r Begons , Docteur en
Medecine de la Faculté de
Montpellier , & qui exerce
la Medecine au Puy en Ve-
lay ; à M^r l'Abbé Ferrus le
Cadet , du 28. Decembre
1708.

*Ayant observé , mon cher
Monsieur , dans la pratique de
la Medecine , qu'il arrive sou-
vent à certains Vieillards , des
changemens heureux qui sem-
blent les faire rajeûnir , ainsi
que l'on remarque quelques-fois*

14 MERCURE

une espece de Printemps au milieu de l'Hiver, lors que par la temperature de l'air l'on y voit fleurir des arbres. Il m'est venu en pensée d'examiner si la vieillesse, qui est comme l'abregé de toutes les maladies, pourroit en quelque façon estre curable ou (ce qui revient au mesme) si le temperament d'un vieillard ne pourroit point se transformer en celui d'un jeune homme, soit par un effort de la seule nature, soit par le moyen de l'art. Ce sera mon cher Abbé, le sujet d'une curieuse Dissertation que je vous adresserai bien-tost; mais en at-

tendant , comme cette question pourroit surprendre les esprits par sa nouveauté , je dois prevenir ces inconveniens , & commencer dans cette Lettre que je seray bien aise que vous rendiez publique , à montrer que ceci n'est pas un feu d'imagination , mais que cette verité est fondée sur plusieurs Observations tres-réelles & toutes recentes. Je n'en rapporteray que quelques-unes dont les sujets sont pleins de vie & seront pour moy des témoins irreprochables. Je me dispenseray de les nommer pour certaines raisons de bien-seance. Ils sont tous dans

16 MERCURE

le Velay. Une Femme âgée de 77 ans qui avoit perdu presque toutes ses dents en a poussé deux bonnes molaires. Un homme de Robbe de distinction vient de se marier par principe de conscience, (c'est une verité estable par decision de la Faculté de Medecine) dans sa septante-cinquième année, après avoir resté fort tranquile dans le celibat plus de 25. ans qui se sont écoulez sans orage & sans trouble causé par le vent des tentations , depuis la mort de sa premiere femme. Une autre femme âgée de 80. ans a senti tout d'un coup sa vñë fortifiée & a quitté

*l'usage des Lunettes : en un mot
 ses yeux se sont éclaircis , & les
 humeurs répurées. Un Abbé de
 la première qualité ayant souffert
 jusques à l'âge de 60 ans de
 grandes indigestions , digere
 dans sa quatre-vingt-quatrième
 année parfaitement bien , éprou-
 vant que son estomach se fortifie
 en vieillissant. Un Armurier de
 Mont - Faucon à 8. lieues du
 Puy, à l'âge de 96 ans a repris la
 force de ses jambes qui s'estoient
 affoiblies avec l'âge & vient à pié
 de Mont-Faucon au Puy dans un
 jour d'hyver tres rude & fort
 pluvieux , & s'estant remarié*

Avril 1708.

B

18 MERCURE

dans sa quatre-vingt-sixième année, il a eu de fort beaux enfans. Mais ce qui m'a paru plus étonnant, c'est d'avoir vu Me la Marquise de S... V... avoir repris ses regles dans sa centième année après 50 ans de suppression, lesquelles regles luy reviennent aujourd'huy qu'elle court sa cent-quatrième année, de même que dans la fleur de sa jeunesse, & depuis ce retour elle se porte tres-bien; le corps & l'esprit faisant également bien leurs fonctions. Sa Maison qui est une des principales du Velay ne se conduit que par ses ordres.

Elle mange indifferemment de tout ce qui paroist le plus difficile à digerer, comme salade, lait, fruit crud, salé, patisserie, & cela sans incommodité & sans que son estomach en souffre. Je prétens, mon cher Abbé, dans la Dissertation que je vous promets, vous faire voir que cette femme ou telle autre à qui il arrivera de si heureux changemens peut devenir feconde & propre aux usages du mariage. Vous n'en douterez pas lors que je vous auray détaillé mes principes; vous qui faites gloire de vous rendre à la verité.

Bij

20 MERCURE

On nous fait esperer une Traduction Latine de vostre fa-
çon de l'Ouvrage que le Pere
Touzart vient de donner au Pu-
blic sur l'Histoire du Cardinal
Ximenes. Je répons par avance
du succès de cet Ouvrage, con-
noissant comme je le fais la de-
licatesse de vostre plume. Je suis,
Etc.

Je crois que vous n'avez
jamais entendu parler d'au-
cun fait plus extraordinaire,
que celui que vous trouverez
dans l'Article qui suit.

On écrit de Leipfic, qu'il
s'est fait depuis peu dans le

Nord, une Cure singuliere
auprès de Stockolm. Un Mu-
sicien, d'une grande habi-
leté dans son Art, estant tom-
bé dans une fièvre continuë,
acompagnée d'un délire vio-
lent de cris, de larmes, de
terreurs, & d'une insomnie
continuelle, un secret instinct
luy fit demander le 3^e. jour
de son délire, à entendre un
petit Concert dans sa Cham-
bre. Le Medecin eut peine
à y consentir craignant que
les sons des Instrumens n'aug-
mentassent la frenesie.

Enfin les desirs du Malade

22 **MERCURE**

redoublant ; un Musicien François qui se trouva là , luy chanta les Cantades de Mr Bernier. Chose surprenante ; aux premiers accords que le Malade entendit , son visage prit un air ferein , ses yeux devinrent tranquiles , & ses convulsions cessèrent entiere-ment. Enfin il versa des larmes de plaisir ; il eut même tout d'un coup une sensibilité pour la Musique qu'il n'avoit jamais sentie, quoy qu'il s'attachast à cet Art , & il perdit cette sensibilité dès qu'il fut guery. Il ne le fut pas par le

premier Concert ; la fièvre ,
comme suspendue , revint
dès que l'on eut fini de chan-
ter ; mais on ne manqua pas
de continuer l'usage d'un re-
mede dont le succès avoit
esté aussi heureux qu'impre-
vu. La Musique ne manqua
pas de produire le même effet
une 2. & 3. fois qu'elle avoit
fait la premiere , & elle sus-
pendoit toujours tous les fâ-
cheux symptômes de la Ma-
ladie. Le Malade faisoit chan-
ter la nuit & même danser ,
une vieille parente qui le veil-
loit & qui ne pouvoit se re-

24 MERCURE

foudre qu'avec peine , à un exercice peu convenable à son âge , & à la disposition du malade , qu'elle croyoit d'autant plus fâcheuse qu'elle luy voyoit plus d'enjouement. Une nuit qu'il avoit une Garde auprès de luy qui ne sçavoit qu'un méchant Vaudeville , il l'obligea de le chanter , & il fut soulagé sur le champ. Enfin dix jours de Musique & de danses le mirent dans un estat parfait de guérison sans aucun autre secours que celui d'une saignée au pied , qui fut

fut la seconde qu'on luy fit pendant sa maladie , & qui fut suivie d'une grande évacuation. Cette aventure surprenante à esté écrite par plusieurs personnes dignes de foy , & plusieurs Physiciens font des reflexions sur ce sujet.

Après vous avoir rapporté plusieurs faits extraordinaires & la guerison produite par le pouvoir de la Musique, je passe à des Articles qui regardent plusieurs personnes que rien n'a pu garentir de la mort , & je commence

Avril 1709. C

26 MERCURE

par un Article que je vous ay promis dans ma dernière Lettre , dans lequel vous trouverez des choses si singulieres qu'elles n'ont peut estre jamais eu de semblables. Voilà beaucoup de singularitez de suite.

Dame Jeanne de Goury ,
veuve de M^{re} Claude de Luf-
son , Chevalier , Seigneur de
Chennevieres en France , Con-
seiller du Roy en ses Conseils
d'Etat , Privé & de ses Finan-
ces , & Ancien Auditeur en
sa Chambre des Comptes , est
morte avec de très grands sen-

timens de pieté, âgée de 93. ans. Mr de Lussan étoit mort dès l'an 1701. âgé de 83. ans. Il y a lieu de croire que leurs jours ont esté prolongez sur la terre, en consideration de l'étroite union, dans laquelle ils ont vécu ensemble pendant 56. ans de Mariage. Cette Dame estoit fille de Jacques de Goury, Seigneur du Mazurier & de la Caillere-rie, & Auditeur des Comptes, qu'elle a survécu de 83. ans, n'étant âgée que de dix ans, lors qu'il mourut en 1626. La Maison de Goury, qui

C ij

28 MERCURE

vient originairement de Touraine , est noble & ancienne , puisque Jacques de Goury I. du nom Ecuier , y possédoit dès l'an 1490. la Terre de Chaiz qu'il avoit achetée de Thomas le Brun , Brigandinier du Roy. Je ne puis vous expliquer les fonctions de cette Charge ; mais elle se trouve dans les Titres de cette Maison ; on voit en plusieurs endroits de la Chapelle où les Seigneurs de Chaiz sont enterrez , les Armes de Goury , qui sont d'Azur à trois bandes d'or. Me de Lussan à laissé

GALANT 29

un fils unique seul heriter ,
nommé Pierre de Luffon Che-
valier Seigneur de Chennevie-
res en France , de la Vallée
& de Belloy ; mais si elle n'a
laissé après sa mort qu'un seul
fils , du moins elle à eu la con-
solation de voir pendant sa
vie cinquante tant de ses
neveux , que petits-neveux ,
dont il se trouve encore trente-
six de vivans. Elle avoit eu
trois freres & trois sœurs , l'aî-
né avoit esté honoré par le
Roy de l'Intendance des Pro-
vince & Armées de Sa Majesté
en Catalogne ; le second de

30 MERCURE

l'Intendance de Justice , Police , & Finances en Alsace ; & le troisiéme estoit Abbé de Blazimon. Sa sœur aînée avoit épousé Mr le Meunier de Mauroy , Maître d'Hôtel de Sa Majesté , & Tresorier des Lignes Suisses ; la seconde avoit épousé Mr Meraut , Auditeur des Comptes ; & la troisiéme estoit Religieuse à Gomerfontaine. Me de Luffon estoit nièce à la mode de Bretagne de feuë Me la Chanceliere le Tellier , & cousine issuë de germain de feu Mr le Marquis de Louvois , Ministre

& Secrétaire d'Etat. La Maison de Goury est alliée à plusieurs Maisons considérables , entre autres à celles de le Teller , Daumont , du Gué-de-Coulanges , de Pontac , de Bretonvilliers , de Bailleul , de Lerebours , de Chamillart , de Lestrade , de Neubourg de Sarcele , de Lecour , de Richelieu , de Surville , de Guilleragues , Dufay , de Larche , de Marillac , de Novion , de Lamoignon , de Nérestan , de Martin , de Verthamon , de Jarzé , Descars , de Chanevele , & Debonaire.

C iiij

32 MERCURE

La Maison de Luffon , n'est pas moins ancienne & moins considerable que celle de Goury. Elle estoit fort connue des le commencement du 16^e. siecle , & tous ceux qui en font descendus se sont toujours distinguez dans les Charges & Emplois dont ils ont esté honorez. Mr de Luffon estoit fils de Renaut de Luffon , Contrôleur General de la Grande Chancellerie , Secretaire ordinaire de la Chambre de Sa Majesté , & Trésorier General de la Marine du Couchant , & de Da-

me Anne le Tonnelier de Breteüil, tante de feu Mr de Breteüil, Conseiller au Conseil Royal & Contrôleur General des Finances, d'où sont descendus Mrs de Breteüil, d'à présent. Cette Dame a esté veuve pendant 50. ans, & à vû dans ses descendans jusqu'à la quatrième Génération. Le Roy Henry IV. avoit beaucoup d'estime pour Renaut de Luffon, & il l'employa dans plusieurs Commissions honorables, entre autres dans la Réforme Generale des Chancelleries de tous les Parle-

34 MERCURE

mens & Présidiaux du Royaume , où il se commettoit plusieurs abus. Le Roy Louïs XIIII. ne le considéra pas moins , & l'employa dans plusieurs affaires & négociations secretes , principalement lors qu'il le nomma Commissaire General de ses Armées en Italie & en Piémont , où il s'aquit en peu de temps la bienveillance du Conestable de Lefdigueres qui les commandoit , & où il eut l'avantage de réussir en beaucoup de choses , qui furent agréables au Roy & utiles à l'Etat , auquel il eût

GALANT 35

encore rendu de plus grands services, s'il n'eût esté prevenu par la mort, qui l'enleva avant l'âge de 40. ans l'an 1628. Il y a presentement 81. ans. Claude de Luffon son fils avoit un frere & trois sœurs. Son frere estoit Prieur Commandataire de Saint Benoist, en Talmondois, Ancien Conseiller au Chastelet & Sous-Doyen de la Compagnie, & ensuite President, & Lieutenant General de Senlis. Sa sœur aînée avoit épousé Mr de Bernage, Sieur de Bourbifson, frere de feu Mr de Ber-

36 MERCURE

nage , Evêque de Grasse ; & les deux autres ont esté Religieuses dans l'Abbaye Royale de Poissy. Il estoit neveu à la mode de Bretagne de Guillaume de Lussan , Conseiller d'Etat , Premier President de la Cour des Monnoyes , & Seigneur de Chennevieres. Il faisoit profession des belles Lettres , & il avoit un agréable commerce avec tous les Sçavans , & tous les Curieux , de son temps. Mr de Lussan , a vû pendant sa vie quarante tant de ses neveux que petits neveux , dont trente - quatre.

sont encore vivans ; de maniere que le mary , & la femme , ont eü quatre-vingt-dix neveux ou petits-neveux. La Maison de Luffon , est alliée à plusieurs Maisons considérables , & entr'autres à celles de Breteüil , de Noailles , de Harlay , de le Charon , Daubrai , de Bailli de Sanguin , de Fraguier , de Coufinet , de Charpentier , de Portail , de Paris , de Boissi , de Salo , de le Viole , de le Picart , de Pignon , de Here , de Brigalier , de le Bossu , de Valiere , de Belin , de la Fons , de Chevri

38 MERCURE

des Bordes , de la Marck Eschalart , & de Wignacour.

Le Pere Herault , Jesuite , est mort dans la Maison Professe , âgé de 92. ans. Il passoit pour un saint homme , & il a donné des marques bien édifiantes de sa soumission aux ordres de Dieu dans les derniers momens de sa vie. Sa mort a édifié toute sa Communauté , à laquelle il a laissé de cuisans regrets de sa perte. Il avoit Professé avec succès dans plusieurs Colleges de sa Compagnie , & il avoit trouvé le temps , malgré des exerci-

ces si laborieux, de s'appliquer à la Predication, & de cultiver le talent qu'il avoit pour la Chaire. Il sçavoit parfaitement l'Ecriture, & il en avoit fait sa principale étude dès les premières années de sa vie. Il y avoit peu d'Interpretes sur ce divin Livre qu'il n'eut lûs exactement, & souvent plus d'une fois. Il excelloit principalement dans l'explication des sens moraux & allegoriques. Ce Pere a conservé jusqu'au dernier soupir une grande presence d'esprit, & sa raison n'a pas paru affoiblie un seul instant.

40 MERCURE

Sa mort a esté pieuse & touchante , & les sentimens de religion dont il paroissoit pénétré pendant sa vie , ont édifié tous ceux qui l'ont vû mourir. Il avoit eu autrefois la conduite de la conscience de plusieurs personnes de distinction , & il avoit esté à l'égard de plusieurs pécheurs l'instrument salutaire dont Dieu s'estoit servi pour les rappeler à luy.

Le Pere d'Ozenne de la même Compagnie , est aussi mort dans la Maison Professe. Il estoit des plus attachez à la Regle de sa Compagnie. Il

y estoit entré fort jeune, & il y avoit d'abord rempli avec succès les premiers emplois. Il avoit Professé la Rhetorique avec éclat, & l'exercice des Humanitez ne l'avoit pas empêché de s'attacher à la conduite des ames. Personne ne connoissoit mieux que luy les voyes interieures, & il s'estoit toujours fait une étude particuliere de connoistre le fond des cœurs, persuadé que sans cette connoissance, on ne pouvoit faire aucun progrès dans l'instruction & dans la sanctification du prochain. Ce Pere

Avril 1709.

D

42 MERCURE

estoit un grand Theologien , & il avoit donné une application particuliere à la partie de la Theologie qui regarde la conduite des mœurs ; il développoit sur le champ toutes les difficultez de la Morale avec une facilité merveilleuse. Le Pere d'Ozenne estoit allié aux meilleures maisons de Normandie, dont la sienne estoit originai-
re. Il est mort âgé d'environ 80. ans.

Sixième suite de l'Ouvrage
de Mr de Woolhouse.

Mais venons enfin aux difficultés & embarras insurmontables que Mr A. s'est formé mal à-propos , en faisant une seule membrane de la tunique vitrée & de l'arance, suivant l'erreur de plusieurs anciens Anatomistes.

Voicy comment nostre Auteur s'énonce à cet égard pag. 37.

„ Le corps vitré est recouvert
 „ entièrement d'une membrane;
 „ cette membrane à l'endroit
 „ du cercle ciliaire , s'y trouve
 „ attachée , & à la retine par le
 „ moyen des procez ou fibres ci-
 „ liaires , en ce même endroit elle

D ij

44 MERCURE

„ semble se diviser en deux mem-
„ branes , dont l'une continuë à
„ environner la partie anterieure
„ du corps vitré, sur laquelle est
„ enfoncé le cristallin, & l'autre
„ passe par dessus le cristallin, l'em-
„ brasse entierement , & le tient
„ fortement attaché au corps vitré
„ vid pagg 40. & 45. la mem-
„ brane du corps vitré qui se di-
„ vise en 2. membranes &c. [
„ sans la restriction precedente de
„ semble se diviser] quand
„ on fend cette membrane le
„ cristallin s'en échape sans aucune
„ violence.

Or Mr A. pretend, en plusieurs

GALANT 45

endroits de son livre que dans la
vraye cataracte „ une

„ serosité acide agit sur la mem-

„ brane qui recouvre le cristal-

„ lin (pagg. 127. 128. 129.

„ 133: Etc.) & la détruit le plus

„ souvent & la consomme, sinon

„ entierement, du moins en sa plus

„ grande partie & pag. 130. il

„ dit „ la caracte est meure

„ „ quand la membrane

„ qui couvre le cristallin est en

„ partie ou entierement consommée

„ Etc.

Ainsi si cette membrane (que
Mr A. veut estre une seule en
continuité) est entierement detruite

46 MERCURE

*Et consommée , l'humour vitrée
s'écouleroit Et se mesleroit avec
l'humour aqueuse de l'œil selon
les principes cy-dessus alleguez du
livre de Mr A. Et quand cette
tunique ne seroit gâtée qu'en par-
tie , il faudroit absolument que
l'autre partie se corrompit (tres-peu
de temps après) par la même cause,
Et qu'elle communiquât la con-
tagion au corps vitré , cependant
on voit des Cataraetes abbatuës
après 14. Et 20. Et même après
25. années de durée avec réta-
blissement de la vûë, ce qui ne se fe-
roit pas si l'humour vitrée n'estoit
pas dans son entière consistance, Et*

transparence.

De plus n'est-il pas bien raisonnable de demander si (selon la supposition d'une seule membrane revestant les deux humeurs vitrée & cristalline) la cataracte puisse jamais avoir assez de maturité pour estre abbatuë , sans laisser aucuns filaments ny parcelles de la membrane qui recouvre le cristallin , car on ne scauroit se persuader que cette serosité acide de Mr A. fut doüée de raison , & qu'elle pût si régulièrement faire la ronde , & ronger (avec la dernière délicatesse & justesse) cette seule partie antérieure

48 MERCURE

re de la tunique (qui est incessamment baignée & arrosée de l'humour aqueuse de l'œil) de sorte qu'il n'y en reste pas la moindre apparence. quoy qu'il en soit nous abatons tous les jours des cataractes où on n'aperçoit pas la moindre particule ny freluche ; tout y paroist clair & net comme à l'œil sain, d'où on peut moralement conclure que la Cataracte n'est pas le Cristallin alteré, comme Mr A. le prétend démontrer.

Encore quand il il n'y a qu'une partie de cette membrane corrompue n'est-il pas plus que possible qu'on entraîne avec elle (en abba-

tant

tant le Cristallin) toute la bourse au moins (pour se servir des propres termes de *Mr A.* pag. 57) qui enferme le Cristallin de deux costez : & par ce moyen de donner issue à l'humeur vitrée (privée anterieurement de son enveloppe naturelle) dans la Partie qui se pousse en avant en estendant ses fibres pour remplir la capacité du Cristallin deplacez selon le sisteme de *Mr A.*

Et quand même la membrane araneé seroit rongée par devant très regulierement , & subtilement (au souhait de *Mr A.*) qui est-ce qui oseroit risquer de lais-

Avril 1709. E

50 MERCURE

ser les Cataractes jusqu'à la parfaite maturité selon la methode de Mr A. & des autres Oculistes ordinaires, puisque l'acide qui auroit rongé la partie anterieure de cette bourse Cristaline, & qui auroit alteré & diminué le Cristallin même, pût fort bien s'insinuer & se communiquer à la partie posterieure de cette bourse membraneuse, & l'infecter, de sorte que quoyque le Cristallin fut bien abbatu, le malade ne seroit pas plus avancé en sa guérison, cette membrane opaque couvrant le nouveau Cristallin comme une taye; & si l'on vouloit détacher cette taye, on ne

GALANT 51

*pourroit éviter de picquer souvent
& ainsi de détruire entièrement le
vitré qui est (dit Mr A. pagg. 43.
& 35. ,,) un composé des mem-
branes & de fibres transparen-
tes qui contient une humeur à peu
près semblable à l'humeur aqueu-
se. Mr A. à la pag. 230. tâche
finement à prévenir cette dernière
objection, & impute cet accident
commun comme propre & insépa-
rable de l'abcès ou ulceration du
Cristallin à laquelle il dit que
,, l'operation est absolument
,, inutile, parce que la membrane
,, qui recouvre le corps vitré con-
,, tracte le même vice.*

Il impute aussi cet accident aux

52 MERCURE

glaucomes qu'il appelle cata-
ractes mixtes, pag. 234.

„ Mais ce qui reste , dit-il ,
„ après que cette cataracte est ab-
„ baissée , est un nuage par delà
„ la pupille causée par la mem-
„ brane qui recouroit le Cristal-
„ lin qui n'estant pas déchiré reste
„ appliqué sur la bosse du corps
„ vitré en maniere d'un canne-
„ pin blancheâtre & extreme-
„ ment delié, &c.

Mr A continue cetteperiode
à la pag. 235. & s'efforce là à
tordre à son Systeme l'accident
qui arrive quand la partie la plus
grosiere & la plus pesante de la

cataraëte tombe en bas (après qu'elle est detachée d'avec l'uvée), & laisse nageant dans l'humeur aqueuse de l'œil , tantost une concretion tres-mince , en forme de pellicule , tantost une matiere blancheastre coagulée au travers desquels l'éguille auroit fait breche & passage en operant.

„ Pour mieux s'assurer (dit „ Mr A.) que ce nuage n'est pro- „ duit que par la membrane qui „ recouroit le Cristallin , on „ doit regarder l'œil avec de bon- „ nes lunettes ou avec une loupe „ de verre , & on connoistra que „ ce n'est que cette membrane ,

54 MERCURE

„ on verra même la déchirure ou
„ fente par laquelle le Cristallin
„ s'est échappé, qui est en longue ou
„ d'une autre figure ; & comme
„ dans l'endroit de cette fente la
„ prunelle se trouve noire, au lieu
„ que dans les autres endroits que
„ cette membrane occupe, elle est
„ un peu blancheâtre, &c.

Il est à propos de remarquer icy
que quoy que le pretexte de la de-
chirure ou fente , (dont Mr Ant.
fait mention ,) paroisse d'abord
fort specieux à des gens peu ver-
sez dans l'operation de la Catara-
cte , cependant quand on lit la
suite du raisonnement , & qu'on

y voit que Mr A. assure tout de bon , que la Prunelle se trouve noire dans l'endroit de cette fente , au lieu que dans les autres endroits elle est blancheastre , Alors on apperçoit le Sophisme ; & on connoist qu'il est impossible que cette fente puisse estre dans la Membrane Arachnoïde qui est bien avant dans l'œil sur le creux ou sinus du vitré , ayant le noir tout devant elle , & restant toujours fixe au même centre : mais la concrétion (où se trouve cette fente) est bien proche la prunelle même , flottant dans l'humeur aqueuse & comme elle est entourée de pa :

E iiij

56 **RECHERCHE**

rois noirs de l'uvée, & qu'elle laisse passer les rayons de la lumière au travers de sadite fissure; elle fait ainsi paroistre au delà, cette noirceur interne de la Chambre optique de l'œil, ce que la prétendue fente de la tunique Crystalline ne sçauroit faire voir, puis qu'elle n'a que le vitré par derrière qui y borne la vue. Et quant aux endroits qui paroissent blancheastres, comment veut Mr Ant. qu'ils paroissent autrement, puis que la prunelle y est voilée & couverte par une membrane opaque de ladite couleur?

Enfin, selon le Systeme preten-
du nouveau de Mrs A. & B. il
faut necessairement que toutes les
parties du globe de l'œil subissent
quelque alteration, quelque vio-
lence & quelque derangement
des parties dans l'abbatement de
la Cataracte, sans pourtant
souffrir aucune douleur, ni abo-
lition de la vue. Et Aquapen-
dans luy-même, qui (de tous les
Sçavans) avoit la plus mauvaise
idée de l'operation de la Catara-
cte vid : Aquapendens, œu-
vres Chirurgiques liv. 2. cap. 16.
de la Suffusion ou Cataracte.
Aquapendens, dis-je, ne s'est

58 MERCURE

point figuré là dedans , la moitié du ravage que Mrs Ant. & B. prétendent réellement & effectivement arriver , quoy que à la bonne heure même pour ceux qui se la veulent laisser faire. Qu'auroit dit ce bon Professeur de Padouë , s'il avoit lû le Systeme estrange de ces nouveaux Ecrivains ? certainement il auroit démontré bien autrement que je ne sçaurois faire , qu'il est absolument & infailliblement impossible de sauver la veuë par une telle Operation , qu'on appelleroit desolation & destruction à bien meilleur titre.

J'obtiens (pour le présent) une infinité d'autres remarques considérables que j'ay faites en lisant le Livre de Mr A. qui entasse difficulté sur difficulté & mystere sur mystere dans la chose du monde la plus simple & la moins embarrassée. Car supposé que la Cataracte soit le CrySTALLIN alteré , & devenu opaque , on n'a que faire d'un galimatias de regles , d'exceptions , & d'observations , & des suites des Precedens pour apprendre comment il la faut abatre , puis que le CrySTALLIN deseché sort de son châton au moindre toucher de l'esguille : car

60 MERCURE

*il n'est adhérent à aucune partie ,
selon les propres paroles de Mr
Ant. pag. 47. Et , il se preci-
,, pite en bas par son propre poids ,
,, comme feroit une pierre. A ce
,, que Mr A. avouë aussi, ibid.
pag. 47. Rien n'est plus juste ni
plus véritable que ce qu'a dit là-
dessus Gassendi aux termes sui-
vans,*

*,, Sed Ipsum esse CrySTALLI-
,, linum , qui temporis tractu
,, flaccescat , & ab ipsis pro-
,, cessibus ciliarib. sic secerna-
,, tur, ut sicuti matura glans à
,, suo calice spontè dimovea-
,, tur , sic ipse , nullo penè*

„ negotio, emoveatur, de pri-
 „ maturque in ipsum vitrei
 „ humoris fundum.

*Ce que nos deux Messieurs
 ont tres-mal interpreté. Car par
 les paroles de vitrei humoris fun-
 dum, le Philosophe entendoit
 seulement au bas du vitré (ou
 de la prunelle) & non pas au
 fonds de l'humeur vitrée par
 derriere & vis-à-vis de la pru-
 nelle, comme Mr B. l'a entendu,
 ny d'un enfoncement fait au
 vitré, à costé (entre l'uvée &
 cette humeur) comme l'entend
 Mr A. avec laceration & sé-
 paration du ligament ciliaire,*

62 MERCURE

de ses fibres.

Enfin, Mr A. auroit beaucoup mieux fait de se tenir au Philosophe en toutes autres choses aussi bien que dans le principal point de son hypothese ; sa sincerité auroit esté bien moins suspecte qu'elle n'est à present ; puisqu'on voit clairement que l'apprehension de passer pour Plagiaire l'a fait recourir à des détours & aux subterfuges si extravagans , que Mr B. luy-même ne scauroit luy pardonner (tout intéressé qu'il est dans la dispute.) Il me semble là-dessus que la Phraséologie de Plaute (in mi-

lite glorioso : Act. 2. scct. 1.)
*n'a jamais esté prononcée plus à
 propos qu'elle ne sera par la bou-
 che de Mr A. en s'adressant à Mr
 B. pendant que quelque bon Lec-
 seur est embarrassé à lire leurs nou-
 veaux livres. Voicy verbatim
 cette Phrasologie.*

*Ei nos , factitiis fabricis ac
 doctis dolis, glaucoma ob ocu-
 los objiciemus.*

*On verra dans la suite si Mr
 A. est plus exact & plus heureux
 dans ses faits & dans ses expe-
 riences , qu'il n'a esté en ce que
 nous venons d'exposer au Public.
 Mais il faut premierement exa-*

64 MERCURE

miner les raisons particulières que Mr B. a alleguées en faveur de son hypothese prétenduë nouvelle : & cela achevera la seconde partie de nostre Discours , selon la tâche que je me suis proposée au commencement.

APOSTILLE.

A la requisition de quelques Sçavans de mes Amis , qui (quoy que tout-à-fait convaincus de la fausseté des systemes de Mrs A. & B.) sont disposez à croire qu'on peut voir distinctement sans l'humeur crystalline , à cause d'un

mal entendu d'une certaine expérience équivoque, faite (il y a environ un an,) à l'endroit d'un bon Prestre de Bretagne, dont on prétend avoir tiré le crySTALLIN de l'œil, &c. ce que je rapporteray plus amplement à la fin de la Réponse que je dois faire aux Ouvrages de Mr Brisseau : à la requisi- tion, dis-je, de ces Mrs (dont je suis bien aise de contenter la curiosité & l'empressement) j'ajouteray icy par avance un Corollaire aux précédentes Reflexions, pour expliquer comment la vûë peut se passer (peut-estre) du crySTALLIN abbatu sans préjudicier à l'hypothese ir-

Avril 1709.

F

66 MERCURE

refragable des Cataractes Galeniques dont on a des exemples bien averez.

Si donc il arrive jamais qu'on voye après le déplacement du crystallin , il faut que le devoir du crystallin soit rempli sans aucune confusion ny dérangement de parties internes de l'œil , & cela se peut faire.

Quand le crystal:desseché s'est presque détaché & qu'il quitte de soy-même le sinus du vitré , & qu'il s'avance dans l'humeur aqueuse justement où la véritable cataracte se forme : car alors il se peut faire que la prunelle

retient quelque peu de ressort qui sera augmenté par le frottement accoutumé de l'œil avec le ponce (en examinant l'œil,) le crySTALLIN estant alors repoussé vers son centre, & le muscle de l'iris reprenant sa liberté, de sorte que l'Oculiste soit trompé à l'aspect du crySTALLIN en prenant son orbite pour une véritable cataracte.

Or on abbat ce crySTALLIN dans l'endroit même où on couche les cataractes flegmatiques sans aucune ruption ny séparation des fibres ny du ligament ciliaire, & sans faire la moindre enfonceure, brèche ny entameure à

F ij

68 MERCURE

l'humeur vitrée , comme Mrs A. & B. prétendent (tres-mal à propos) arriver , contre l'expérience journaliere qu'on a en pratiquant l'operation de la cataracte & de l'abbaissement des glaucomes , pour la guerison palliative.

En ces cas on peut appercevoir assez souvent les bords superieurs desdites cataractes & glaucomes abbatus au bas de l'iris entre l'uvée & le ligament ciliaire qui refrenent & retiennent là en bas ces cataractes & glaucomes embarassez & accollez entre les deux parties qui abondent çà & là.

là, soit en fibres branchuës, & mollecules gluantes, soit en fibres & attaches nerveuses, soit en venules & arterioles circulairement disposées, soit en glandules & aqueducs délicats qui entrelassent, environnent, arrestent & y tiennent ces corps engagez en differens sens.

En ces cas l'humeur aqueuse peut (probablement) faire les fonctions du crystallin dans l'ins- tant même du déplacement du crystallin. Car l'humeur aqueuse (que les Anciens appelloient à bon titre, albugineuse, parce qu'elle ressemble à un blanc d'œuf

70 MERCURE

frais) n'est pas dans l'animal vivant & sain, ce qu'elle paroist estre dans l'animal malade ou mort, & qu'on croit communement aujourd'huy estre comme une eau claire & pure : mais l'humour aqueuse est comme une liqueur gommeuse & visqueuse, (vid. Hippocr. de Principiis aut carnibus.)

„ Humidum vero oculi glutinosum existit, &c. vid. le Livre de Mr A. chap. 12. pages 48. & 49. „ Si on recueille une „ quantité suffisante d'humour „ aqueuse, & qu'on la fasse „ évaporer à feu doux, il res-

„tera une gelée. &c.)

Ce que j'ay reconnu fort souvent tant par l'ouverture des yeux d'homme en vie (nécessaire en certaines occasions) que par l'opération de la cataracte, où fortuitement plus ou moins de l'humeur aqueuse seroit sortie par le trou qu'auroit fait la ponction de l'éguille : Mais l'humeur vitrée (toute figée & ramassée dans un corps qu'elle paroist) n'est pas à beaucoup près aussi épaisse qu'est véritablement cette humeur albugineuse ou aqueuse (ce qui est évident par son analyse même) car quand on picque ou blesse le

72 MERCURE

vitré, pendant la vie de l'animal, il en distille une eau fort fluide & fort limpide. On doit donc rectifier la méprise inveterée & l'erreur vulgaire, qui qualifie l'humeur albugineuse (aux yeux d'animaux vivans,) du nom d'humeur aqueuse, ce que l'on ne peut gueres dire qu'après la mort de l'animal quand la plus grande partie des sels & souffres en est dissipée & éventée. Cela nous conduira insensiblement à l'intelligence du Theoreme qui propose la récupération de la vue par l'abbatement des crySTALLINS opaques.

On

GALANT 73

On ne ſçauroit donc faire aucun fond ſur les experiences dont Jean Riolan fait mention lib. 4. pag. 423. de ſon anthropographie , où il dit.

„ Densitas autem humorum
„ ad viſionem admodum ne-
„ ceſſaria iis experimentis explo-
„ ratur, aqua in ampulam ſphe-
„ ricam incluſa , & merſa in
„ eandem ſpecie aquam, rem
„ fundo vaſis inſidentem am-
„ pullæque ſubjectam non
„ amplificat , ſed vel æqualem
„ vel potius minorem exhibet
„ idem præſtat humor aqueus
„ in oculo.

Avril 1709.

G

74 MERCURE

„ Humor vitreus ampullæ
 „ sphæricæinclusus, & in aquam
 „ totus immerfus, una cum am-
 „ pullâ æqualem videtur
 „ rem subjectam relinquere,
 „ saltem majorem ostendit,
 „ quam eidem ampullæ indita
 „ & immersa, unde patet vi-
 „ treum humorem non nihil
 „ densiorem esse, &c.

*La bosse du vitré que Mrs
 A. & B. prétendent (après Gas-
 sendus & Plempius) succéder
 au déplacement du Cristallin ,
 n'est qu'une chimere à l'égard des
 yeux d'une personne vivante ,
 & elle est même purement acci-*

dentelle aux yeux que ces Mrs auroient tourmentez à l'animal pendant sa vie , & farfouillez & chifonnez par leur recherches anatomiques après la mort du même animal (comme je démonstreray dans mes remarques, sur les experiences & observations de Mrs A. & B.) car l'humeur albugineuse s'estant avancée (à l'instant de l'operation) dans le creux du vitré & y estant pressée & serrée par l'intrusion du Cristallin en sa place , ne doit-elle pas naturellement comprimer , & suffisamment repeller l'humeur vitrée, qui d'ailleurs est retenue en

G ij

76 MERCURE

arriere tant par sa tunique propre que par la disposition differente en tout sens de ses fibres membraneuses qui les traversent & en fait une infinité d'alveoles & reservoirs lymphatiques. Ainsi dans la place où estoit le Cristallin, il reste toujours une enfonceure ou subsidence creuse plutôt qu'une bosse ou elevation du vitré, & tout au plus le vitré se fait seulement de niveau en son milieu par la subsidence de ses environs : & de cette maniere la retine peut garder sa situation ordinaire, en s'accomodant aux differents besoins de la vue par la souplesse

de sa tiffure nerveufe en allongant & racourciffant fes fibres molaffes , plus ou moins felon la diftance & la groffeur des objets ; & quand il s'agit de lire & d'écrire , la loupe fe trouve fort neceffaire pour fuppléer au deffaut de la lentille criftalline , excepté aux perfonnes qui ont la cornée extrêmement voutée.

Comme ce Théoreme n'eft pas chargé de defauts inextricables contenus dans les Syftemes des Mrs A & B. & qu'il convient parfaitement à l'uniformité & à la fimplicité de la nature , qu'il répond bien aux regles

G iij

78 MERCURE

de l'optique raisonnée , aux principes de la bonne Physique Mechanique , aux operations constantes de la Chirurgie , au bon sens & à la verité. J'espere qu'elle donnera satisfaction à ces Messieurs qui ont souhaité de voir de ma façon une explication raisonnable du Systeme & du Probleme , qui est sur le tapis , de la reddition de la veuë par l'abattement du CrySTALLIN, dont je n'ay encore jamais vû un seul exemple , Quoy que j'ay abaissé moy-même une infinité de glaucomes (en veuë d'une guérison palliative ,) & que j'en ay

*vû abbaire par d'autres Oculistes;
 qui les ons effectivement pris
 pour de veritables Cataractes.
 Si cette ébauche plaist à ceux qui
 me l'ont demandé, j'en suis bien
 recompensé; car cela ne m'a coûté
 que la peine de mettre par écrit
 des pensées aisées & naturelles
 qui se presentent d'elles-mêmes à
 un homme qui entend un peu le
 sujet en question, & qui garde
 en même temps une neutralité
 parfaite, estant entierement dis-
 posé à recevoir la verité à bras
 ouverts quand elle s'offrira à ses
 recherches.*

Comme il y a des personnes de
 G iij

80 MERCURE

mes amis qui souhaitent de voir ouvrir un œil à cataracte , on s'engage à donner un Louis d'or de récompense pour chaque œil à Cataracte qu'on nous apportera , soit d'un homme , soit d'une beste. Je loge toujours au Faubourg saint Germain , rue saint Benoist à l'Hostel Nostre-Dame , près les murs de l'Abbaye de saint Germain des Prez.

Il reste une seconde partie de l'ouvrage de Mr de Woolhouse ; mais comme il faudroit qu'elle fust encore partagée dans six ou sept de mes Lettres ;

que l'on souhaite de voir un Ouvrage de suite , & comme d'un coup d'œil , & que c'est une trop grande sujétion que d'avoir une Table remplie de mes Lettres qui sont aussi grosses que des Volumes , pour en chercher un morceau dans l'une , & d'autres morceaux dans les autres , Mr de Woolhouse a pris sagement le party , pour satisfaire à l'impatience du Public , de faire imprimer la seconde Partie de son Ouvrage. Je vous en parleray lorsqu'elle sera imprimée.

82 MERCURE

Il y a quelque temps que Mr Daniel Wieland , soutint à Tubinge , une These publique qui luy fit beaucoup d'honneur. Le sujet en estoit tiré de la 1^e Epitre de Saint Pierre (Chap. 2. v. 9.) & regardoit la dignité des Chrétiens à quoy ces paroles de l'Apôtre, *vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populi acquisitionis : ut virtutes annuntietis ejus, qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum*, ont raport. Mr Christophe Reuchlin , Professeur en Theologie , Doyen de l'E-

glise de Tubinge , Presidoit à cette These. Le nom de Reuchlin est fort celebre dans la Literature , le Professeur de Tubinge , qui le porte aujourd'huy , fait beaucoup d'honneur à sa Compagnie , il est en réputation d'un des plus Sçavans hommes de tout le Nord. Il sçait à fond l'antiquité & personne ne réussit mieux que luy à former de sçavans Disciples. Mr Wieland est un de ceux qui luy font le plus d'honneur. Toutes les personnes de qualité de la Ville y assisterent , & même quelques

84 MERCURE

grands Seigneurs des Etats
hereditaires de l'Empereur.

Mr Frederic Stoer soutint
y a quelque temps , une The-
ses à Altdorf , contre l'excès
de la Boisson , *de frugalitate in-
sumendo potus , sive de sobrietate.*

Mr Magnus Daniel Omeis ,
l'un des plus celebres Poètes
Allemands de ce temps , y a pré-
sidé. On cite dans cette The-
se un Distique du celebre
Maurice Landgrave de Hesse,
qui est assez singulier pour un
Prince Allemand.

*Qui vult alterius cyathis haurire
salutem*

*Tale lucrum refert , perdat ut
ipse suum.*

L'Auditoire fut tres-nombreux à cette These. Il estoit composé de toute la Noblesse Allemande du voisinage , que la singularité du sujet de la These , y avoit attirez. Il y eut même plusieurs Princes qui se firent un plaisir de proposer quelques difficultez au Soutenant , qui y donna toujours d'ingenieuses solutions. On y cita fort les Poëtes somptueux qui avoient favorisé l'excès de la Boisson , que ceux qui s'estoient élevez dans leurs

86 MERCURE

ouvrages contre l'intemperance. Anacreon, Horace, Martial, Ovide, furent des premiers; on en cita même plusieurs d'entre les Modernes; cette opposition qu'on fit des uns aux autres intéressa l'Assemblée. Mr Stoer reçût de grands applaudissemens dans cette occasion; la subtilité & la solidité de ses réponses sur cette matiere luy firent beaucoup d'honneur; mais toutes les fois que Mr Omeis parla, on admira dans tout ce qu'il dit, une connoissance parfaite de l'Antiquité & une saine cri-

rique des Auteurs qui ont traité de la matiere qui faisoit le sujet de la These. Les ouvrages de Mr Omeis & sur tout ses Poësies , l'ont fait connoistre dans toute l'Europe. Il estoit fort lié avec feu Mr Racine , & il se consultoient l'un & l'autre sur tous leurs ouvrages.

Mr Waldschmid , Docteur & Professeur en Medecine à Marspurg , vient de publier en Allemagne un Livre latin qui a pour titre *Diverses disputes de Medecine* , parmi lesquelles j'ay choisi le sujet de cette Article. Elle regarde une Boiss.

88 MERCURE

son dont on use fort à présent; je parle du Thé que cet Auteur appelle *une deffence contre les ennemis de la santé, & le remede universel, qui a esté si longtemps cherché*. Il dit d'abord qu'il raffermir les dents lors qu'elles branlent, & qu'il les blanchit lors qu'elles noircissent; ce qui prouve qu'il est l'ennemi de l'acide scorbutique, d'où derivent presque toutes les maladies, aussi continue Mr Waldschmid, dès qu'il est entré dans l'estomach, il en corrige si bien l'acide visqueux, qu'il n'y à point

GALANT 89

de maladies chroniques qu'il ne déracine. Le Thé procure la coction des alimens ; il ouvre les pores ; il excite l'appetit ; il perfectionne le chyle ; il ôte les nausées , & guérit toutes les maladies causées par la repletion ; il adoucit l'acide du Pancreas ; il dissipe les vents , lâche le ventre d'une manière presque-imperceptible , & donne dans les coliques un prompt soulagement ; il procure l'entrée du chyle dans les veines lactées ; il en augmente la vertu balsamique , & empêche qu'elle ne

Avril 1702.

H

90. MERCURE

se coagule , ce qui est tres-im-
portant pour la santé , par ce
que le sang ne circule plus
aisément qu'autant que le
chyle , dont il est formé se
conserve dans sa fluidité. Pour
verifier si le Thé empêche le
chyle de se cogauler , on a
qu'à voir, dit cet Auteur l'effet
qu'il produit sur le lait , il
l'empêche de se cailler , mal-
gré tous les acides qu'on y peut
mêler. Le Thé guerit indubi-
tablement les obstructions des
Hipocondres , cette maladie
qui est naissante , il produit
de plus , les mêmes effets que
l'exercice du corps ; mais avec

cette difference que le Thé, agit dans le corps sans causer aucune peine, & que l'exercice abbat & fatigue. Le Thé sert à dissiper des parties grossieres que le sang laisse dans les poulmons en y passant & qui les embarrassent en nuisant à la respiration. Les Pthyfiques, s'ils veulent estre soulagez, doivent boire le Thé avec le lait, pour adoucir plus surement, les âcretéz de leur sang. Le Thé soulage, dit encore l'Auteur, toutes les maladies de cerveau, comme les vertiges, l'épiléptie, l'apoplextie, &

H ij

92 MERCURE

les catharres. Le Thé fait alors dans la teste , dit-il , ce que fait le Soleil dans le monde ; il dissipe les nuages , & donne à toutes les creatures l'agilité & la vigueur ; il oste la pesanteur de l'esprit [si cet effet estoit sur le debit de cette plante, il seroit encore bien plus considerable :] il rend la memoire heureuse , en un mot il recueille toutes les facultez de l'ame. Aussi les Chinois , qui vantent le Thé & qui en font un si grand usage , se glorifient-ils d'estre les peuples du monde les plus

GALANT 93

ingenieux , & d'avoir deux yeux pendant que les Européens n'en ont qu'un & que les autres nations n'en ont point du tout. Le Thé fait uriner & par là empêche l'ivresse ; il guerit ou soulage la goutte parce qu'il repare les esprits dissipés qui ont causé la crudité du sang , dont les serositez par le défaut d'une coction suffisante se sont séparés du reste de la masse , & se sont jetés sur les acides , ce qui fait la goutte. Le Thé , guerit encore les fièvres , sur tout les intermittentes , qui viennent

94 MERCURE

de l'obstruction du Pancreas ,
d'où les humeurs qui ont contracté une acidité considérable regorgent dans les intestins ,
& de là s'insinuent dans le sang par les voyes du chyle.
Or le Thé , assure cet Auteur , pris une heure ou deux avant l'accès de la fièvre , leve ces obstructions & corrige ces acides. On doit compter sur cet effet du Thé par l'aveu sincere que Mr Waldschmid fait de l'impuissance de son herbe à l'égard des fièvres continuës , impuissance cependant qu'on pouvoir détruire par l'expe-

rience qu'on feroit de la vertu diaphoretique de cette herbe. On reproche au Thé de rendre les femmes steriles , cet Auteur s'élève avec force contre l'injustice de ce reproche , & il appelle en témoignage les femmes Chinoises qui en boivent tous les jours , & qui sont pourtant fort fecondes , & il s'élève encore plus fortement en cet endroit contre les Medecins , qui ne font courir ces bruits , selon luy que pour leur interest particulier , & non pour celuy du genre humain.

On n'avoit pas encore vû

96 MERCURE

d'Apologie si détaillée du Thé
& s'il est vray que les effets de
cette boisson soient si merveil-
leux , on ne doit plus douter
que cette Plante ne soit le *dis-*
solvant universel.

Vous attendez , sans doute,
que je vous parle de l'Oraison
Funebre de feu Mr le Maré-
chal Duc de Noailles , pronon-
cée dans l'Eglise des Feuillans ,
par le Pere de la Rue. Ce se-
roit icy le lieu de donner à ce
Pere , les loüanges qui luy sont
dûes ; mais comme il est au-
dessus de tous les Eloges ; que
sa vive & brillante éloquence ,
&

& la sainte onction de tous les Discours qu'il prononce , ne sont ignorées de personne , & que ce Pere ne monte jamais en Chaire , sans que la foule de ses Auditeurs soit des plus nombreuses , je ne vous en pourrois rien dire qui ne fust generalement connu. C'est pourquoy je me contenteray de vous rapporter icy deux endroits de sa derniere Oraison Funebre ; c'est-à-dire , de celle qu'il vient de prononcer pour éterniser la memoire de feu Mr le Maréchal Duc de Noailles. Voici le premier. Après avoir

Avril 1709.

I

98 MERCURE

donné beaucoup de loüanges à ce Maréchal à l'occasion de plusieurs actions qu'il rapporte, il continuë de la sorte.

Quelles occasions n'eut-il pas dans les Campagnes suivantes, à la Conquête de la Franche-Comté, à la réduction de la Lorraine, à la guerre contre la Hollande, où tantost en qualité d'Aide de Camp de Sa Majesté; tantost dans les fonctions de sa Charge, il se trouvoit souvent seul des quatre Capitaines à la garde du Conquerant. Les trois autres occupez ailleurs par le merite de leurs anciens services, avoient l'honneur des Gou-

vernemens, du Commandement des Armées. Noailles, outre l'honneur d'estre toujours sous les yeux de son maistre, avoit l'avantage & les moyens de s'attacher à son cœur, par son courage & par son assiduité ; sur tout par la tendre affection qui paroissoit animer tous ses services. Il sembloit qu'il fut destiné à marcher toute sa vie devant l'Oingt du Seigneur, honneur que Dieu promet autrefois pour récompense à un homme selon son cœur. Cet homme, disoit-il, agira selon mon cœur, JUXTA COR MEUM FACIET, & pour cela, il mar-

I ij

100 MERCURE

*chera toujours devant celuy qui
sera Oingt en mon nom. ET AM-
BULAVIT CORAM CHRISTO
MEO CUNCTIS DIEBUS.*

*Noailles y marcha, Mrs, &
la Providence qui nous sembloit
alors de prosperitez, conduisoit
heureusement ses pas : lorsqu'au
Siege de Valenciennes, un coup
fatal ne manqua que d'un mo-
ment à nous enlever l'Oingt du
Seigneur, avec luy tout le bon-
heur & toute la gloire de la Fran-
ce. Ce Prince, qui par sa présence
& par son activité faisoit la for-
tune de ses Armées, estoit là selon
sa coutume, appliqué à remarquer*

GALANT 101

les défenses de la Place & à visiter les travaux. Noailles, l'œil toujours ouvert à la sûreté de son maître, alarmé de le voir exposé au feu du canon ennemi luy représenta le peril, & dans le mouvement que le Roy fit pour l'écouter, on vit le boulet fendre l'air près de sa teste, & porter ailleurs la mort.

Vous nous le conserviez, Seigneur, & qu'à jamais graces vous en soient renduës ; mais nous osons vous prier de nous prolonger vostre bienfait ; tandis que nous posséderons ce Prince , qui vous est si cher , objet de tant de faveurs & de miséricordes, les temps ont beau

I iij

102 MERCURE

changer, nous ne croirons point que
vostre cœur ait changé pour luy ni
pour nous, éprouvez nous s'il le
faut, en suspendant le cours de nos
victoires : ôtez nous en l'orgueil
ce sera nostre salut, mais laissez
nous en sa personne, un gage du
retour de vos anciennes bontez,
Et si par nos pechez ce retour est
plus lent que nous ne le souhaitons
laissez nous le temps d'apprendre de
luy, la soumission qui vous est due,
le silence que l'orgueil humain doit
garder sur vos decrets, Et le sin-
cere repentir des pechez qui nous
ont attiré vostre colere.

Voicy l'autre endroit que j'ay cru devoir ajouter à celuy que vous venez de lire.

Entre les avantages de la vie, celuy de plaire aux Rois n'est pas un des moindres dons que Dieu fasse à ses serviteurs. Ce fut une des récompenses dont il luy plût de gratifier la fidélité de Tobie. Il se souvint de Dieu de tout son cœur, dit l'Ecriture, & pour cela Dieu luy fit trouver grace aux yeux du Roy ; QUONIAM MEMOR FUT DOMINI IN TOTO CORDE SUO : DEDIT ILLI DEUS GRATIAM IN CONSPECTU REGIS.

I iiij

104 MERCURE

*Si la vertu de Tobie , étranger
et captif , tel qu'il estoit , eut le
bonheur de trouver grace auprès
de Salmanasar , un Prince ido-
latre et cruel ; quelle impression
la pieté d'un sujet fidelle et asse-
du , n'a-telle pas dû faire sur un
Prince rempli de foy ; qui se re-
garde tellement comme Souve-
rain sur son Peuple , qu'il est encore
convaincu , que tout est Peuple
devant Dieu.*

*Ce fut cette conformité de
sentimens religieux entre le
Prince et le Sujet , qui fit répan-
dre sur celui-ci cette longue sui-
te de bien-faits , de graces , d'hon-*

neurs singuliers ; ces distinctions de confiance & de familiarité ; ces expressions même d'amitié & de sensibilité , dont le Roy vouloit bien se servir dans les Lettres dont il l'honoroit. Expressions qui n'échappent à la Majesté des Souverains , que quand leur cœur est touché d'une véritable estime & d'une sincère affection.

Cette affection avoit éclaté dès la jeunesse de Noailles au fameux Siege de Mastrok. On attaquoit un Ouvrage important , qui faisoit la force de la Ville , & la principale confiance de l'enne-

my. Comme l'attaque se faisoit sous les yeux du Roy , l'opiniâtreté de l'action l'obligea d'envoyer de nouveaux ordres. Il en chargea Noailles. Il y courut. Il y fut suivi de ses deux freres. A peine estoient-ils arrivez , que l'ouvrage ayant esté emporté l'épée à la main , tout ce qui s'y logea fut d'abord emporté par des fourneaux , l'éclat du feu dans l'horreur de la nuit , augmenta l'horreur du spectacle. On ne douta point que Noailles n'y eut péry. Son Pere alors à costé du Roy par le devoir de sa Charge , en ressentit le coup au fond du cœur.

Mais , s'il eut la force de se taire , & de sacrifier sa douleur au respect de la Majesté , la Majesté ne rougit point de laisser remarquer la sienne. Elle parut plus tendre à la perte d'un tel sujet , que le père à celle d'un tel fils. Il fut cependant protégé par la Providence. Mais l'avantage d'avoir connu l'affection de son Souverain lui fut un bien , plus glorieux que la vie.

Toute la suite de cette vie fut ornée des mêmes faveurs. N'en fut-ce pas un témoignage bien public, que de confier les Princes à sa conduite & à ses

108 MERCURE

soins, lors qu'ayant accompagné le Roy leur frere aux frontieres de l'Espagne, ils allerent parcourir les plus belles Provinces de France. On sçavoit que mettant le Maréchal auprès d'eux, c'étoit y mettre la probité, l'honneur, la magnificence, la liberalité, la pieté qui sont les Gardes les plus fidelles & les Guides les plus seurs qui puissent environner les Princes. C'estoit éloigner d'autour d'eux l'arrogance, la dureté, la violence, la terreur, tout cet appareil odieux, qui loin de rehausser l'éclat de la Majesté, la degrade, la defigure, &

luy dérobo les cœurs. Aussi les cœurs voloient au devant d'eux du fond des Provinces, & leur portoient l'hommage de leur tendresse avec celuy de leur respect. Ils trouvoient Noailles à costé de leurs jeunes Princes, qui leur faisoit connoistre le prix des cœurs & de l'affection des Peuples; qui leur apprenoit à distinguer le merite, à porter où il faut leurs regards & leurs faveurs. Pouvoit-il mieux répondre à la confiance de son Maître & mieux servir les Princes ses Enfans, que de les instruire en l'art de regner en les

110 MERCURE

accoustumant à se faire aimer ?

Vous pouvez juger qu'un ouvrage rempli d'une aussi grande quantité d'aussi beaux Morceaux, doit estre un Chef d'œuvre.

M^{re} Philippe Antoine Charpentier a esté receu Conseiller au Parlement. Il est le quatrième de ce nom , qui de pere en fils , qui a esté receu Conseiller dans le même corps ; il a plaidé dans la Grand' Chambre plusieurs causes de consequence avec un aplaudissement universel, ce qui luy a fait mériter d'estre receu à l'âge de 23. ans. Mr le Premier President

GALANT III

luy avoit donné en pleine Audience , après la dernière cause qu'il avoit plaidée , les loüanges que son éloquence & son sçavoir méritoient.

Il est fils de M^{re} Philippe Charpentier Conseiller au Parlement mort en 1694. dans le temps que par son habileté & par son application à remplir les devoirs d'un parfait Magistrat, il s'estoit fait une très grande reputation ; & de Marie Magdeleine Portail son épouse ; fille de Mr Portail , Conseiller en la Grand Chambre & de N.... le Nain , Sœur de M^{re}

112 MERCURE

Jean le Nain , aussi Conseiller de la Grand' Chambre, pere de Mr le Nain , aujourd'huy Premier Avocat General. Philippe Charpentier estoit fils de M^{re} Thierry Charpentier aussi Conseiller de la Cour mort en 1651. & de Marguerite le Tonnellier Breteuil , morte au mois de Fevrier dernier.

Thierry Charpentier estoit fils de M^{re}. Michel Charpentier , qui estoit Conseiller au Parlement au commencement du Siecle passé , & qui après la Conqueste de la Lorraine

& de l'Alsace, par le Roy Louis XIII. avoit esté nommé par Sa Majesté Chef du Conseil Souverain qui fut alors étably pour ces deux Provinces & qui subsista jusqu'à l'érection du Parlement de Metz, dont ce Magistrat fit l'établissement, & dont il fut nommé Président à Mortier; son nom est encore en veneration à Metz , où l'on voit ses Armes dans le Palais, dans la grande Place & en plusieurs endroits de la Ville.

M^{re} N. Feydeau du Plessis, Conseiller au Parlement a épousé Damoiselle N. de Mon-

Avril 1709.

K

114 MERCURE

thelon ; ils sont tous deux des meilleures & des plus anciennes Familles de la Robbe. Mademoiselle de Monthelon est fille de Mr de Monthelon , cy-devant Premier President du Parlement de Roüen ; on sçait qu'il y a eû un celebre Garde des Sceaux de ce nom dans le seizième Siècle.

Mr Feydeau du Pleffis est fils de N. Feydeau, Maistre des Requestes & Intendant à Pau ; & de N. d'Ormesson cousine germaine de Monsieur d'Ormesson d'Amboille , pere de Madame d'Aguessseau épouse de

Mr. le Procureur General, Ce
nouvel époux est frere de
Mr. Foydeau aujourd'huy Pre-
sident en la Quatrième des En-
questes ; il y a presentement
dans le Parlement six ou sept
Conseillers du même nom &
de la même famille tous freres
ou cousins germains : cette Fa-
mille est alliée à un grand nom-
bre de Familles considerables
de la Robe & à plusieurs autres
des meilleurs maisons du
Royaume.

Mr. Moreau de Mautour a
fait les vers suivants sur la nais-
sance d'un fils qu'un Magistrat

K ij

116 MERCURE

du premier rang a eu de son
second mariage avec une per-
sonne d'un nom très distin-
gué dans la Robe , de laquelle
il avoit déjà eu deux filles.

*Nos vœux sont exaucés , favo-
rable Lucine*

*Par tes soins Vranie , enfin a mis
au jour,*

*Un ouvrage formé par l'Hymen
Et l'Amour,*

*Cet enfant illustré par sa double
origine,*

*Ce nouvel heritier d'un nom cher
à l'Etat,*

*Flate le doux espoir d'un fameux
Magistrat,*

GALANT 117

*Par la posterité que le Ciel luy
destine.*

*O vous qui tenez dans vos mains
La vie & le sort des humains,
Conservez aux Epoux cet objet
de leur joye;*

*D'une tendre union le gage si
charmant;*

*Parques, filez pour luy des jours
d'or & de soye,*

*Filez des jours heureux, long-
temps & lentement.*

**Les paroles suivantes ayant
esté jugées dignes d'estre mises
en chant, je vous les envoie.**

AIR NOUVEAU.

*Mes feux qu'ont trop long-temps
renfermé la contrainte,
Veulent en vain paroître au jour.
Auprès de ma Bergere animé par
l'amour,*

*Je suis retenu par la crainte.
Un tendre aveu doit-il exciter son
courroux?*

*Philis , jugez-en par vous même
Comme elle vous brillez des at-
traits les plus doux.*

*Si je disois que je vous aime ,
Vous en offenseriez vous ?*

Vous sçavez que l'Acade-

mie Royale des Sciences, & & celle des Inscriptions font tous les ans deux ouvertures publiques; l'une se fait après le Dimanche de la Quasimodo, & l'autre après la saint Martin. Les jours des Assemblées de l'Academie des Inscriptions font pendant le cours de l'année le Mardy & le Vendredy, & ceux de l'Academie des Sciences, le Mercredy & le Samedi.

On doit remarquer que si le premier jour d'après la saint Martin se trouve un Mardy, l'Academie des Inscriptions

120 MERCURE

fait son ouverture la premiere ,
& que si c'est un Mercredi ,
cette ouverture appartient à l'A-
cademie des Sciences. Quant
à la premiere ouverture de ces
Academies , qui se fait après
le Dimanche de la Quasimodo ,
comme le premier jour d'As-
semblée d'Academie se trou-
ve toujours un Mardy , qui
est l'un des jours auxquels
l'Academie des Medailles &
Inscriptions s'assemble , c'est
toujours ce jour - là qu'elle
tient sa premiere Assemblée ,
publique d'après Pasques.

On doit aussi sçavoir que
si

si d'une seance à l'autre, il est
decedé quelque Academicien,
le Secrétaire de l'Academie,
ouvre toujours l'Assemblée
par l'Eloge du défunt, & que
s'il est mort plus d'un Acade-
micien pendant cet espace de
temps, il lit les Eloges de
tous ceux qui sont decedez. Je
dis, il lit, parce que selon les
regles des Academies on en
use de la sorte.

Je dois ajouter icy un Ar-
ticle qui pouroit servir de
Prelude à tout ce que je ra-
porteray deux fois l'année de
ces deux Academies Royales,

Avril 1709.

L

122 MERCURE

& que je ne repeteray point lors que je vous parleray à l'avenir de ce qui se sera passé aux deux Assemblées publiques que tiennent chaque années ces deux Academies. Mr l'Abbé Bignon , qui pre-
siede dans l'une & dans l'autre, parle toujours à la fin de chaque Discours , ce que l'on apelle dans ces Academies *resumer les Discours*. Ce que dit ce sçavant Abbé , fait voir quatre choses dans le plus haut degré , sçavoir , sa me-
moire , son érudition , son esprit , & sa modestie.

Sa memoire paroist en ce qu'il raporte en abregé les Discours qui ont esté prononcez , & ces abregez font connoistre qu'il doit les avoir entiers dans sa memoire , & qu'il pouroit même les rapporter entierement , si cela ne demandoit point trop de temps.

L'érudition de cet Abbé se manifeste à mesure qu'il ouvre la bouche , puis qu'il fait connoistre qu'il sçait à fond les matieres dont on vient de parler ; qu'il sçait où on les a puisées , quoy que la même matiere ait souvent

L ij

124 MERCURE

esté tirée de differens Auteurs ; qu'il en connoist le fort & le foible ; de quelle utilité elle peut estre , & ce que l'on auroit pû en retrancher ou y ajouter.

Son esprit se fait admirer dans les loüanges qu'il donne à ceux qui ont composé les Discours auxquels il répond , quoy que souvent il fasse connoistre les choses que l'on pouroit reprendre dans ces Discours , & ce qu'on auroit pû faire pour faire mieux ; mais tout ce qu'il dit est tourné si spirituellement , & paroist

si obligéant pour ceux à qui il parle , que quoy qu'il puisse dire , on luy a toujours obligation de tout ce qu'il dit ; c'est un talent qui luy est particulier , & qui se trouve en peu d'autres. Aussi est il rare de trouver un homme si universel & qui ait autant d'amour & autant de goust ensemble pour les Sciences , & pour les belles Lettres , qu'en a cet Abbé.

Je passe à ce qui regarde sa modestie. Il est à remarquer que tous ceux qui font de ces Discours Academiques , ne

L iij

126 MERCURE

manquent jamais de se saisir des endroits par lesquels ils luy peuvent donner de sinceres louanges , & qui ne paroissent ni forcées ni suspectes. Cet Abbé a un air merveilleux pour y répondre en s'en défendant ; mais plus il trouve de raisons pour s'en défendre , plus il fait briller son Esprit , sa Sagesse & sa Modestie.

Suivant l'usage ordinaire , Mr de Boze , Secretaire de l'Academie des Medailles & Inscriptions , en fit l'ouverture le Mardy d'après le Dimanche de la Quasimodo , par l'é-

loge de Mr Vaillant , & par celui du Pere de la Chaise. Et comme Mr Vaillant le pere n'estoit decedé que depuis environ deux ans , & que les emplois du pere & du fils avoient eü une grande liaison , il fut obligé de parler beaucoup du pere en faisant l'éloge du fils.

Mr de Boze fit connoistre dès le commencement de son Discours , que Mr Vaillant dont il faisoit l'Eloge estoit né à Rome en 1665. où feu Mr Vaillant son Pere exerçoit la Medecine , & s'apliquoit en même temps à la re-

L iij

128 MERCURE

cherche des Monumens Antiques par une violente inclination; de maniere que le fils fût dès lors comme destiné à être un jour Medecin & Antiquaire ; il y ajouta que beaucoup de grands hommes avoient allié depuis près de deux Siecles , ces deux Professions. Il fit voir que Mr Vaillant le fils, après avoir fait ses humanitez à Paris , & avoir fait son cours de Philosophie aux Jesuites, il en fit un second cours au College de la Marche , parce qu'il falloit de la Philosophie de l'Université

pour estre reçu Maître es Arts. Il fit ensuite connoître, que ce Cours estant achevé, Mr Vaillant son Pere, qui tenoit déjà le premier rang entre les Antiquaires, crut qu'il estoit temps d'initier son fils dans la connoissance des Medailles, connoissance qui ne passoit plus comme autrefois pour une espece de Grimoire, de Science sans regles, sans principes, où l'on ne pouvoit estre attiré que par un goust bizarre, & guidé par un genie extraordinaire. En effet, ainsi que le dit Mr de Bo-

130 MERCURE

ze, les Ouvrages de Mr Vaillant le Pere n'avoient pas pu contribuer, à détruire ce préjugé, personne n'ayant fait de plus penibles recherches, entrepris de plus longs voyages, vû plus de Cabinets, conféré avec plus de Curieux, & consulté plus de Sçavans sur ces matieres. Mr de Boze fit voir aussi que Mr Vaillant le Pere, ayant esté chargé, de mettre en ordre les Medailles du Cabinet du Roy, & d'en faire le Catalogue, ce fut un surcroist de bonheur pour son fils, qui fut par là tout d'un

coup introduit dans le sanctuaire de l'Antiquité, puis qu'il n'y avoit point d'homme plus capable que son Pere, de luy en devoiler les Mysteres, & qu'il le mena ensuite en Angleterre, où le Roy luy avoit ordonné d'aller pour tâcher d'avoir des Medailles qui étoient entre les mains de quelques Curieux de ce Royaume, d'où il rapporta entre autres Antiquitez, un Monument de Pessennius Niger, qui seul vaut en ce genre un Cabinet entier. Mr de Boze dit ensuite, que Mr Vaillant le fils commença

132 **MERCURE**

son Cours de Medecine après son retour d'Angleterre; qu'après avoir soutenu les Theses ordinaires, & pris successivement les differens degrez, il avoit esté reçu Docteur Regent de la Faculté de Paris, au mois de Fevrier 1691. âgé de 25 ans; que pendant qu'il étoit sur les Bancs, il avoit composé un Traité de la nature & de l'usage du Caffé, & que nonobstant le temps que luy prenoit son nouvel employ de Medecin, il sçavoit encore trouver des momens, pour l'étude de la bonne Antiquité. Aussi l'Hi-

Historien fidelle de la vie de Mr. Vaillant , ajouta qu'il avoit donné à l'Academie, où il estoit entré en 1702. des Dissertations en differens temps, & qu'à la premiere Assemblée Publique qui s'estoit faite après sa reception, il avoit justifié le choix de la Compagnie par un Discours tres singulier, dont le sujet avoit esté tiré de la Medaille d'Achée, Prince Syrien , & peu connu dans l'Ancienne Histoire, qui devint ensuite Roy , & dont il fit une tres curieuse , & tres belle Peinture de l'Histoire.

Il parla ensuite de l'explica-

134 MERCURE

tion du Revers d'une Medaille de Septime Severe , faite par Mr Vaillant , & qui avoit occupé agreablement une partie d'une autre sceance publique , après avoir donné une grande idée de ce sçavant Medailliste , par le rapport qu'il fit de tout ce qu'il avoit dit dans cette sceance , à l'égard du Revers de cette Medaille ; il finit en disant pour faire connoître avec quelle justesse il en avoit expliqué le Revers, que le doute qui pouvoit rester touchant cette explication, estoit de sçavoir si la Medaille n'avoit

point esté faite pour l'explication.

Mr de Boze fit voir aussi que le talent de Mr Vaillant n'estoit pas borné à ces éclaircissemens particuliers ; qu'il entroit avec la même facilité dans de grands desseins , & que ce qu'il avoit lû d'un Traité , sur les vœux des Anciens , persuadoit qu'il avoit naturellement l'esprit de Systême , si nécessaire à ceux qui entreprennent des Ouvrages de quelque étendue. Il ajouta que Mr Vaillant le pere , ayant promis avant sa mort , une explication de cer-

136 MERCURE

ains mots abrez , ou Let-
tres initiales qui se trouvent à
l'Exergue de presque toutes
les Medailles d'or du bas Em-
pire , au moins depuis les en-
fans du grand Constantin ,
jusqu'à Leon Isaurien , Mr
Vaillant le fils après la mort de
son pere , avoit tiré cette ex-
plication de son propre fond ,
en donnant toutes les preuves
de ce qu'il avançoit , & il pour-
suivit en disant , qu'en attendant
que le Public eust décidé à qui
dans ces cas singuliers appartenoit
la gloire d'un ouvrage , il ne desa-
prouveroit pas qu'on l'abandon-

nast également à deux personnes qui ne se la seroient jamais disputée. Mr Vaillant le fils ayant mené une vie fort languissante pendant deux ans qu'il avoit survêcu son pere , Mr de Boze poursuivit en disant , qu'il n'avoit donné pendant ce temps-là qu'une fort curieuse Dissertation sur les Dieux Cabires , où l'on trouve dans un détail tres-exact tout ce qui regarde leur origine , leur nombre , & leur dénomination ; les choses auxquelles ils présidoient , leurs Temples les plus celebres , & les ceremonies de leur culte. Il

Avril 1709. M

138 **MERCURE**

fit remarquer que cet ouvrage n'ayant pas esté du propre choix de Mr Vaillant , & luy estant tombé en partage dans une distribution d'ouvrages , faite par l'Academie , le succès luy en estoit plus glorieux que s'il l'avoit choisi luy - même , & que pour surcroist de gloire deux Sçavans Etrangers ayant traité la même matiere , à peu près dans le même temps , il s'estoit , sans en avoir eu aucune connoissance , rencontré avec eux dans les points de convenance , & qu'il avoit pris un juste milieu dans ceux où

il se toient formellement opposer. Ce fut là le dernier ouvrage de Mr Vaillant , puisque son Historien rapporta qu'il estoit mort quelque temps après , en ajoutant la cause de sa maladie ; qu'il estoit bon , humain , d'une franchise sans égale , véritablement attaché à ses amis ; qu'il ne négligeoit aucune occasion de les assembler , & qu'il estoit éloigné de toute vûe d'intérêt de fortune ou d'ambition , au point qu'après la mort de son pere , il en rechercha quelques emplois avec si peu d'empresse-

M ij

ment qu'il parut moins les
vouloir obtenir , qu'éviter le
reproche de les avoir mépri-
sez.

Mr de Boze passa ensuite
à l'éloge du feu Perc de la
Chaise. Il dit qu'il estoit né
dans le Chasteau d'Aix en Fo-
rez le 25. d'Aoust 1624. que
Mre Georges d'Aix son pere,
Seigneur de la Chaise, Cheva-
lier de l'Ordre de S. Michel,
estoit un Gentilhomme dis-
tingué par ses services, que
Renée de Rochefort sa mere,
issüe d'une des meilleures mai-
sons de la Province, estoit une

femme pleine de merite & de vertu ; que de douze enfans nez de leur mariage , François de la Chaise estoit le deuxiême , & que dès qu'il eut atteint l'âge de dix ans , il avoit esté envoyé à Rome pour y faire ses études au College des Jesuites , qu'un de ses parens avoit fondé. Mr de Boze fit ensuite une peinture du desir que ce jeune Ecolier , petit neveu du Pere Cotton , Confesseur du Roy Henry IV. avoit fait voir après avoir fini sa Rhetorique , d'entrer dans les Jesuites , où il avoit un oncle celebre par sa

142 MERCURE

science, & par l'austerité de ses mœurs ; mais qu'on avoit eu moins d'égard aux avantages de sa naissance , qu'aux marques de sa vocation. Il fit voir ensuite les progrès qu'il fit dans ses études ; qu'ils estoient moins propres à inspirer de l'émulation qu'à décourager ceux qui n'avoient que les talens ordinaires ; de maniere qu'afin de faire une diversion considerable , on luy fit faire pendant qu'il étudioit en Philosophie , un Cours de Mathématique & de belles Lettres , sous le Pere d'Aix son oncle.

Il fit voir ensuite que ce Pere, suivant l'usage des Jesuites, avoit enseigné les Humanitez, ce qu'il avoit fait avec succès; qu'il fit ensuite sa Theologie, & qu'il avoit enseigné la Philosophie dans le College de Lyon, où l'on n'avoit pas encore vû de Professeur si consommé, ce qui luy avoit attiré en peu de temps beaucoup de Disciples étrangers. Il ajouta à tout cela une Peinture de sa maniere d'enseigner, qui parut aussi nouvelle que bonne & curieuse, & il dit que le College de Lyon possedoit alors des

144 MERCURE

Jesuites d'une grande capacité, sçavoir les Peres de S. Rigaud, Theophile Rainaud, de Chales, Giballin & Fabry, & que leur estime pour le Pere de la Chaise s'estant jointe aux applaudissemens du public, ils n'avoient rien oublié pour l'engager à faire imprimer sa Philosophie; mais qu'il avoit consenti à peine d'en donner un Abregé en maniere de These, qu'on avoit imprimé en deux petits volumes *in folio*, où la Logique & la Morale renferment tout ce que l'on peut imaginer de plus propre à former

mer l'esprit ou le cœur, & où l'on ne trouve presque aucunes de ces Questions infructueuses qu'un long usage semble avoir consacrées au bruit de l'école & au plaisir de la dispute.

Mr de Boze ajouta beaucoup de choses curieuses à l'avantage de ces deux volumes, & dit que le Pere de la Chaise auroit peut-être fait imprimer un abrégé de la Theologie qu'il avoit enseignée avec la même distinction, s'il n'avoit presque aussi-tôt esté destiné à un employ qui le demandoit tout entier, & qu'il fut nommé Recteur de

Avril 1709.

N

146 MERCURE

la Maison de Grenoble , où il fut obligé de se rendre , mais qu'il n'y resta que quelques mois , Mr de Villeroy , Archevêque de Lyon , dont il fit un très beau Portrait , qui ne pouvoit soutenir l'éloignement d'un homme qui luy étoit si cher , ayant trouvé le moyen de le faire revenir ; & qu'après son retour , il avoit gouverné successivement les deux Colleges , & entrepris d'y faire fleurir les Lettres de plusieurs manieres différentes , de sorte que dans des lieux presque incultes on vit naître à la

fois une ample Bibliothèque ,
une espece d'Observatoire ,
des Cabinets de Mathemati-
que & d'Anquititez. Mr de
Boze pour suivit en faisant con-
noistre que le Pere de la Chai-
ze avoit passé ensuite à l'admi-
nistration entiere de sa Société
dans la Province, & qu'il s'y
apliquoit uniquement à en
connoistre les sujets & les be-
soins lorsque le Roy le choisit
pour son Confesseur à la place
du feu Pere Ferrier, & que
quoyque le choix d'un Prince
sage & éclairé format un assez
grand éloge du pere de la Chai.

N ij

148. MERCURE

ze, ce choix luy estoit d'autant plus glorieux, qu'il n'estoit jamais aproché de la Cour plus près, que de cent lieues; cet endroit fut suivi d'une tres-belle Peinture de toutes les grandes qualitez du Pere de la Chaize, qui luy attirerent en peu de temps le respect des Courtisans & la confiance du Roy. Mr de Boze joignit à cette peinture, celle du goust que le Pere de la Chaize continua d'avoir pour les Monumens antiques, & fit voir que ce n'estoit point à cause de la situation ou il se trouvoit à la Cour, que les Sça-

vans avoient continué d'avoir commerce avec luy , & luy avoient dedié plusieurs Ouvrages, & il rapporta à cet occasion, que Mr Vaillant qui luy avoit dedié son Livre de l'Histoire des Rois de Syrie par Médailles, avoué dans l'Épître, dans la Préface , & dans plusieurs endroits de l'ouvrage même , qu'il luy en doit l'idée & la perfection, & que Mr Spon, quoy qu'engagé dans les erreurs d'une Secte qui n'avoit jamais pû compter le Pere de la Chaise au nombre de ses Protecteurs ou de ses amis, luy avoit

150 MERCURE

adressé la Relation de ses Voyages, en faisant sentir que c'étoit au mérite personnel qu'il rendoit hommage en adressant un ouvrage rempli d'Inscriptions, de Médailles, & d'autres Monumens au plus juste estimateur qu'il connut sur ces matieres, & que si la bienséance ne luy permettoit pas de se taire absolument sur l'importance & sur la dignité du poste qu'il remplissoir, il se contentoit de luy dire que son amour pour les Cezars & pour les Heros de l'Antiquité avoit esté depuis long-temps l'heureux

présage de son élévation & de son attachement à la personne du plus grand des Rois; il poursuivit en faisant connoître que le Pere de la Chaize avoit porté fort loin le goust de l'Antiquité; qu'il l'inspiroit à tous ceux qu'il croyoit capables de l'éclaircir ou de l'orner par leurs recherches; que la connoissance des Médailles luy doit une partie du progres qu'elle a fait dans le dernier Siecle; que ce fut sur le témoignage qu'il rendit au Roy de l'utilité & des agrémens de cette occupation, que ce Prince l'a jugea digne

N iiiij

152 MERCURE

d'entrer dans les delassemens de la Royauté , & que ce fut par cette raison que Sa Majesté le nomma entre les premiers Sujets dont il luy plût d'augmenter cette Academie en l'année 1701.

Comme dans cet Extrait, j'ay peu rapporté de morceaux entiers du discours de Mr de Boze, & que je me suis contenté de dire en plusieurs endroits qu'il avoit fait de tres belles peintures de telles & telles choses , je croy devoir finir par un endroit que je rapporteray presque dans les mêmes termes , ceux

dont je le tiens, ayant fait un grand effort de memoire pour le retenir; voicy donc de quelle maniere il finit son discours.

Son assiduité estoit très grande par rapport à son âge, & au peu de temps dont il pouvoit naturellement disposer; elle estoit remarquable & utile en ce qu'il avoit toujours quelque découverte à annoncer à la Compagnie ou quelque Monument singulier à luy communiquer, Médailles, Pierres gravées, Figures antiques, Instrumens de sacrifices, Urnes, Inscriptions de tout genre. C'est icy qu'il répandoit avec joye tout ce qui luy venoit des

154 MERCURE

Pais Etrangers ou des differentes Provinces du Royaume qu'il avoit en quelque sorte renduës tributaires de sa curiosité ; il nous apportoit aussi fort souvent des Dissertations sur les matieres qui luy paroissoient estre du ressort de l'Academie , & il avoit soin de n'en prendre que de bonne main ; enfin il nous aimoit, & par un juste retour nous craignons pour luy jusqu'au changement des saisons : il mourut le vingtième de Janvier dernier lorsque le froid se faisoit sentir avec le plus de violence ; mais rien ne fut capable de diferer les pieux devoirs que nous avions à luy rendre , &

GALANT 155

L'Hiver de 1709. que les Naturalistes viennent de marquer pour long-temps dans leurs Annales, le sera de même dans nos Registres.

Le Pere de la Chaise estoit dans la quatre-vingt cinquième année de son âge , la soixante-dixième depuis son entrée dans la Compagnie de Jesus , & la trente quatrième depuis sa nomination à la place de Confesseur du Roy. Il avoit toujours jöüy d'une bonne santé ; la vieillesse même , qui ne luy avoit jamais servi de pretexte pour se dispenser daucun de ses devoirs , sembloit avoir renouvelé en luy quelques agréments exte-

156 MERCURE

rieurs. Il estoit né bienfaisant & son inclination à obliger étoit si grande qu'elle luy présentoit d'abord les choses qu'on luy demandoit dans toute l'étendue de leur possibilité.

Le Public attend peut-estre encore que nous luy représentions le Pere de la Chaize remplissant les delicates & sacrées fonctions de son Ministère ; les uns voudroient qu'on leur dit tout ce que sa pitié & son zele pour la Religion luy ont fait entreprendre ; combien il a contribué à la destruction de l'Herésie en France, & ce que luy doivent les Missions Apostoliques

dans les Pays les plus éloignez. D'autres souhaiteroient qu'on le leur peignit au dessus du travail & des contrarietez , toûjours occupé sans le paroistre jamais ; toûjours affable & tranquile, juste & exact dans la decision des affaires qui luy estoient renvoyées , persuasif, pressant , actif dans celles qui dépendoient de la negociation ou du mouvement , & toûjours incapable d'une fausse démarche.

L'Illustre Societé qui vit ce grand homme se former dans son sein , & qui en partage aujourd'huy la perte avec nous , ne manque ni d'Historiens ni d'Orateurs pour transmettre à la posterité un détail

158 MERCURE

si intéressant ; nous donc , les éloges sont moins des Histoires & des Panegyriques , que de simples mémoires sur la vie des Académiciens , nous croyons qu'il suffit presque d'y rapporter ce qu'ils ont fait pour les Lettres , & ce que les Lettres ont fait pour eux.

Il n'est pas nécessaire de vous dire que le discours de Mr de Boze fut écouté avec plaisir , & qu'il reçut de grands applaudissemens de toute l'assemblée , puisqu'il est aisé de se l'imaginer , & que l'on ne pouvoit se défendre de luy donner les louanges qu'il méritoit.

Mr l'Abbé de Mongault lût ensuite une Dissertation *sur les honneurs Divins qui ont esté rendus aux Gouverneurs des Provinces Romaines pendant que la Republique subsistoit*. La matiere des Apotheoses des Empe- reurs a esté souvent traitée ; mais celle-cy est toute neuve , & peu connue. L'Auteur prou- va d'abord par des autoritez authentiques & par des passages formels , que Marcellus celuy qui prit Siracuse ; Lucius Scevola le grand Pontife , & Lucullus le vainqueur de Mi- thridate , avoient vû établir de

160 MERCURE

leur vivant des Sectes en leur honneur semblables à celles des Dieux; il fit voir que Quintus Flaminius avoit un Prêtre à Calcide en Etholie, & qu'on luy faisoit des Sacrifices. Il parla ensuite des Temples qu'on avoit dediez à des Gouverneurs Romains, conjointement avec les Dieux, & de ceux qu'on leur avoit bâtis exprés. Il remarqua que cet usage estoit non seulement toléré, mais même autorisé par les loix; c'étoient, continuait-il, comme des monumens Publics de l'assujettissement des

Provinces conquises; car les Romains savoient qu'il n'y a point de plus grande marque de servitude que l'excez de la flatterie; que l'estime, l'admiration, & la reconnoissance avoient d'abord decerné ces honneurs, ce qui se tourna enfin en coutume; que lorsque les Peuples se sont une fois trop livrés à la flatterie, elle devient comme un Tribut nécessaire; & que ceux qui ont l'autorité, se mettant souvent peu en peine de mériter les mêmes titres que leurs predecesseurs se font un point d'honneur de se les

Avril 1709. O

162 MERCURE

faire donner ; qu'aussi arrivoit-il quelquefois que les Peuples après avoir gemi de s'estre vûs reduis à flater d'une maniere si outrée des Gouverneurs qui les opprimoient , portoient leurs plaintes à Rome dès qu'ils en avoient changé , & faisoient faire le procez à ceux à qui ils avoient rendu des honneurs Divins ; que d'un autre costé , il s'en trouvoit qui , peu touchés des honneurs que les Provinces accordoient trop liberalement plutost à leur place qu'à leur personne, ne pensoient qu'à détourner à leur

profit une partie des fonds qu'on imposoit pour leur bâtir des Temples , & pour les frais des Fêtes & des Jeux.

Mr l'Abbé Mongault remonta ensuite jusqu'à l'origine de ce culte que les hommes ont rendu à d'autres hommes, que l'on trouve chez tous les Anciens Peuples , chez les Assyriens , les Perses & les Egiptiens , aussi bien que chez les Grecs. Il dit que les hommes ayant perdu insensiblement les veritables idées de la Religion qui leur avoient esté transmises par les Patriarches , leur

O ij

164 MERCURE

esprit au lieu de s'élever jusques au Souverain Être & à la première cause de tous les biens , s'arresta aux causes inférieures & sensibles ; qu'ils en firent l'objet de leur culte qui fut réglé par leur différens besoins , que l'on peut réduire à ceux de la nature, & à ceux de la société ; que les besoins de la nature firent naître le culte des creatures inanimées , & les besoins de la société le culte des hommes qui luy furent utiles, en inventant l'Agriculture , les Sciences , & les Arts , qui donnerent des Loix

aux peuples, qui furent les defendre contre les insultes de leurs voisins , & qui purgerent la terre de brigands; que ce fut dans des temps moins reculez qu'on rendit les honneurs Divins à des hommes vivans, & qu'enfin les Grecs en estoient venus jusques à honorer d'un culte Religieux, même avant leur mort, de simples Ateletes , qui ne s'estoient distinguez que par la force ou l'adresse qui les avoit fait couronner aux jeux Olympiques. Il y a beaucoup d'aparence, poursuivoit-il , que dans les

166 MERCURE

commencemens, le culte qu'on rendoit aux hommes après leur mort n'estoit qu'un culte civile, qui degenera ensuite en superstition. L'Auteur, dans la troisieme partie de sa Dissertation, fit voir que les honneurs Divins qu'on avoit rendus aux Gouverneurs des Provinces dans les terres de la Republique, avoient esté la source & le modele de ceux que l'on avoit rendus depuis aux Empereurs; ce qu'il montra en comparant les honneurs Divins que le Senat decerna à Cesar & à Auguste pendant

leur vie , avec ceux que les Provinces avoient rendus à leurs Gouverneurs. La principale difference qu'il y remarqua , c'est que le Senat n'avoit jamais fait batir de Temple à Rome à aucun Empereur pendant sa vie; ce qu'il prouva contre quelques Auteurs Anciens qui semblent dire le contraire.

L'Auteur de cette Dissertation a donné au Public il y a dix ans, une Traduction Francoise de l'Histoire Grecque, d'Herodien , dont il doit donner dans peu une seconde Edition.

168. MERCURE

Il a aussi presque achevé celle des Lettres de Cicéron à Atticus , avec des remarques. Il en a déjà donné un Volume, & on commencera incessamment à en imprimer la suite.

M^r Couture finit la Séance par la lecture de la seconde partie de sa Dissertation sur la vie privée des Romains. Dans la première il avoit suivi le Citoyen depuis le matin jusqu'à midy aux Temples des Dieux, aux Palais des Grands, dans les Places publiques, & dans tous les endroits où la Religion, l'Ambition, l'Intérêt, &

& les liaisons du sang & de l'Amitié l'appelloient. Dans celle-cy il l'accompagne partout où le soin de sa santé & l'amour d'un honneste plaisir le conduisoient. Ainsi il fit faire deux personnages dans le même jour aux Romains qui, n'estoient point engagez dans les emplois publics : celuy des six premieres heures estoit fier & hautain, sérieux & composé ; celuy des six dernieres estoit doux & gracieux, humain & naturel. Les affaires estant pour la matinée, les amusemens estoient pour l'a-

Avril 1709. P.

170 MERCURE

presdinée : de maniere que tout le discours de Mr Couture roula sur la promenade, sur les exercices du corps ; & sur les bains des Romains ; ce qui merita le plus d'attention, fut la difference de toutes ces choses , par rapport aux divers temps de la Republique Romaine ; dans laquelle comme par tout ailleurs les occupations ont ordinairement suivi les mœurs, & les mœurs ont suivi la fortune. Cet Academicien en demeura au souper des Romains , & promit qu'il le donneroit dans une autre Séance.

Le lendemain Mercredy 17.
du mois l'Academie Royale
des Sciences s'estant assemblée,
l'ouverture en fut faite par Mr
de Fontenelles, Secretaire per-
petuel de cette Academie, de
même que celle de l'Acade-
mie Royale des Medailles &
Inscriptions avoit esté faite la
veille par Mr de Boze, qui en est
aussi Secretaire perpetuel ; &
comme depuis l'Assemblée pu-
blique d'après la Saint Martin
il n'estoit mort qu'un seul A-
cademicien de l'Academie des
Sciences , Mr de Fontenelles
n'eut qu'un éloge à faire. C'é-

P ij

172 MERCURE

toit celuy de Mr de Tournefort l'un des plus grands Botanistes qui ayent jamais esté , & dont la réputation est des plus étenduës , estant connu dans plusieurs parties du monde à cause des voyages qu'il y a faits. Comme je vous ay déjà envoyé un Article qui contient à peu de chose près toute l'Histoire de sa vie , je ne vous repeteray point icy ce qu'en a rapporté Mr de Fontenelles , puisque ce ne seroit que vous dire en d'autres termes ce que vous sçavez déjà presque. Toute la difference qu'il peut y

avoir entre ce que Mr de Fontenelles a dit , & ce que je vous ay envoyé , est que le stile de mes Lettres , doit estre seulement narratif , simple , naturel , & tel qu'il est naturellement dans une conversation qui s'engage sur le champ , & dans laquelle on ne doit rien dire d'étudié , & qui approche même de l'Eloquence , ce qui est cause que je rejette , lors que je vous écris , tout ce qui devroit paroistre trop recherché & trop travaillé si je le laissois dans mes Lettres , où la simple

P iij

174 MERCURE

nature doit seulement paroître. Il n'en doit pas être de même des Discours qui sont prononcez publiquement & ils doivent être regardez comme des piéces d'Eloquence, & particulièrement lors qu'ils sont raportez dans des Academies, le nom seul d'Academie faisant connoître que ce ne peut être qu'un Assemblage de personnes dont l'esprit est du premier ordre pour les choses dont elles se mêlent, & sur tout lors qu'elles sont dites dans des Assemblées publiques qui sont toujours

remplies d'Auditeurs dont les pluspart sont aussi Eloquentes que Sçavants , & même d'habiles Etrangers , puisque s'ils n'estoient pas de ce caractère , la curiosité ne les porteroit pas à aller écouter des Discours médiocres.

Tous les faits de l'histoire de la vie de Mr de Tournefort , que Mr de Fontenelles , a raportez , & ceux que vous avez lûs dans ma Lettre du mois de Février , sont a peu près semblables. Il en à néanmoins paru un ou deux différens dans ceux qu'à raportez

P iiij

176 MERCURE

Mr de Fontenelles. Je suis persuadé qu'il a eu de bonnes raisons pour le faire, où qu'il les a crus de même qu'il les a rapportez. Je ne blame point ce qu'a dit un si sçavant homme, & que je ne puis même imiter de fort loin; mais je puis assurer que les faits que je vous ay rapportez sont veritables, & même dans toutes les circonstances qui les acompagnent, les ayant eüs d'une personne même qui y a eu part.

Mr de Fontenelles ayant cessé de parler; c'est à dire de se faire admirer, Mr Saurin,

dont l'étendue du génie est connue, qui travaille au Journal des Sçavans qui est aujourd'hui si estimé, & qui n'a jamais parlé publiquement à l'Académie sans s'attirer de grands applaudissemens, prit la parole, & lut le Discours dont voicy l'Extrait; il avoit pour titre.

Examen d'une difficulté considérable proposé par Mr. HUGHENS contre le Systeme Cartesian sur la cause de la pesanteur.

Mr. Saurin dit d'abord que les effets de la nature les plus

178 MERCURE

ordinaires , & qui frapoient le moins le commun des hommes n'estoient pas ceux qui donnoient le moins d'exercice aux Philosophes , tel qu'estoit le Phenomene de la pesanteur ; qu'une pierre jettée en l'air retombant à plomb sur la surface de la terre, on ne s'avisoit guere d'en estre surpris ; que cependant trouver la cause de cette chute , estoit un des plus difficiles Problemes que la Phisique eut à resoudre, & que l'on n'étoit point encore parvenu à en donner une solution suffisamment démontrée, & qui répan-

dit une pleine lumière sur toutes les difficultez. Il dit ensuite qu'il avoit entrepris sur cette matiere un petit Traité qu'il avoit commencé à lire dans les assemblées particulières, & rappella ce qu'il avoit déjà lû de ce Traité, après quoy il dit qu'il alloit exposer simplement l'objection; ce qu'il croyoit qu'on pourroit y répondre, & ce qui luy paroïssoit rester de difficultez, & qu'il attendroit des lumières des Philosophes qui alloient l'écouter, & de celles de l'Académie ce qui manquoit aux siennes. Il ajouta, en repre-

180 MERCURE

nant les choses de plus haut , qu'on n'aperçoit dans les corps pesants , que deux choses , l'une, qu'estant lachée en l'air, ils se mouvoient suivant une direction qui tendoit à peu près au centre de la Terre , & l'autre , qu'ils faisoient effort pour se mouvoir suivant la même ligne , lorsqu'ils estoient retenus , & que c'estoit précisément cet effort avec lequel ils pressoient ou pouissoient ce qui les retenoit , qu'on apelloit *pesantueur* , il donna ensuite des raisons de ce qu'il venoit d'avancer. Il poursuivit en expli-

quant la matiere dont il philo-
sophoit sur la pesanteur , avec
Mr Hughens. Il dit que les
corps pesants se mouvant vers
le centre de la Terre , ils y é-
toient donc poussez ; que ces
corps ne pouvoient estre pouf-
sez que par d'autres corps qui
les chocquoient ; qu'il y avoit
donc d'autres corps en mouve-
ment qui heurtoient contre
ceux qu'on apelloit *pesants* , &
qui par ce choc les pouffoient
où l'on les voyoit tendre ; que
ces autres corps n'estant point
aperçûs, c'estoit donc une ma-
tiere subtile que la delicateffe

182 MERCURE

de ses Parties déroboit à nostre vûë , & que comme l'on sçavoit d'aillleurs par mille autres effets que la Terre nâgeoit dans un fluide d'une subtilité inconcevable qui l'environnoit de toutes parts , il n'y avoit pas lieu de douter que ce ne fut à cette matiere fluide qu'il falloit attribuer l'impulsion qui produisoit le mouvement des corps pesants ; ce qu'il expliqua.

Il poursuivit en disant que *jusque là il avoit marché de concert avec Mr Hughens ; mais qu'il alloit s'en separer. Mr Hughens,*

continua t-il fait mouvoir circulairement la matiere celeste en tous sens autour du centre de la Terre; c'est à-dire que dans son Systeme, le centre de la Terre est le centre commun de tous les cercles que décrit la matiere celeste; au lieu que selon Descartes, elle se meut tout en même sens autour de l'Axe, d'Occident en Orient, & décrit des Cercles dont les Plans sont paralleles à celui de l'Equateur; c'est cette opinion que je defends contre les deux objections de Mr Huguens dont il s'agit. Mr Saurin prouva ensuite fort clairement son opinion par un grand nom-

184 MERCURE

bre de raisons aussi curieuses que solides, & qui luy attirerent de grands aplaudissemens, & l'on fut surpris de l'immensité des calculs qu'il avoit esté obligé de faire pour soutenir son opinion d'une maniere incontestable, ou du moins qui luy pût estre contestée, peu de gens estant aussi profonds que luy dans la matiere qu'il traitoit, & qu'on ne peut approfondir sans y employer un temps infini.

Il dit ensuite que feu Mr Mariote, l'un des plus habiles & des plus exacts Observateurs en

Physique qu'ait eu l'Academie
 avoit fait quantité d'experien-
 ces sur la force du choc des flui-
 des , & en particulier de l'eau
 & de l'air. Il expliqua les ex-
 periences que Mr Mariote avoit
 faites , dont il combatit la plus
 grande partie par plusieurs
 bonnes raisons , & dont les
 Auditeurs furent frappez. Mr
 Saurin fit ensuite de solides &
 curieuses reflections sur les
 choses qu'il avoit cruës luy
 même , & cet endroit ne fut
 pas un des moindres morceaux
 de son Discours, dans lesquels
 il se rendit justice sans se flater,

Avril 1709.

Q

186 MERCURE

& en effet il traitoit une matiere bien difficile à expliquer, & encore plus difficile à bien faire concevoir; & après avoir dit beaucoup de choses touchant la pesanteur, que l'on pouvoit prendre pour des paradoxes, il dit que les sens ni l'imagination ne devant pas estre écoutez sur ce point, & que la raison ne devant y fixer aucunes bornes, il estoit permis de donner à la tiffure des corps toute la rareté, comme à la matiere celeste toute la subtilité dont on avoit besoin, pourveu seulement que la su-

position que l'on fit pour l'effet que l'on voudroit expliquer, ne se trouvaſt pas combattu par d'autres effets : il dit qu'il ajoutoit encore un Article qu'on ne pouvoit trop appuyer, & qui ſe raportoit à celui des Figures plus ou moins embarraſſantes dont il avoit parlé; c'eſtoit que les particules de la matiere celeſte n'avoient ni figure ni groſſeur determinée; que chaque particule pouvant ſe diviſer, & ſe diviſant à l'infini ſelon les beſoins, & avec la derniere facilité, elles ſ'accommodoient ſans peine à toutes

Q ij

188 MERCURE

sortes de places, ce qui diminueoit infiniment dans le fluide la resistance au déplacement, & ce qui affoiblissoit d'autant son effort.

Mr Saurin parla ensuite de quelques Experiences faites par M^r Newton, & dont quoy qu'elles parussent d'abord en quelque façon favorables à son sujet, il fit voir qu'on ne pouvoit tirer d'assez fortes consequences, non plus que des Experiences qu'il pourroit faire. Il ajouta que quand après toutes les considerations qui venoient d'estre faites, on ne se-

roit pas moins frappé comme d'une absurdité, de cette rapidité prodigieuse que l'on donnoit à la Matière celeste proche de la terre, quoy qu'elle ne s'y fist pas sentir, & qu'il sembloit qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre pour diriger cette absurdité, comme on estoit obligé d'en diriger tant d'autres dans la plupart des sujets de Physique, & generalement presque dans tous les objets connus, puisqu'enfin cette absurdité prétendue ou vraye, où conduisoit le sentiment qu'il deffen-

190 MERCURE

doit, se trouvoit une suite nécessaire des plus certaines Observations des Astronomes ; ainsi qu'il alloit le démontrer , ce qu'il fit en effet d'une manière très sensible & très-savante & dont il est impossible de donner une idée par extrait , à cause de la quantité de choses curieuses qu'il rapporta en approfondissant la matière ; de sorte que l'on fut étonné du grand nombre de recherches qu'il avoit faites ; de sa grande attention à examiner jusques aux moindres circonstances de la matière qu'il venoit de trai-

ter, & de la profondeur de son imagination, & de son sçavoir.

Mr l'Abbé Bignon, ayant resumé le Discours de Mr Saurin, Mr de Vieussens, le fils, habile Medecin, prit la parole, & lut un Discours qui regardoit les conjectures sur la cause prochaine ou immediate du Delire Melancolique. Il dit que la Maladie qu'on nomme Melancolie est un Delire sans fièvre sur un ou deux objets seulement, à l'égard desquels il asservit & obscurcit entierement la rai-

192 MERCURE

fon , dans le temps qu'il la
laisse jouir d'ailleurs librement
de tous ses privileges ; que la
joye y est quelquesfois atta-
chée ; mais que la tristesse & la
crainte l'acompañent pres-
que toujours ; que ceux qui
sont atteints de cette Maladie,
ont chacun leur delire parti-
culier ; que les uns s'imaginent
estre composez de sel, les au-
tres de verre ; qu'il y en a
qui se croient Prophetes , les
autres Rois ; que quelques-uns
se figurent avoir esté changez
en Cerf, & quelques autres en
Serpent. Et il ajouta qu'il ne
finiroit.

finiroit point s'il s'arrestoit à
raporter tout ce que cette
Matiere fournit d'extravagant
& de singulier.

Il fit ensuite connoistre d'où
provenoit le nom de Melan-
colic , & pourquoy les an-
ciens Medecins , l'avoient ainsi
nommée, en ajoutant qu'il luy
seroit facile de refuter leur
opinion. Il parla aussi de celle
des nouveaux Medecins sur
la cause de la même Maladie,
qu'il combatit par un grand
nombre de raisons specieuses ;
ensuite dequoy il donna sur
cette maladie , une Hypothese

Avril 1709. R

194 MERCURE

nouvelle qui s'accorde avec l'Anatomie ; qui fait concevoir clairement la distribution des esprits animaux dans le centre ovale ; qui favorise la Mécanique avec laquelle les Cartesiens prétendent que nos Jugemens se forment , & qui fournit une explication vrai semblable du Delire Melancolique ; ce qu'il justifia par un grand nombre de raisons qui furent applaudies. Il fit voir ensuite , comment , par le moyen des remèdes apéritifs , il avoit guéri le Delire d'une fille , où la Melancolie l'avoit fait tom-

ber, en luy faisant prendre les fortes impressions, que ce Délire a coutume de donner, & sur tout sur ce qu'il luy avoit fait croire qu'elle estoit devenue Serpent, & il ajouta un détail des raisons qui avoient donné lieu à cette jeune fille de croire qu'elle estoit devenue Serpent.

Mr de Vicussens fit voir aussi que l'on ne doit pas croire que toutes les especes de Délire qui sont connues dépendent de la même cause, & que les choses se passent bien différemment dans la Phrénésie,

R ij

196 MERCURE

où le mouvement impetueux & deregulé des esprits animaux, produit tous les étranges accidens qui accompagnent cette violente maladie. Il parla ensuite du Delire maniaque, dont il fit aussi une Description. Il passa de là au Delire des Letargiques qu'il expliqua. Il finit par le Delire où tous les hommes sont plus ou moins sujets en dormant, & il conclut de là, que toutes les especes de Delire, dont il avoit parlé en dernier lieu, avoient pour cause prochaine le cours irregulier & impé-

tueux des esprits animaux, où l'interruption & l'irregularité de leur mouvement, au lieu que le Delire melancolique dépend d'une obstruction qui se forme dans un des tuyaux du centre ovale; que c'est cette obstruction qui empêche les esprits animaux (comme il l'avoit déjà expliqué) de parcourir les traces qui découvroient aisément à ces sortes de malades , leur erreur, par la parfaite opposition qu'il reconnoistroient pour lors , l'objet de leur Delire , & eux-mêmes. Mais que la digue est

R ij

198. MERCURE

ordinairement si forte que c'est toujours inutilement qu'on travaille à l'emporter, quand les premières tentatives n'ont point réussi.

Je vous parlay le mois passé de la mort de Mr le Président de la Barde, & j'aurois dû vous dire dans cet Article qu'il a conservé sa raison toute entière jusqu'à la fin de sa vie; qu'il a rempli les fonctions de sa Charge jusqu'en 1709. après quoy ayant résolu de la quitter pour ne vacquer plus qu'à ce qui regardoit les affaires de son salut,

il est mort avec une présence d'esprit qui est ordinairement rare dans les derniers momens de la vie.

Pendant que la mort oblige les uns de quitter d'éclatantes Charges, ceux à qui une grande jeunesse doit donner lieu de croire qu'ils rempliront longtemps les fonctions de celles dont ils seront pourvus, s'empressent d'en avoir de bonne heure, & c'est pourquoy Mr le Marquis de Masparault, ci-devant nommé Marquis de Chenevieres, & fils de Mr le Marquis de Masparault, vient

R. iiii

200 MERCURE

d'acheter , quoyqu'il n'ait encore que quinze ans , la Charge de Chambellan de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans , qu'avoit Mr le Marquis de Breauté , qui voulant toujours avoir l'honneur d'estre auprès d'un si grand Prince , & auprès duquel le service a de grands agrémens , doit acheter l'une des plus grandes Charges de la Maison de S. A. R.

Le Roy a donné le Gouvernement du Comté de Beaulieu en Argonne , à Mr le Comte de Rommécourt , Abbé de l'Abbaye de Beaulieu audijt Ar-

gonne, dont il prêta serment le mois passé, entre les mains de Monsieur le Chancelier. Je remets au mois prochain à vous parler de la Maison de ce nouveau Gouverneur, dont j'ay beaucoup de choses curieuses & historiques à vous dire.

On ne peut trop admirer l'attention que Sa Majesté à marquée, & qu'elle fait voir encore tous les jours à reconnoître tous les services de ceux qui se sont distinguez dans Lille pendant le Siege de cette Place. Elle a donné la Croix

202 MERCURE

de Chevalier de S. Louis à M^{re}
Jean de Barelier , Chevalier ,
Seigneur de Bitry , qui a servi
auprès de Mr le Maréchal
Duc de Boufflers en qualité
d'Ingenieur , au Siege de Lille ,
où il a eu un bras cassé d'un
éclat de bombe , qu'on crut
d'abord luy devoir couper , &
dont après quatre mois de ma-
ladie , il est demeuré estropié.
Il y a plus de trente ans qu'il
a commencé à servir. Il a esté
Cadet dans la Compagnie des
Gentilshommes. Le Roy luy
donna ensuite une Lieutenan-
ce dans le Regiment de Picar-

dié, d'où il passa à une Lieutenance du Regiment de Normandie, dans la Compagnie de Bonlieu son cousin, qui commandoit le second Bataillon de ce Regiment. Il eut ensuite une Compagnie Franche, & il fut nommé Ingenieur par le Roy. Il servit en cette qualité sous Monsieur le Duc de Vendosme pendant la Campagne de 1707. Cet Officier qui a toujours eu beaucoup de genie pour les Fortifications & pour le dessein, en presenta un livre manuscrit à Mr le Maréchal de Vauban avant sa

mort , & ce Maréchal en fut si content , que dans le moment même il en parla à Mr le Pelletier de Souzy , Directeur general des Fortifications & qui en parla sans doute avantageusement à Sa Majesté , puisqu'elle le nomma peu de temps après Ingenieur du département de Maubeuge.

Je passe aux nouvelles d'Espagne , dont j'ay beaucoup de choses à vous dire , & je commence par l'extrait d'une Lettre de Madrid.

Don Eugenio de Miranda ,

*Sur-Intendant des Droits sur le
Chocolat, Tabac, & Sucre, &
President de la Junta du Com-
merce de S. ville, est mort icy ge-
nerallement regretté.*

*On a appris par des nouvelles
de Lisbonne que les Portugais ont
perdu 48. vaisseaux de leur Flo-
te du Bresil en comptant ceux que
la Tempeste a fait perir aux costes
du Bresil & dans le Tage, &
qu'on ne voit plus de monnoyes
d'argent en Portugal, les Anglois
& les Hollandois les faisant pas-
ser chez eux.*

*Le fils de Mr le Marquis de
Torrecusa grand d'Espagne, fut*

206 MERCURE

baptisé le dix septième de Mars
Et tenu sur les Fonts par Mr
Amelot Ambassadeur de France,
au nom de Monseigneur le Dau-
phin, Et par Madame la Prin-
cesse des Ursins au nom de Mada-
me la Duchesse de Bourgogne. Le
Baptême s'est fait avec beaucoup
de magnificence dans l'Eglise de
saint Sebastien qui estoit ornée
des plus belles Tapisseries de la
Couronne. Les personnes les plus
distinguées de la Cour Et de la
Ville y assistèrent, Et la ceremo-
nie se fit par le Patriarche des
Indes.

Me la Duchesse de Bejar âgée de

14. ans, fille de Mr le Marquis de Villa Franca, mourut le 16 Mars sans laisser d'enfans.

Mr l'Inquisiteur General d'Espagne est aussi mort dans le même mois d'une fluxion de poitrine.

Ce Prelat estoit d'un merite si parfait & si accompli que la Cour en est dans une grande offension.

Les Archevêques de Saragosse & de Valence arriverent icy le ving-cinquième du même mois pour assister à la Ceremonie du Serment qu'on doit prester au Prince des Asturies.

Je crois qu'en attendant que je vous en envoie le détail,

208 MERCURE

que vous trouverez peut-estre à la fin de ma Lettre, la lecture de ce qui suit doit vous faire plaisir.

Les Princes fils aînez des Rois d'Espagne sont toujours nommez *Prince des Asturies* jusqu'à ce qu'ils heritent de la Couronne de leur pere; le premier qui porta ce Titre fut le Prince Henry qui fut depuis Roy sous le nom de Henry Troisième surnommé *le Dolent*. Le Roy son pere Jean I^r. resolut en 1388. de le nommer Prince des Asturies à l'ocasion du mariage qu'il lui procura avec l'Infante,

Catherine d'Angleterre , & il
 declara que deormais tous les
 Princes Premiers nez des Rois
 d'Espagne, les Successeurs , se-
 roient connus & designez par ce
 nom de Prince des Asturies en
 mémoire de ce que le Roy Pela-
 ge n'en prit point d'autre jus-
 qu'à ce qu'il eut rétabli la Mo-
 narchie d'Espagne comme il
 fit par les Victoires qu'il rem-
 porta sur les Maures qui l'a-
 voient usurpée,

Les Princes des Asturies ne
 jouissent que du seul titre de
 ces Provinces , & ils n'ont au-
 cuns droits sur le Domaine qui

Avril 1709. S

210 MERCURE

en dépend ou du moins on ne le permet pas Il n'y a point d'exemple dans l'Histoire que cela ait esté autrement ; car quoyque le Roy Henry IV. surnommé *l'Impuissant*, prétendit jouir de tous les avantages utiles attachez à ce Titre, lorsqu'il se brouilla avec le Roy son pere Jean Second du nom, il ne pût jamais venir à bout de son dessein, quelques ressorts que fist jouer pour cela Don Jean Pacheco, aidé de l'autorité de ce Prince, qui desiroit d'augmenter sa puissance pour s'opposer à celle de Don Al-

varre de Luna, favory du Roy,
 & qui abusoit de sa confian-
 ce. Aussi ces Princes n'ont-ils
 pas plus de droit dans les
 Asturies, que les Dauphins fils
 aînez de France en ont dans le
 Dauphiné. Il y a même quel-
 ques Auteurs qui ont crû que
 le Titre de Dauphin attribué
 aux fils aînez de France en
 1349. par la donation du
 Comte Humbert Dauphin de
 Viennois, fit prendre au Roy
 Jean Premier la resolution de
 designer à l'avenir les Infants
 d'Espagnes aînez, Princes des
 Asturies; neantmoins Mariana

S ij

livre 18. chap. 12. dit que ce fut à l'imitation des Princes de Galles, aînez des Rois d'Angleterre, ce qui a plus de vray semblance, puisque le Roy Jean Premier traittoit alors le Mariage de son fils aîné avec l'Infante Catherine d'Angleterre.

Le nom qui est donné aux Princes d'Espagne lorsque par précaution ils sont ondoyez leur est conservé dans le temps qu'on les baptise publiquement. Il est vrai que l'on peut alors par des raisons de dévotion, de politique ou de bienfaisance.

se, ajouter d'autres noms au
Premier, ce qui se pratique
même ordinairement ainsi, &
après la Cérémonie du Bap-
tême en public, on leur met le
Cordon de l'Ord. de la Toison.

Lorsque le Prince des Astu-
ries est âgé de 2. ou 3. ans, on
assemble les Deputez des Etats,
Villes & Royaumes d'Espa-
gne, qui font serment de le re-
connoître pour heritier des
Couronnes & Domaines du
Roy son pere.

Lorsqu'il approche de sa
septième année on travaille à
faire sa Maison. Le premier

214 **MERCURE**

choix est celuy d'un Gouverneur ; ce doit estre un homme de la premiere qualité , & qui soit connu pour avoir illustré sa grande naissance par l'amas des vertus convenables à l'éducation du Prince & à la conservation du depost précieux qui luy est confié par le Roy, en la place duquel il est pour cet effect substitué. On luy choisit ensuite un Precepteur ; ce doit estre un homme distingué par sa vertu , son merite , sa doctrine , & sa grande érudition ; il peut estre Seculier , puisque le Docteur Don Lorenzo Ra-

mos del Manzano, Conseiller
du Conseil & de la Chambre
de Castille, a esté celuy du Roy
Charles II. Il peut estre aussi Ec-
clesiastique; le Roy Ferdinand
& la Reine ayant choisi pour
le Prince Jean leur fils aîné le
Pere Diego Deza de l'Ordre de
S. Dominique & Professeur en
Theologie en l'Université de
Salamanque, & parce que ce
Roy & cette Reine passent
dans l'Histoire pour ceux qui
ont pris les précautions les plus
judicieuses pour ce Prince, qui
estoit alors l'heritier présomp-
tif de leurs Couronnes, l'Em-

216 MERCURE

pereur Charles Quint com-
manda que son fils fut instruit
élevé & servi de la même ma-
niere que ce Prince l'avoit esté,
ce qui a toujours esté imité &
pratiqué par les Successeurs. On
nomme ensuite les Premiers
de la Maison du Prince , sça-
voir son Grand-Maistre , son
Grand-Ecuyer , son Grand-
Chambellan , & après tous les
autres Officiers Subalternes
qui dépendent de ces Charges ;
on choisit aussi les Gentils-
hommes de la Chambre, dont
une partie doit estre de gens
meurs & déjà sur l'âge & l'au-
tre

tre de jeunes Gentils hommes afin que la tranquillité serieuse des uns temperant l'ardente vivacité des autres , le Prince en tire toujours ce qui sera de meilleur pour sa conduite.

A l'égard du Ceremonial pour les honneurs qu'on luy doit & pour les respects qu'on luy doit rendre en luy parlant & en le servant , ils doivent estre tels qu'il sont dûs à l'heritier presomptif de la Couronne , & il n'y a là dessus aucune difference entre le Roy & son fils , si ce n'est que le Prince est traité d'Altesse Royale , &

Avril 1709. T

218 MERCURE

non de Majesté.

Le Mercredy dixième de ce mois les Chambres du Parlement s'estant assemblées, on y fit les Mercuriales en la maniere accoutumée. Mr le Premier President adressa d'abord la parole à Mrs les Gens du Roy.

Vous connoissez, leur dit-il, l'importance de nos fonctions & la grandeur des obligations qui y sont attachées; devenus les hommes du Prince & du Public, representez-nous aujourd'huy nos devoirs, & retracez nous fidelement le Caractere & les qualitez

essentielles qui sont nécessaires au parfait Magistrat, afin que la Cour travaille à corriger les défauts qui pourroient s'estre glissez dans l'administration de la Justice qui luy est confiée.

Mr d'Aguesseau Procureur General, prit ensuite la parole, & fit connoistre par un tres-beau Discours toutes les qualitez & toutes les vertus qui doivent remplir le cœur d'un parfait Magistrat, & l'Extrait de son Discours que je vous envoie est infiniment au dessous de la force de ses pensées & de la noblesse de ses expressions.

T ij

220 MERCURE

Dans ce jour solennel que la sagesse de nos Peres a consacré aux Mercuriales, nous avons à vous représenter quelles sont toutes les vertus qui doivent concourir pour former un parfait Magistrat ; mais bien loin que nous parlions le langage de l'amour propre, les fonctions de notre Ministère nous obligent de vous faire ressouvenir de la grandeur du rang auguste où vous estes élevez, & des soins que vous devez prendre pour en conserver ou pour en augmenter si faire se peut la gloire & la splendeur. Respectez votre Etat res-

pectez vous vous-même , si vous voulez que les hommes conservent pour vostre personne cette veneration qui est dûë à l'éclat de la Pourpre dont vous estes environnez ; vous serez toujours grands , si vous voulez toujours l'estre. La dignité qui est vraiment propre au Magistrat n'a encore rien perdu de son lustre ; que le sort jaloux de nostre bonheur semble nous abbaire ; que le malheur des temps suspende pour ainsi dire nostre autorité ; que le bruit des armes & le tumulte de la guerre paroisse vouloir retarder le cours de la justice ;

T iij

222 MERCURE

malgré toutes ces conjonctures le Magistrat depositaire de l'autorité du Prince demeure toujours dans une étroite obligation de s'en servir pour rendre la justice à ses peuples & quelque honneur que semble meriter la profession des armes , rien ne sera jamais plus respectable qu'un véritable Magistrat ; soit qu'il abaisse , soit qu'il élève , soit qu'il punisse , soit qu'il recompense ; il exerce toujours un pouvoir émané de la souveraineté ; mais si c'est l'autorité qui commence le portrait du parfait Magistrat , c'est la vertu qui doit le finir ; s'il est le supplé-

ment de l'une, il doit estre la perfec-
tion de l'autre. Le Magistrat
choisi entre les hommes pour rendre
témoignage à la verité, ne doit
jamais s'écarter des bornes qu'elle
luy prescrit. Toujours inaccessible
aux impressions qu'une fausse lueur
luy pourroit suggerer, il ne doit
se laisser conduire que par la seule
lumiere de la verité & de la justice.
D'un autre côté libre & exempt
des passions qui corrompent ordi-
nairement le cœur humain, il ne
doit jamais sortir de cette noble
indifference, qui le rend toujours
maître de son suffrage & le libre
arbitre de sa volonté : ou si le

T iiij

224 MERCURE

Magistrat permet à son cœur l'accès à quelques passions ; ce ne doit estre qu'à celles que la nature inspire pour le soulagement des personnes opprimées sans s'écarter des devoirs de la justice ; une compassion sage & éclairée pour les malheureux, une sainte pitié pour les affligés, une juste indignation contre les criminels. Ces sortes de mouvemens ne produiront jamais rien contre ses devoirs ; au contraire tant que ces traits éclatans formeront le Magistrat , rien ne sera jamais plus respectable ny plus respecté. Le monde sçaura l'honorer & admirera les vertus d'une

personne dont la vigilance infatigable pour s'aquiter dignement des pénibles emplois auxquels il s'est devoüé , procure aux hommes un repos qu'il se refuse à luy-même. Que d'autres Magistrats veuillent tâcher de s'élever au-dessus de leur dignité par une ambition demesurée; que ces esprits tumultueux ne s'embarassent que de l'accroissement de leur fortune, leurs mouvemens extraordinaires pour y parvenir, leur agitation perpetuelle troubleront continuellement la tranquillité qui fait le bonheur de l'homme & qui doit regner principalement dans le

226 MERCURE

cœur du Magistrat ; le juste goût avec tranquillité dans la possession de sa vertu un bien qu'on cherche vainement dans une orgueilleuse ambition. Puisse nous conserver long-temps ces restes précieux de l'ancienne dignité du Senat , pour servir d'exemples aux autres Magistrats & leur faire connoître les devoirs essentiels qui sont attachés au noble employ dont ils sont revêtus & avec quelle grandeur ils en doivent remplir les fonctions. Il parla en cet endroit de tous les devoirs de la Magistrature & fit voir les dangers que couroient les Magistrats qui negli-

geoient de s'en acquitter avec la dernière exactitude.

Et dans quel temps, continuait-il, cette contagion a-t-elle esté plus généralement répandue, soit que le Magistrat se laisse aller à l'inclination de l'amour propre ou de la vanité qui luy inspirent des sentimens contraires à la justice & à l'équité, soit que l'oïsveté ou la mollesse s'emparent de son cœur qui le rendent inhabile aux fonctions de son Employ, soit qu'il se mêle trop souvent avec des personnes dont la profession est toute opposée à la sienne dont le commerce arreste sa vigilance & son exac-

218 MERCURE

itude ; on diroit qu'il veut cons-
pirer contre la gloire de la Magis-
trature avec ses ennemis les plus
declarez , lassé & fatigué d'a-
voir passé le matin dans des fonc-
tions dont il devoit tirer toute sa
gloire , il cherche le reste du jour à
s'en desennuyer dans des occupa-
tions toutes mondaines , & loin
d'estre continuellement attentif à
tous ses devoirs auxquels il est in-
dispensablement obligé par la bien-
seance & par les autres obligations
inseparables de son état , il ne rou-
git pas de se montrer avec inde-
tense aux promenades & aux
spectacles : ceux même dont la nais-

sance ne paroissoit pas assez illustre pour oser prétendre à cette haute dignité du Magistrat , sont ceux qui par leur negligence dans leurs devoirs & par une conduite entièrement opposée affectent pour ainsi dire de la mépriser davantage ; ne pouvons nous point dire encore que ceux qui dans un âge peu avancé semblent rougir de leur profession , veulent la cacher aux autres hommes , & se la cacher à eux-mêmes ; plus ils veulent par leur extérieur déguiser leur dignité , plus ils se rendent méprisables , & joüant un personnage équivoque ils ne peuvent en af-

230 MERCURE

fectant une Profession incompatible qu'essuyer les débris de l'un & de l'autre ; mais peuvent-ils ainsi mépriser leur estat qu'ils ne méprisent en même temps leur propre personne ? eux qui ne peuvent le plus souvent se faire honneur que du rang auquel la fortune les a élevez par hazard. Il y a un égal danger à ne pas connoître son estat & à se connoître mal : celui qui ne s'en fait pas une juste idée tombe dans l'abaissement & le mépris on s'élève avec trop de fierté à une vaine gloire qu'il ne merito pas ; cette grandeur legitime, cette gloire solide & durable

qui fait l'apanage du véritable Magistrat ne consiste pas à estre au dessus des loix, à vouloir s'affranchir de leur autorité, & à se croire tout permis parce qu'ils ont le pouvoir de le defendre aux autres; c'est le goût du Siecle present, chacun par une inclination perverse se porte au mal qu'il reprime-
roit avec aigreur dans les autres; mais ce goût ne doit pas passer jusqu'au Sanctuaire de la Justice où les regles de l'équité naturelle doivent estre inviolables, & où il faut que le jugement du Magistrat commence par la raison, pénétré de ces sentimens & content

232 MERCURE

d'une heureuse securité, le Magistrat trouve dans ces seules dispositions les principes de sa grandeur, de là cette delicatesse de sentimens qui le rend si circonspect dans ses decisions ; de là cette gravité modeste qui luy attire le respect & l'admiration ; de là cette affabilité & cette bonté qui luy donnent la confiance de ceux mêmes qui craignent le plus de l'aprocher : moins il veut jouir de son pouvoir pour luy même, plus il en acquiert dans l'esprit des peuples , plus il leur inspire cette autorité visible & reconnoissable dont il porte les nobles marques. Telle estoit l'impres-

sion que les anciens Senateurs se faisoient des devoirs de la Magistrature ; telles estoient les vertus qu'ils desiroient pour former le grand caractere du veritable Magistrat : tel estoit cet ancien Magistrat dont nous pleurons aujourd'huy la perte , & que pour combattre & lutter contre le malheur du Siecle s'est toujours servi avec une fermeté inébranlable de l'autorité & du pouvoir qui luy avoit esté confié ; sans crainte & sans foiblesse , il a toujours rempli tous ses devoirs avec la même grandeur d'ame assuré , disoit-il luy-même , qu'il y a encore loin de

Avril 1709. V

234 MERCURE

la pointe du poignard d'un seditieux, jusqu'au sein d'un homme juste: heureux d'avoir montré aux hommes que la magnanimité est de tous les estats, heureux encore une fois d'avoir fini une si noble carriere & de s'estre acquitté des fonctions penibles de la Magistrature avec une constance & une fermeté invincible dans tous les temps.

Quand même ce grand Magistrat ne revivroit pas aujourd'huy; quand même nous ne le retrouverions pas comme nous faisons dans son illustre fils, le souvenir de cette ame magnanime ne s'effacera ja-

mais de nos cœurs , & il nous enseignera toujours que plus un homme honore son estat plus il s'en trouve honoré.

Mr le Premier President reprit ensuite la parole & dans un discours rempli de maximes justes & folides , il représenta toutes les vertus necessaires à la perfection du Magistrat.

Tout homme , dit-il , est né pour le travail , tout Citoyen est redevable à sa Patrie de l'employ de son temps , il luy doit un compte fidele de toutes ses actions ; plus il a recu de talens & d'avantages de la nature & de la fortune ,

V ij

plus il doit s'apliquer à les cultiver & à les amener à leur dernière perfection : plus nos obligations sont étenduës plus nous devons apporter de soins & d'exactitudes à nous en acquitter : si ces veritez sont certaines, comme l'on n'en peut douter, le Magistrat doit encore un compte beaucoup plus exact de son temps au Public, que les autres hommes ; c'est un ministère qui luy est confié, non pas pour qu'il se repose & passe ses jours dans une tranquile oisiveté, mais pour qu'il travaille avec assiduité pour s'acquitter dignement des grandes fonctions auxquelles il

est appelé. Il est rare d'arriver à une si haute perfection, il est même difficile d'y aspirer. Si l'on réfléchissoit sur les motifs qui engagent quelque fois à prendre le parti de la Magistrature, il se trouveroit peut estre que la vanité ou l'intérest auroient seuls conduits un homme à se charger d'un si pénible Employ, pour passer dans le repos & dans l'oisiveté la principale partie de sa vie ; on cherche à se mettre à l'abry d'un faux lustre qui puisse nous cacher & nous honorer en même temps toute la dignité & l'honneur qui est véritablement propre au Magistrat doit l'ac-

238. MERCURE

compagner dans toutes ses actions; même dans celles qui sont indépendantes de ses fonctions, il doit toujours conserver la même force & la même grandeur à laquelle la noblesse de sa profession l'élève. Il y a entre le Magistrat & le Public une espèce de traité qui l'engage à travailler continuellement pour se rendre capable d'exercer dignement le pénible emploi de la Magistrature; si le Magistrat manque à ses promesses, s'il donne à l'oisiveté, aux dissipations, aux spectacles le temps qu'il doit consacrer à sa gloire & au Public, le Public à son tour manque au

respect qu'il luy doit & perd tout d'un coup la haute idée & l'estime qu'il avoit conceüe de son rang & de son merite; que celui donc qui veut acquérir la reputation qui est deuë au veritable Magistrat connoisse toute la noblesse de ses fonctions & qu'il sçache que le devoir de sa profession ne luy laisse aucun repos assez noble ny même assez legitime pour pouvoir s'yattacher; on s'acoustume à estimer ce qui brille aux yeux du monde & on attache une basse idée à la noble fonction de rendre la justice; un Magistrat doit éviter avec soin la compagnie de ces personnes, qui, nées

240 MERCURE

ou élevées dans le sein des armes ,
n'ont jamais connu la noblesse &
la grandeur de la Magistrature ,
de crainte que se laissant éblouir
par le faux brillant de leur raison-
nemens, il nen vienne à ce point d'a-
veuglement de mépriser luy même
un estat dont il doit tirer toute sa
gloire ; pour lors il n'auroit plus
aucun commerce avec des Juris-
consultes sages & éclaircz , il
n'auroit plus aucune liaison avec
des personnes capables & solides
qui pourroient l'aider de leurs con-
seils & de leurs avis , & il ne
seroit plus sensible qu'à la reputa-
tion d'un homme poly & du grand
monde

monde ; on méprise ces sortes de Magistrats & ils deviennent bientôt un objet de raillerie à ceux même dont ils semblent briguer l'estime avec le plus d'empressement. Je ne dis pas , continuait-il , qu'il faille une vertu trop austre dans un Magistrat , un homme public doit se donner tout entier au public , son accès doit estre facile & dans une bonté prévenante pour s'acquérir la confiance de ceux qui ont besoin de son ministère , il doit toujours conserver la grandeur & la noblesse de son rang , Mr le Premier President s'étendit ensuite sur les autres qua-

Avril 1709.

X

242 MERCURE

litez necessaires à ce parfait Magistrat & après avoir jetté des fleurs sur le tombeau de celuy dont la perte estoit si recente , il finit en disant que dans l'exercice de toutes ces vertus on trouveroit un seul moyen de passer une vie aussi utile qu'agreable pour soi même & honorable pour sa patrie.

Je ne vous dis rien de ces deux Discours , qui furent generalement aplaudis , & qui sont au dessus de toutes les loüanges que je pourrois leur donner.

M^{re} Ferdinand Vallot, Pres-

re Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Abbé d'Epervay & de Gaillac dans le Diocèse d'Alby, mourut le mois dernier. Il estoit ancien Chanoine de l'Eglise de Paris, & ancien Conseiller au Parlement ; il avoit donné des marques de la superiorité de son genie dans tous ces differens emplois , & il les avoit exercez avec beaucoup de succès ; il estoit frere de feu Mr l'Evêque de Nevers ; de Madame la Marquise de Chazeron , épouse de Mr le Marquis de Chazeron , Lieutenant - General des Armées du Roy , & de Me la Comtesse d'Avejan, veuve du feu Comte de ce nom qui a commandé pour le Roy à Nan-

X ij

244 MERCURE

cy , pendant plusieurs années, & où il est mort généralement estimé. On ne peut rien ajouter à la pieté de cette Dame qui a toujours esté exemplaire , & dont la vie est un continuel tissu de bonnes œuvres ; je n'avance rien que de veritable , & dont les preuves ne soient connuës ; ils estoient tous enfans de feu Mr Vallot Premier Medecin de Sa Majesté , & auquel Mr Daquin succeda. Mr l'Abbé Vallot avoit travaillé au salut des ames dans le Diocese de Nevers , sous feu Mr l'Evêque son frere , & il avoit toujours marqué beaucoup de desinteressement pour les dignitez Ecclesiastiques. Mr l'Evêque de Nevers avoit eu des-

sein de le faire son Coadjuteur, mais la modestie de Mr l'Abbé Vallot en empêcha l'exécution ; il estoit fort assidu aux exercices de la Sorbonne ; il ne manquoit jamais d'assister aux Assemblées de la Faculté, & il a donné dans toutes celles où il s'est trouvé des marques de la superiorité de son genie ; il estoit bon Canoniste, & il avoit fait dès ses plus jeunes années une étude particulière de la Jurisprudence Ecclesiastique dans le dessein où feu Mr Vallot son pere paroissoit de luy faire prendre de l'employ dans la Robbe ; il estoit également estimé dans le Parlement, & il y a esté fort regretté particulièrement de la Grand-Chambre.

X iij

246 MERCURE

Je paffe aux Benefices donnez par le Roy , dans la dernière promotion , & je ne me serviray du mot de *donné* , qu'en parlant du premier benefice , ce mot de *donné* , étant sous entendu pour tous les autres.

Le Roy a donné l'Evêché de Marseille à Mr l'Abbé de Belfunce , Grand Vicaire d'Agen. Ce nouveau Prelat est fils de Mr le Marquis de Belfunce , d'une des meilleures Maisons de la Guyenne , & qui a longtemps servi à la teste d'un Regiment d'Infanterie , & de Dame N. , de Caumont , sœur de Mr le Duc de Lauzun & de Me la Comtesse de Nogent ; ainsi cet Evêque est cousin germain de Mr le Comte de Nogent , du Chevalier de ce nom , dont le

merite est connu, de Me la Mar-
quise de Biron, sœur de ces Mrs,
& il est aussi cousin de Me la
Duchesse douairiere d'Elstrées,
qui est de la maison de Nogent,
& de Mr le Duc de la Force qui
est à la teste d'une autre bran-
che de la Maison de Caumont,
qui a donné deux Maréchaux
de France. L'Evêché de Mar-
seille vacquoit par la mort de
Mr de Poudenx, dont je vous
parlay avec assez de détail lors-
que je vous appris son élévation
sur ce Siege. Ce Prelat n'ayant
demeuré qu'environ un mois à
Marseille, y mourut le 20. Jan-
vier. Mr de Matignon ancien
Evêque de Condom & Abbé de
S. Victor de Marseille, qui s'y
trouvoit alors, fit les obseques

X iiij

248. MERCURE

de ce Prelat, qui fut generale-
ment regretté, puisque dans le
peu de temps qu'il a resté dans
sa Ville Episcopale, il n'a paru
occupé que par des œuvres de
charité. Le Siege de Marseille
a joui autrefois du titre de Me-
tropolitain. En voici le sujet.
Patrocle, Evêque d'Arles, qui
vivoit du temps du Pape Zozi-
me, fondeit sur l'Apostolat de
S. Trophime son predecesseur,
sa Primauté prétendue sur tou-
te la France, ou du moins sur
les deux Narbonnoises & la
Viennoise, ce qui forme au-
jourd'huy les Archevêchez de
Vienne, d'Arles, d'Avignon,
de Narbonne, de Toulouse, &
d'Aix; mais dans le même temps
l'Evêque de Narbonne se pré-

tendoit Metropolitain de la premiere Narbonnoise , & fut appuyé en cela par l'Eglise Romaine. D'un autre côté Patrocle ayant esté convaincu de simonie , & d'avoir fait plusieurs violences il fut encore dépouillé de la seconde Narbonnoise , & Procul Evêque de Marseille en fut fait Metropolitain par le Concile de Turin , vers l'an 400.

L'Eglise Cathedrale de Marseille est sous le Vocable de Nostre-Dame de la Majour ; l'Evêque estoit autrefois Seigneur d'une partie de la Ville , mais dans le treizième siecle il traita de ses droits avec Charles de France I. de ce nom , Roy de Naples & Comte de Provence.

250 M^ERCURE

qui avoit soumis Marseille. On accorda divers privileges aux Habitans qui sont exempts de Tailles, Ban & Arriere ban, & la Ville fait un Corps particulier, séparé de celuy du Pays de Provence. Les Marseillois soutinrent autrefois de longues guerres contre les Gaulois, les Liguriens & les Carthaginois, & ils bâtirent plusieurs Villes où ils envoyerent des Colonies; ces Villes sont, Nice, Antibes, Agde. &c. Cesar prit cette fameuse Ville, qui fut ensuite en proye aux Goths & à d'autres Barbares.

L'Abbaye d'Auberive à Mr l'Abbé de Champigny, frere de feu Mr l'Evêque de Valence & de Mr le Tresorier de la Sainte-

Chapelle du Palais. Cet Abbé est Prevost de l'Eglise Collegiale de Saint Pierre de Lille, que Baudouin Comte de Flandres fit bastir vers le commencement du onzième siecle ; mais comme il ne jouit pas du revenu de cette dignité, qui est considerable, depuis la prise de Lille par les Alliez, le Roy qui regle toutes ses actions par la plus exacte justice, luy a donné pour le dédommager l'Abbaye d'Auberive. Cet Abbé est de la Maison de Bochart illustre dans le Parlement de Paris, auquel elle donna un premier President dans le dernier siecle, & qui est divisée en deux branches: Sarron, dont est Mr l'Evêque de Clermont, & Mr de Champi-

gny , dont est le nouvel Abbé d'Auberive.

L'Abbaye d'Epernay , vacante par la mort de Mr l'Abbé Vallot , à Mr l'Abbé le Pileur. Il est d'une famille de la Robe de Paris , tres - ancienne , & tres - bien alliée , & qui estoit connuë sous le regne de Henry III. Mr l'Abbé le Pileur a un talent particulier pour la conduite des ames Il avoit l'Abbaye de Bonnefons, dont il adonné sa démission au Roy. Cet Abbé est neveu de Mr du Buisson , Intendant des Finances, & proche parent de Mr le Procureur General de la Chambre des Comptes de Rouen. Mr le Cardinal de Noailles , qui connoist

la regularité de ses mœurs , sa bonne conduite & sa grande pieté , luy a donné la direction de plusieurs Communautés.

L'Abbaye de Gaillac vacante aussi par la mort de Mr l'Abbé Vallot , a esté donnée à Mr l'E-
vêque de Poitiers , qui est de la Maison de la Poype , l'une des plus anciennes de la Bresse. Il estoit Comte de Saint Jean de Lyon avant d'estre élevé sur le Siege de Poitiers , & il estoit ce qu'on appelle le *Grand Prestre de l'Archevêque*. Ce Prelat est frere de Mr le Marquis de Vertrieu , de Me la Superieure de Saint-Cyr près de Versailles , & de Me la Marquise de Montaigu en Franche-Comté. Il signale tous les jours son zele &

254 MERCURE

sa pieté dans le Diocese qui a esté confié à ses soins. Il vient de faire imprimer une Theologie à l'usage de son Seminaire. On regarde Mr de la Poype, comme le pere des Evêques; il en est sorti quatre de Poitiers depuis six ou sept ans qu'il en est Evêque, qui ont esté formez sous ses yeux, & que le Roy a élevez à cette dignité, par le témoignage de Mr l'Evêque de Poitiers. L'Abbaye de Gaillac est dans le Diocese d'Alby, & elle a produit de saints personnages.

L'Abbaye d'Ardennes à Mr l'Abbé de la Bastie, Docteur de Sorbonne & Grand Vicair de Chartres. Sous un Prelat aussi pieux & aussi éclairé que Mr l'Evêque de Chartres, on

ne peut faire que de grands progrès dans la vertu & dans la connoissance de la Discipline & du Gouvernement de l'Eglise ; ainsi la qualité de Grand Vicaire de Chartres fait connoître que celuy qui la porte merite toutes sortes de louanges. Mr l'Abbé de la Bastie , a esté élevé dans le Seminaire de Saint Magloire , dont il faisoit alors l'agrément par son esprit , & par les manieres. Il est fils de Mr de la Bastie, Lieutenant de Roy de Strasbourg , & il reçût les Ordres Sacrez dans cette même Ville, des mains de Mr l'Evêque de Tiberiade , alors Coadjuteur de Strasbourg , qui l'honoroit d'une bien-veüillance particu-

256 MERCURE

liere. Cet Abbé est frere de Mr de la Bastie-Verseil , cy-devant Colonel de Dragons & à présent Enseigne des Gardes du Corps , & qui fut fait Brigadier des Armées du Roi dans la promotion du mois de Janvier dernier ; il est aussi cousin germain de Mr de saint André, Gouverneur de Vienne , & qui a perdu un bras au service du Roy. Ils sont fils des deux freres , & tous de la maison de la Bastie, une des plus anciennes & des plus qualifiées de Dauphiné.

L'Abbaye de Bonnefons à Mr l'Abbé de Lanzac, Grand Vicair de Bayonne. Mr Dreüillet, Evêque de Bayonne partage avec cet Abbé une partie

des soins de son Diocèse , sur la connoissance qu'il a de son mérite & de ses lumieres , & il a associé à l'autre partie Mr l'Abbé de Barcos , Abbé de saint Jacques de Beziers & Docteur de Sorbonne. Mr l'Abbé de Lanzac , est d'une des meilleures maisons du Royaume ; elle est originaire de Languedoc ; elle a formé plusieurs branches qui toutes ont produit des personnes d'un mérite extraordinaire.

L'Abbaye de saint Leon , de Toul à Mr l'Abbé de Suze , neveu de feu Mr l'Archevêque d'Auch. La maison de la Baume de Suze est une des plus anciennes du Royaume ; elle est de Dauphiné , & a donné

Avril 1709.

Y

258 MERCURE

une Evêque à l'Eglise d'Orange. Rostaing de la Baume proche parent de ce Prelat fut Chevalier des Ordres du Roy ; & c'est à cette Maison que les habitans de Montelimar sont redevables d'avoir fait sortir les Protestans hors de leur Ville. Un Seigneur de Suze les en chassa , & il perdit la vie peu de temps après dans une occasion où il se trouva contre eux. La Maison de la Baume-Suze est alliée à celle de Pontevéz Marquis de Buons , par une fille de la Baume qui entra dans celle de Pontevéz-Buons.

L'Abbaye de Sandras à Mr l'Abbé Fanti , Abbé d'Ours , & connu par le progrès qu'il a

fait dans les Sciences humaines & par la pieté qui couronne tous les dons que la nature a rassemblés en foule dans sa personne. L'Abbaye de Sandras a produit de Sçavans Religieux ; & des personnes d'une pieté éminente. Un Moine de cette Abbaye avoit entrepris dans le dernier siècle de donner les Actes de saint Sabin avec des Notes qui serviroient à en éclaircir les difficultez que Mr de Tillemont a presque jugées insurmontables. Mais la mort le prévint. Mr Baluze est du sentiment de Mr de Tillemont.

L'Abbaye de saint Ferioli d'Essommes à Mr l'Abbé de Ville-Breüil fils de Mr de Ville-Breüil Gentilhomme ori-

Y ij

260 MERCURE

ginaire de Normandie & d'une pieté solide & exemplaire dont il donne des marques dans la Congregation des Messieurs, dirigée par les Peres du Noviciat des Jesuites dont il est depuis long temps. Cet Abbé est frere de Me la Comtesse de Monasterol, épouse de l'Envoyé Extraordinaire de Mr l'Electeur de Baviere en cette Cour & est d'une illustre famille Milanoise. Cette Dame avoit épousé en 1^{re} nôces Mr de la Citardie Lieutenant general des Troupes de S. M. Mr l'Abbé de Ville-breüil est generalement estimé ; il est encore jeune, mais il n'en a pas moins de vertu.

L'Abbaye de Saint Aubert.

à Dom Joseph Pouillaude , Religieux de la même Abbaye , & un des plus habiles Theologiens de son Ordre , dont il a exercé les principales Charges. Dom Pouillaude entra fort jeune dans la Religion , & s'y distingua bientôt par ses talens , & les Supérieurs l'ont souvent tiré de sa solitude pour le faire paroître dans des actions d'éclat & de doctrine , qu'il a eu la gloire de soutenir avec beaucoup de succès.

Le Prieuré de Chaux à Mr l'Abbé Boisor , Chanoine de Besançon. Cet Abbé est frere de Mr Boisor Premier-Président du Parlement de Besançon , & ci-devant Procureur General du même Corps ; & il est oncle de

Mr l'Abbé Boifot Docteur de Sorbonne, Grand Vicaire de Meaux, & qui a une Abbaye considerable en Franche Comté. Celuy qui donne lieu à cet Article a beaucoup de merite, & Mr l'Archevêque de Besançon, de même que Mr l'Evêque d'Arethuse, ont une grande consideration pour luy. Il est bon Theologien, & il a un grand talent pour la Chaire.

L'Abbaye de saint Cæsaire d'Arles à Me de Graveizon, Religieuse de la même Abbaye, & nièce de Mr l'Evêque de Vence. Cette nouvelle Abbessse est fille de feu Mr Amol Seigneur de Graveizon interessé dans les Affaires du Roy, & de Dame N... de Grillon, sœur

de Mr l'Evêque de Vence. Elle
 à un frere connu sous le nom
 de *Graveizon*, & qui demeure
 à Arles où il est fort considéré.
 L'Abbaye de saint Cæsaire
 estoit vacante par la mort de
 Me Roses sœur de Mr l'Abbé
 Roses, Abbé de saint Pierre de
 Vienne, & issue de feu Mr le
 President Roses Secrétaire du
 Cabinet & President en la
 Chambre des Comptes. Elle
 avoit esté auparavant Prieure
 de sainte Colombe à Vienne,
 & Mr l'Abbé Roses son frere
 l'avoit nommée à ce Benefice
 dont il est Collateur, & elle le
 permuta ensuite avec l'agré-
 ment de Sa Majesté, avec Me
 des Halles, alors Abbessé de
 Saint Cæsaire, & aujourd'huy

264 MERCURE

Prieure de Sainte-Colombe.

L'Abbaye de Nostre Dame de Bons à Belley, à Me de Salieres, Religieuse du même Convent ; cette Dame est sœur de feuë Me de Chastellart , qui estoit Abbesse du même Monastere avans Me de la Riviere, par la mort de qui Me de Salieres l'a eüe, & avant Me de Chastellart, Me de Laigues sa tante, & de Me de Salieres , avoit eu cette Abbaye , à une lieuë de Belley , au Village nommé *Bons*, Me de Saliers est sœur de Me de Fontangé, épouse de Mr de Gruel de Fontangé, pere & mere de Mr de Fontangé qui a perdu un bras & une jambe au service du Roy, & de Mlle de Fontangé, qui fait son séjour à

à Lyon. La nouvelle Abbessé est aussi sœur de Mr du Chastellart, qui après avoir porté l'habit ecclésiastique, l'a quitté pour épouser Mlle de Beauvoir, sœur d'un Conseiller du Parlement de Grenoble; & de Mr l'Abbé du Chastellart Prieur de Chandieu, qui a eu ce Prieuré après son frere, dont je viens de parler. La Maison du Chastellart est ancienne en Dauphiné. Il en est parlé dans l'Histoire de Marie Stuart Reine d'Ecosse, à l'occasion d'un Gentilhomme nommé Chastellart, qui suivit la Reine Marie en Ecosse lorsqu'elle y retourna après la mort de François II. son mary, & qui périt malheureusement pour avoir osé lever les yeux

Avril 1709.

Z

266 MERCURE

jusques sur cette Princesse. Me de Salieres est nièce de Me la Marquise de Leuville , & Mr l'Evêque de Belley qui connoist la vertu & son merite , a demandé pour elle l'Abbaye de Bons , & l'a obtenuë. Elle avoit une pension de quatre cens livres sur cette Abbaye que ses parens luy avoient faite , ce qui a encore déterminé le Roy à la luy donner , pour en soulager les Religieuses. Il y a eu une Abbesse de Bons de l'ancienne Maison de Villette-la-Cou.

L'Abbaye d'Andlaur à Me Sophie d'Andlau , Religieuse de la même Abbaye. C'est une personne d'un grand merite & qui a toujours esté fort appliquée à ses devoirs. Sa Commu-

nauté souhaitoit ardemment que le choix de Sa Majesté tombast sur cette Dame. Elle a eu lieu d'estre satisfaite & de la grace que le Roy luy a faite & de la maniere qu'il la leur a faite, puis qu'en nommant Me d'Andlau, ce Prince fit l'éloge de cette Dame & de la Communauté dont il luy donnoit le gouvernement. Me d'Andlau est d'une ancienne Maison originaire de Picardie, & qui a produit des personnes d'un grand merite.

La Tresorerie de la Sainte-Chapelle de Bourges à Mr l'Abbé le Hours, Chantre du même Chapitre; cet Abbé meritoit une place aussi distinguée par son merite & par sa vertu. Il a toujours esté fort attaché à ses de-

Z ij

268 MERCURE

voirs, & il a toujours eu une attention particuliere à bien remplir les fonctions de son estat. Mr l'Abbé le Hours est d'une ancienne famille originaire de Berry, & qui a esté seconde en personnes de merite & de vertu. Barthelemy le Hours avoit laissé dans le seizième siecle où il vivoit, des Memoires pour servir à la vie de Saint Michée, dont il est parlé dans le Menologe de Canisius, & qui fut un des Martyrs de la Palestine dans la persecution de Diocletien. Il travailla aussi à la vie de St Venustien, Gouverneur de la Toscane & de l'Ombrie, qui après avoir fait beaucoup de Martyrs, eut le bonheur de le devenir luy-même; il est parlé

de ce Saint Venuſtien & de Saint Sabin dans les Actes de Saint Caſſien Evêque de Todi, & citez par Baronius, & dont le Jeſuite Bollandus parle. Ce même Religieux avoit eu intention de donner au Public quelques Remarques ſur les Ouvrages du Philoſophe Hierocles, ſur leſquels Pearson Evêque de Cheſter, a fait de ſi ſçavans Prolegomenes. Le P. le Hours eſtoit du ſentiment de ceux qui croient qu'Hierocle refuté par Euſèbe, eſtoit Gouverneur de la Biſthinie.

Le Mardy 16. Avril Mrs du Parlement de Dombes firent chanter dans l'Egliſe Collegiale de Trevoux la Meſſe Solennelle du S. Sacrement que Mr

Z iij

270 MERCURE

de Malezien y a fondée pour la Maison de S. A. S. Monsieur le Duc du Maine, & qui s'y doit celebrer toutes les années le même jour. Mr l'Abbé de Curtillot, Doyen de Tre-voux & Conseiller, Clerc au Par-lement, officia avec beaucoup de pompe, & Mr Perraut ancien Chanoine, harangua Mr le Pre-mier President & tout le Parle-ment lorsqu'ils entrerent dans l'Eglise. Son discours fut fort ap-plaudi. Les louanges de leurs A. S. Monsieur & Madame la Du-chesse du Maine, de Mr de Meximi Premier President, & des Chefs de la Compagnie, y furent répanduës fort spirituel-lement. Le jour précédent le Parlement rendit un Ordon-

nance digne de sa pieté , pour obliger les Ecclesiastiques & tous les Ordres de la Principauté à contribuer à la subsistance des Pauvres.

Je ne doute point qu'une Ordonnance qui ne peut produire que de bons effets, & attirer les benedictions du Ciel sur ceux qui l'ont donnée , ne serve d'exemple à plusieurs Villes du Royaume , pour ne pas dire à toutes , ce qui seroit à souhaiter.

Comme l'on n'a donné au Public qu'un Extrait de la Relation qui suit , je crois que vous serez bien aise d'en voir l'original. Il est de Mr de S. Ovide de Broüillan , Lieutenant de Roy de Plaisance.

Z iii

RELATION

*De la Campagne que j'ay faite
pour aller attaquer les postes
que les Anglois possèdent dans
l'Isle de Terre neuve.*

„ Je partis le 14. Decembre
„ avec cent soixante & quator-
„ ze hommes pour aller cou-
„ cher à trois lieuës de Plaisan-
„ ce le 15. à quatre lieuës ; je
„ sejourney le 16. par un temps
„ de neige tres-facheux ; le 17. je
„ me rendis au fond de la Baye
„ de Ste Marie, où il y avoit des
„ Charois pour me conduire à
„ la grande Somoniere où je
„ trouvay des vivres que j'y a-
„ vois envoyez, & pour m'empê-

cher de traverser trois gran-
des rivières qu'il y a ; j'en
partis le 18. & me rendis à la
dite Somonière. : j'y sejour-
nay le 19. 20. & 21. pour é-
quiper & préparer ma petite
troupe à faire le voyage. Je
me remis en marche & fis en-
viron deux lieues : le 23. 4.
lieues ; le 24. 4. lieues : le 25.
2. lieues : le 26. 4. lieues : le
27. 4. lieues : le 28. à peu
près autant : le 29. 3. lieues :
le 30. 2. lieues & le 31. 1. lieue,
qui me mit à une demie lieue
du fond du Havre où je fis
faire halte afin de me préparer.
Je fis dans cet endroit couper
35. échelles dont les échelons
estoit de corde, afin de les
rendre plus portatives ; je

274 MERCURE

„ partis à l'entrée de la nuit
„ avec le sieur Depensens à qui
„ je faisois faire la fonction de
„ Major & les trois guides que
„ j'avois pour aller aux maisons,
„ sçavoir si les Habitans s'é-
„ toient entierement retirez
„ dans leurs Forts; à la trois ou
„ quatrième maison j'entendis
„ du bruit & vis sortir une per-
„ sonne qui venoit à nous, qui
„ sans doute nous ayant aper-
„ ceu s'en retournoit; croyant
„ estre decouvert je m'avançay
„ & me saisis de la maison où
„ je ne trouvay qu'une femme
„ & deux enfans. Comme nous
„ parlions tous assez mal An-
„ glois je ne pûs rien sçavoir, si
„ ce n'est qu'elle estoit seule
„ dans le Havre & que tout le

monde estoit dans le Fort “
 neuf ; après avoir fait visiter “
 quelques autres maisons où “
 je ne trouvay personne , je “
 laissay deux hommes pour “
 garder cette femme & je m’en “
 retournay pour amener le dé- “
 tachement dans cet endroit. “
 Aussitost après mon arrivée , “
 je fis marcher ma petite trou- “
 pe à la maison de cette bonne “
 femme où nous restames jus- “
 qu’à deux heures , que je fis “
 prendre les armes & les é- “
 chelles , & marcher vers le “
 Fort, dont nous estions envi- “
 ron à une demie lieuë ; la re- “
 verberation de la neige avec “
 une tres-belle lune me faisoit “
 craindre avec justice d’estre “
 decouvert des Sentinelles , “

276 MERCURE

„ étant obligé de passer sur des
„ hauteurs dont les deux Forts
„ découvrent entièrement. Cet-
„ te même crainte troubla je
„ crois mes Guides, m'ayant
„ tres-mal à propos fait faire
„ des marches dont nous vo-
„ yons facilement les Sentinel-
„ les, qui véritablement nous
„ découvrirent ; ayant averti
„ leurs Caporaux qu'ils vo-
„ yoiént du monde, ils répon-
„ dirent aux Sentinelles que
„ *c'étoient des chiens*, dont il y a
„ tres-grande quantité dans ce
„ Pais qui poursuivoient des
„ chevaux. Comme je vis qu'il y
„ avoit déjà plus d'une heure
„ que nous marchions dans les
„ neiges au dessus du genouil
„ sans presque avancer ; que c'é-

toit bien de la fatigue pour «
 des gens qui estoient déjà «
 beaucoup fatiguez du chemin «
 qu'ils venoient de faire & «
 d'avoir passé une nuit tres- «
 froide sur les échafaux sans «
 feu : toutes ces raisons & «
 beaucoup d'autres ralentis- «
 soient l'ardeur des plus bra- «
 ves: je crus qu'il estoit neces- «
 faire dans une pareille occa- «
 sion de servir moi même de «
 Guide, ce que je fis en me «
 mettant à la teste de 20. Vo- «
 lontaires qui alloient devant. «
 Comme j'avois quelque fois «
 fait ce chemin lorsque ce pos- «
 te fut attaqué par Mr de Su- «
 bercafe ; je fis défilér avec di- «
 ficulté le long de la marée é- «
 tant obligé de passer dans «

278 MERCURE

„ l'eau où l'on ne sçauroit être
„ aperceu , & de gagner une co-
„ line qui aboutit au pied du
„ Glassis. Il fallut se mon-
„ trer à découvert & marcher
„ un peu viste afin de ne pas
„ donner le temps d'éveiller, un
„ Gouverneur brave & vigi-
„ lant , & mettre une bonne
„ Garnison en estat de s'oposer à
„ l'assaut que je voulois donner,
„ nous n'eumes pas fait 10. pas
„ que la Sentinelle du Fort neuf
„ nous aperceut & cria *qui vive*;
„ celle d Fort Guillaume en fit
„ de même, n'ayant rien répon-
„ du & faisant marcher le plus
„ promptement qu'il m'estoit
„ possible , il nous fut tiré quel-
„ que coups de fusils ; cela ne
„ m'empêcha pas d'arriver à la

porte du chemin couvert ; je
 criay un *Vive le Roy* qui rani-
 ma le courage des miens , &
 le fit perdre aux ennemis ; je
 gagnay le chemin couvert
 avec 15 à 16. hommes & tra-
 verlay le fossé malgré le feu
 des deux Forts : je fis planter
 2. échelles que j'avois & de
 six hommes qui me restoient ,
 les autres ayant esté tuez
 & blessez à la descente du fos-
 sé , il y en eût encore trois de
 blessez à mort sur les échelles .
 Ce fut dans ce moment que le
 sieur Depensens arriva avec
 quarante hommes & plusieurs
 échelles que je fis planter sur
 l'escarpe ; lorsque l'on y eut
 monté , il fallut se servir des
 mêmes échelles pour une pa-

„ liffade qui occupe la berne où
„ je me trouvay tres-embaras-
„ sé de voir mes gens entre cette
„ paliffade & un tallu de rem-
„ parts qui estoit de huit à dix
„ pieds de haut avec une glace
„ unie qui empêchoit de grim-
„ per sur le parapet : il fallut
„ me servir du même expedient
„ qui estoit de faire jetter mes
„ Echelles pour monter sur le
„ rempart : cet Officier montra
„ le chemin aux autres & en-
„ tra le trois ou quatrième dans
„ le Fort accompagné du sieur
„ de Renou. J'arrestay une par-
„ tie de son détachement pour
„ s'avancer quelque pas dans le
„ fossé afin de faire feu sur les
„ Habitans qui nous incommo-
„ doient beaucoup. Messieurs

Joanés , Daillibours , Dar-
 genteüil , son frere Duplessis ,
 la Chenays & la Richardiere
 faisant fonction d'Officiers ,
 suivirent ces deux Mrs de fort
 près; le sieur Depensens qui se
 rendit Maistre des Corps de
 garde ; le sieur de Renou, de
 la Maison du Gouverneur, &
 ces autres Messieurs allerent
 se saisir du Pont-levis ; le
 Gouverneur qui alloit pour
 baisser le petit Pont des Ha-
 bitans à trois cent hommes
 qui estoient à la porte, y fut
 blessé de trois coups dont il
 fut renversé, le grand Pont-
 levis fut baissé par nos gens
 & le guichet ouvert par où la
 plus grande partie du deta-
 chement entra. Pendant ce

Avril 1709. A a

281 MERCURE

„ temps là , les Habitans fai-
„ soient un feu continuél dans le
„ fossé où les échelles étoient
„ placées & ne discontinuerent
„ que lorsqu'il me virent mai-
„ tre des remparts. Ayant fait
„ avertir le sieur Depensens de
„ faire baisser le grand Pont &
„ ouvrir la porte, cela fut en peu
„ exécuté ; ceux que j'avois
„ fait avancer pour faire
„ face aux habitans , entrèrent
„ par le Guichet , & ne laisse-
„ rent pas de m'estre d'un grand
„ secours. L'on m'avoit assuré
„ que le Gouverneur estoit dans
„ le fort des Habitans. Je fis met-
„ tre cette troupe en bataille
„ sur les Ramparts , entre les
„ eschelles , lever le Pont-le-
„ vis & fermer le Guichet.

Dans ce temps-là l'on vint
 m'avertir qu'on l'avoit trou-
 vé parmy les bleſſez & que
 l'on eſtoit maître de tous les
 Officiers. Je donnay ordre
 que perſonne ne bougeaſt, &
 que l'on fit poſer des ſenti-
 nelles dans toutes les Guerit-
 tes; que l'on preparaſt le Ca-
 non qui eſtoit tout chargé,
 & que l'on priſt garde ſi les
 habitans ne feroient point
 quelques mouvemens. Je fus
 trouver le Gouverneur que
 l'on avoit conduit ſur la Pla-
 ce d'Armes; Je l'amenay dans
 ſa maiſon; je luy laiſſay un
 Officier & quelques ſoldats
 pour le garder, & je retour-
 nay ſur le Rempart où je re-
 ſtay juſques à la pointe du

A a ij

284 MERCURE

„ jour que je fis mettre le Pa-
„ villon Blanc. Tout estoit
„ tranquile dedans & dehors ;
„ Ce Fort est entouré d'un Gla-
„ cis palissadé, d'un Chemin
„ Couvert d'une Contre-Es-
„ carpe, d'un Fossé, d'une Es-
„ carpe, d'une Berne, occupée
„ d'une Palissade, d'un Tallu,
„ de Ramparts, d'un Paraper,
„ & de Remparts sur lesquels
„ je trouvoy une Bateria de
„ dix-huit pieces de Canon &
„ 4 Mortiers à bombes, & vingt
„ à Grenades. Ce Fort estoit
„ Commandé par un Gouver-
„ neur, un Ingenieur, plusieurs
„ Officiers qui formoient la
„ Garnison avec cent hommes
„ de troupes, des Arcenaux,
„ & des Magazins remplis de

,, Munitions de Guerre & de
 ,, Bouche, pour soutenir un
 ,, siege de six mois de tran-
 ,, chée ouverte. Je fis baïsser
 ,, deux heures après le Grand
 ,, Pont levis pour retirer douze
 ,, à quatorze de mes bleſſez qui
 ,, eſtoient dans le foſſé, & pour
 ,, faire emporter quinze ou ſei-
 ,, ze Anglois qui avoient eſté
 ,, tuez dans le Fort. Sur les
 ,, neuf heures je fis ſortir le
 ,, ſieur de la Ronde Denis avec
 ,, un Tambour, pour aſſurer
 ,, Meſſieurs les habitans que
 ,, leur vie & leur honneur
 ,, eſtoient en ſureté, & j'or-
 ,, donnay à tous les autres de
 ,, ſe rendre dans le Fort, ce
 ,, qui fut executé. Ils y vinrent
 ,, au nombre de cent huit, dont

286 MERCURE

„ je fis faire un *Refarcement* des
„ personnes & des armes qu'ils
„ avoient. J'envoyai deux heu-
„ res après le sieur Depensens
„ Major avec deux Officiers
„ & trente Mousquetaires pour
„ les faire desarmer tous, &
„ porter les armes dans le Fort
„ Guillaume. Il se trouva près
„ de 600 fusils dont ils avoient
„ cassé le bois d'une partie
„ vingt à trente Pistolets & au-
„ tant de sabres. Sur les deux
„ heures après midy je fis armer
„ une Chaloupe & je donnay
„ ordre au sieur de la Ronde
„ Denis de s'embarquer pour
„ aller au nom du Roy sommer
„ le petit Fort de se rendre.
„ Celuy qui y commandoit luy
„ demanda jusqu'au lendemain

à huit heures, ce qui luy fut
accordé. Je l'y renvoyay au
temps prescript, & il trouva
la Garnison disposée à suivre
les loix que je voudrois luy
donner. Il me renvoya le
Commandant avec sa Garni-
son qui estoit de soixante hom-
mes. Ce poste est basti sur un
Rocher escarpé, détaché de
la terre à l'entrée du Port.
Il est muni de quinze pieces
de Canon, dont il y en a cinq
de trente-six livres, quatre
de vingt quatre, une de dix-
huit, & cinq de douze; un
Mortier à bombes & six à gre-
nades, des Munitions de Guer-
re & de Bouche pour prés
d'un an. Voila, Monseigneur
à peu prés le détail de ce qui

288 MERCURE.

„ s'est passé dans mon Voyage,
„ & de ce que j'ay trouvé dans
„ ce pays. Fait au Fort Guil-
„ laume de Saint Jean. Ce 21.
„ Janvier 1709.

Mr le Duc de Giovenazzo Con-
seiller d'Estat a esté fait Grand
d'Espagne, & il se couvrit de-
vant le Roy le 6. Avril.

Mr le Duc de Cessa a pris
possession des honneurs de la
Grandesse à cause de la Duché
d'Astrico qui luy appartient,
ayant espousé la fille & heriti-
ere du feu Duc de ce nom.

Je viens de voir une Lettre
d'Espagne, dont j'ay tiré l'Ar-
ticle que vous allez lire, en at-
tendant que je vous envoie
une plus grande Relation de la
Ceremonie dont il s'agit, & qui
unit

enit de nouveau si fortement les Espagnols à Philippe V. & au Prince son fils, qu'il paroist impossible que rien puisse jamais être capable de les en détacher. Ce n'est pas qu'il y eût rien à apprehender des Espagnols naturels dont on ne peut trop louer la fidelité & la valeur. Ils aiment l'honneur, & quand ils ne se trouveroient pas portez à aimer le Monarque qui les gouverne aujourd'huy, & à qui ils obeissent encore plus par inclination que par devoir, à cause de ses grandes qualitez, & de la bonté qui luy est naturelle, ils ne laisseroient pas par principe d'honneur, de remplir tous leurs devoirs.

On fit à Madrid le septième
Avril 1709. Bb

d'Avril, ainsi qu'il avoit esté
 arrêté, la Ceremonie de recon-
 noître & jurer Monseigneur
 le Prince des Asturies pour suc-
 cesseur du Roy Philippes V. à la
 Monarchie d'Espagne, dans
 l'Eglise de saint Hierosme du
 Buen Retiro avec beaucoup d'é-
 clat, d'ordre, de magnificence
 & de dignité, en présence du
 Roy & de la Reine d'Espagne.
 Monsieur le Cardinal Portocar-
 cero celebra Pontificalement la
 Grande Messe. Le Prince re-
 çut ensuite le Sacrement de
 Confirmation, suivant l'usage
 pratiqué en pareil cas, & ée
 fut par les mains du Grand
 Aumônier. Le Roy d'Espagne
 ayant fait l'honneur à Mon-
 sieur le Cardinal Portocarcero

de le nommer pour Parrain. Son Eminence prit ensuite le Serment de fidelité de tous ceux qui composoient l'Assemblée. Elle commença par les Prelats; trois Archevêques & 6. Evêques jurerent pour l'Etat Ecclesiastique; ensuite 36 Grands & 24. Comtes ou Marquis pour les Royaumes de Castille, d'Aragon; & de Valence qui ont droit d'assister aux Estats. Le Serment fut receu par le même Cardinal qui estoit au pied de l'Autel assis dans un Fauteüil, & qui avoit devant luy sur une petite table, une croix, & un Evangile où chacun venoit jurer de tenir le Serment dont la formule avoit esté leuë auparavant par un Roy d'Armes. Mr le

B b ij

202 MERCURE

Duc de Medinaceli qui avoit esté choisi par le Roy d'Espagne pour prendre la foy & l'hommage de tous les Deputez, estoit debout auprès de Monsieur le Cardinal Portocarero, & ceux qui avoient presté le Serment devant ce Cardinal, presterent aussi-tost la foy entre les mains du Duc. Après quoy ils allerent baiser la main du Prince & ensuite celle du Roy & de la Reine ; Son Eminence presta à son tour le Serment entre les mains du Patriarche des Indes Grand Aumosnier, & Mr le Duc de Medina celi le presta entre les mains du Majordome Major. On tira le soir un fort beau Feu d'artifice, & il y eut des Illuminations dans

toutes les ruës.

Quoy que je vous aye parlé le mois passé de beaucoup de prises faites par nos Armateurs, vous verrez par le nombre de celles qui sont contenuës dans l'Article suivant, qu'ils ne cessent point de se distinguer, & que toutes leurs prises sont d'un grand secours pour l'Etat. Il est certain, quoy que puissent dire les nouvelles publiques des Ennemis, que quand même tout ce qu'elles rapportent des prises faites sur les François se trouveroit veritable, ils en font beaucoup moins que nos Armateurs qui se font craindre dans toutes les Mers, où ils triomphent également.

Mr de Blanque, Brigadier

Bb iij

294 MERCURE

des Gardes de la Marine commandant la Fregatte du Roy ; le *Zephire* , a conduit à Morlaix une prise Angloise nommée la *Galere de Florence* de 200. tonneaux chargée de balots de draps, de bleds & de cuirs ; elle est estimée cent mille livres.

Mr de la Moinerie Miniac , commandant le Vaisseau du Roy le *Saperbe* est entré à Brest le 16. Avril avec une prise Angloise nommée la *Galere Sarra* venant de Ligourne qu'il fit le 14. de ce mois à 37. lieues à l'Ouest-Sudouest d'Ouessant. Cette prise estoit chargée de douze balles de caffè contenant 12044 livres ; 450. barils d'enchois ; deux caisses de marchandises de Venise ; 215. caisses de

vin de Florence ; 40. bottles de
vin de Florence ; 50. pipes du
même vin, une caisse de can-
tarides ; 3. caisses de Manne ;
3. balois de soye escrue pesant
970 livres ; un balot de soye de
Boulogne pesant 178 livres ; une
caisse de soye ouvragée ; dix
pièces de marbre contenant 240
palmes ; 100. caisses de limons ;
une boîte de corail ; 6. balois
de poil de chevre filé, & 11.
jarres d'huile d'olive.

Mr du Bois de la Mothe com-
mandant la Fregate du Roy
L'Aiglon a amené une autre
prise Angloise faite par Mr du
Guay-Trouin, qui venoit de
Majorque ; elle estoit chargée
d'huile & de vin ; le même
Mr du Bois de la Motte a fait

B b iij

296 MERCURE

en conduisant cette prise, une autre prise Angloise d'un bâtiment venant de Dublin chargée de bleds & de cuirs pour Lisbonne.

Les vaisseaux corsaires le *Dyn* & le *Bijou* ont amené à S. Malte une prise Angloise de 100. tonneaux, de 6. canons & de 160. hommes d'équipage venant de Barcelonne chargée de raisins.

Mr de Rochepierre qui commande le Vaisseau du Roy *le Constant*, envoya le 13. Avril dans le port de Toulon un Vaisseau Anglois chargé de moluë estimée environ 60000 livres qu'il avoit faite entre Majorque & Minorque.

Mr Bremont a fait une autre Prise dans le Canal de Malthe,

chargée de 500. bales de Café & autres Marchandises. Cette prise est estimée 7. à 800. mille Livres.

L'article qui suit est si considérable, & doit être rempli de faits si beaux, & si dignes de votre attention, & de celle de tout le public, que pour ne pas perdre des momens qui me sont précieux, je crois devoir entrer d'abord en matière.

S. A. S. Monsieur le Prince Henry Jules de Bourbon, premier Prince du Sang, premier Pair & Grand Maître de France, Gouverneur de Bourgogne & de Bresse &c. mourut à l'Hôtel de Condé le 1. jour d'Avril à une heure & demie après minuit, âgé de 65. ans 8. mois &

298 M A R C U R E

2. jours, étant né le 29. de Juillet 1643. il fut baptisé dans l'Eglise de S. Sulpice le 12. Decembre suivant. Il estoit fils unique de Louis de Bourbon II. du nom, Prince de Condé, mort à Fontainebleau le 11. Decembre 1686.

Dans ma Lettre du mois de Decembre de l'année 1686. en vous parlant de la mort de ce Prince, je vous ay donné un détail de sa Maison depuis 1489. jusqu'au jour de son decceds, & je vous ay raporté la plus grande partie des glorieuses actions qui feront vivre éternellement sa memoire. Cependant je ne laisseray pas de vous en entretenir encore dans cet article, lorsque je vous parleray de cel-

les du Prince son fils qui vient de mourir , parce que ce dernier s'est trouvé en beaucoup d'occasions avec le Prince son père dont l'exemple le guidoit, quoy que son sang & sa valeur naturelle pussent suffire pour le faire combattre comme il a fait dans tous les endroits perilleux où il s'est trouvé.

○ Sa mere estoit Claire Clemente de Maillé Brezé, & il avoit épousé en 1663. Anne de Baviere seconde fille d'Edouard de Baviere , Prince Palatin du Rhin , & d'Anne de Gonzagues Cleves. Leur Mariage fut célébré dans la Chapelle du Louvre. Voicy les noms des Princes & Princesses qui en sont sortis, Mademoiselle de Bour-

300 MERCURE

bon née à Paris le premier Fe-
vrier 1666. à 11. heures & 34.
minuttes du matin , qui fut
baptisée aux Carmelites de la
ruë du Boulloy. Elle eut pour
Parrain, feuë S. A. R. Monsieur,
& la Reine pour Maraine.
Elle fut nommée *Marie Therese*.
Cette Princesse épousa au mois
de Juin 1688. S. A. S. Monsieur
le Prince de Conty.

N. Duc de Bourbon né à Pa-
ris le 5. Novembre 1667. où il
mourut le 4. de Juillet 1670.
sur les sept heures du matin ; il
a esté enterré à Valery.

Louis Duc de Bourbon , né à
Paris le 11. Octobre 1668. à
10. heures 3. quarts du ma-
tin. Il fut baptisé à S. Germain
le 16. Janvier 1680. Le Roy &

Madame le tinrent sur les Fonts.
Il épousa le 24. Juillet 1685.
Louise Françoisse légitimée de
France.

Anne de Bourbon Damoiselle
d'Enguien née à Paris le 11. No-
vembre 1670.

N. de Bourbon , fils , né à S.
Germain en Laye le 3. Juillet
1672.

Anne Louise Benedicte de
Bourbon née le 8. Novembre
1676, à 4. heures 8. minutes du
matin ; elle fut baptisée à Paris
le 19. Juillet 1685. S. A. S. Louis
de Bourbon son grand pere, fut
son Parrain , & Madame la Du-
chesse d'Hanovre sa Maraine.
Elle portoit le nom de Made-
moiselle de Charolois au mois
de Mars 1692. qu'elle épousa

Louis Auguste de Bourbon légitimé de France.

Mademoiselle d'Enguien, née le Jeudy vingt-quatre Fevrier 1678. à 7. heures 20. minutes du matin, qui fut baptisée le 8. Fevrier 1680. elle eut pour Parrain feuë S. A. S. Monsieur le Prince de Conty, cy-devant Prince de la Roche-sur-Yon- & pour Maraine, Madame la Princesse de Conty.

Comme cet Article doit être des plus étendus & des plus curieux à cause des différentes choses dont j'ay à vous entretenir; voicy le Plan que j'en ay formé, & que je me suis proposé de suivre. Je vais vous donner un Abregé de la Vie du Prince qui vient de mourir, &

le suivre pas à pas dans tous les lieux où il a donné des marques de son intrepidité & de sa valeur. Je vous le feray voir après avoir marché dans la carrière de la gloire & affronté les perils à costé du grand Prince de Condé son Père, n'épargner ni soins ni dépenses pour faire rendre les honneurs funebres dûs à la Memoire de ce grand homme. Je vous donneray ensuite des preuves incontestables de la presence de son esprit, & je vous feray connoistre qu'il a porté la magnificence jusques au plus haut point, après quoy je vous parleray de sa mort; & avant que d'entrer dans le détail de tout ce qui a regardé le Ceremonial après le deccès de

304 MERCURE

ce Prince, je vous feray con-
noître le Caractere de son Au-
guste Epouse, & des Princes &
Princesses qui luy doivent le
jour, en donnant à chacun les
louanges qui luy sont dûes, &
je finiray cet Article par tous
les honneurs qui luy ont esté
rendus après la mort, jusqu'au
jour que son cœur a esté porté
à l'Eglise des Jesuites de la rue
saint Antoine, & son corps à
Valery, & je réserveray ces
deux derniers Articles pour ma
Lettre du mois prochain.

Jamais Prince n'a fait voir
dés l'enfance un esprit plus
vif & plus penetrant, & dés
sa plus grande jeunesse, les
Questions qu'il faisoit mar-
quoient que son esprit étoit

plus avancé que son âge. Son éducation fut commise aux Jésuites, & il étudia dans l'un de leurs Colleges. On sçait que l'on n'apprend pas les humanitez seules chez ces Peres, & que lors qu'un esprit se trouve plus étendu qu'on ne l'a ordinairement dans le temps où l'on fait ses premieres études, on prend chez ces Peres, des teintures de l'histoire & des sciences, & que l'on y apprend à fond les Mathematiques qui sont absolument necessaires à ceux qui sont nez pour commander des Armées.

La paix ayant commencé à faire sentir ses douceurs en 1660 ce Prince ne pût faire connoître que le veritable sang de
Avril 1709. C c

306 MERCURE

Condé rouloit dans ses veines, & quelque impatience qu'il eut de se signaler, il n'eut pas d'occasion de donner des marques de sa valeur & de son intrepidité jusqu'en 1672. de manière que jusqu'à ce temps-là il cultivait son esprit, & se distingua dans le monde par un bon goût que l'on trouvoit en peu d'autres, soit pour tout ce qui regardoit les Ouvrages d'esprit, soit pour ce qui regardoit les beaux Arts; & lors qu'il en avoit besoin en quelque chose, il ordonnoit de tout luy même, & tout ce qu'il faisoit faire parcoïsoit toujours bien imaginé.

Enfin la joye qu'il témoigna fut incroyable, & parut aux yeux de tout le monde aussi

est qu'il eut esté nommé pour
 accompagner Monsieur le Prin-
 ce son Pere, qui devoit com-
 mander sous le Roy dans la fa-
 meuse Campagne de 1672. Ces
 Princes passerent la Meuse, &
 s'emparerent d'abord de Viset,
 de Tongres, de Maseik, de
 Sittar & de Fauquemont, & le
 Roy n'ayant pour but que d'a-
 procher du Rhin, & de s'empa-
 rer des Places qui en étoient
 les moins éloignées afin d'estre
 plutost en estat de tenter ce pas-
 sage, fit faire tant de diligence
 à ses Troupes, que ce Prince
 se vit peu de temps après en
 estat d'entreprendre six sieges
 presque en même temps. Sa Ma-
 jesté fit ceux d'Orsoy & de
 Rhinbergue. Monsieur le Prince

Ccij

308 MERCURE

& Monsieur le Duc eurent pour
parrage ceux de Wezel &
d'Emeric ; Mr de Turenne ,
assiegea Burich & Reez ,
& toutes ces Places , furent
prises en cinq jours. Comme
il ne s'agit , suivant que je me
suis proposé & dont vous venez
de voir le Plan , que de ce qui
regarde les actions de Monsieur
le Prince dernier mort , qui
portoit alors le nom de Mon-
sieur le Duc , je ne vous par-
leray que des Sieges de Wezel
& d'Emeric , ce que je ne pou-
ray faire sans vous parler du
grand Prince de Condé , puis-
que c'estoit sous luy que Mon-
sieur le Duc aprenoit le métier
de la guerre dont il fit son coup
d'essay à ces Sieges. On ne

doit pas s'étonner si Wezel, étant attaqué par deux si grands Princes ; cette Place ne résista que trois jours , avec le Fort de la Lippe que Monsieur le Prince fit attaquer , & qui fut emporté en une heure de temps. L'activité de Monsieur le Duc estoit sans pareille. Il se trouvoit par tout ; il examinoit tout & Monsieur le Prince se faisoit un plaisir de luy voir donner son Avis sur les choses les plus importantes. La Capitulation de Wezel fut d'autant plus difficile à faire que le Commandant ne pouvoit consentir que les Officiers & les soldats demeurassent Prisonniers de guerre , les travaux n'étant pas encore assez avan-

cez pour qu'il y donnât son consentement ; mais Monsieur le Duc trouva un expedient pour lever le scrupule du Commandant, qui fut que durant la negociation on ne laisseroit pas de travailler. Cette proposition fut aussitost reçue, & le travail fut poussé avec tant de diligence que l'on fit un Logement jusques dans la Demilune. Les choses estant en cet état, Monsieur le Duc obtint de Monsieur le Prince que le Gouverneur sortiroit avec les deux Otages & cinq des principaux Officiers pour aller où il leur plairoit avec leur équipage ; & que les deux cens chevaux & quinze cens fantassins qui composoient la

Garnison demeureroient Prisonniers de guerre.

Je dois ajouter icy, qu'avant que la Capitulation fust arrestée, les Dames de la Ville avoient écrit à Monsieur le Prince, & que dans cette Lettre signée de plus de trente, elles luy avoient exposé les foiblesses du sexe, & les craintes perpetuelles où elles se trouvoient. Monsieur le Prince communiqua cette Lettre à Monsieur le Duc qui dit aussitost avec une vivacité d'esprit qui fit plaisir à tous ceux qui l'entendirent que *Monsieur le Prince auroit lieu de croire qu'il n'auroit pas remporté un avantage considerable en prenant leur Ville, s'il manquoit*

à son triomphe ce qui en devoit faire le plus bel ornement. Cette repartie fut jugée si judicieuse, si spirituelle, & si galante, que Monsieur le Prince s'y conforma dans la réponse qu'il fit aux Dames de la Ville.

La destinée de Wezel fut cause qu'Emeric qui auroit pu résister quelque temps, ouvrit ses portes aux deux grands Prince qui l'assiegeoient presque aussitôt qu'ils s'en furent approchez, & l'on peut dire que leur reputation & la maniere dont ils ataquoient les Places, furent cause de la prompte reddition de celle cy, à laquelle Monsieur le Duc témoigna qu'il auroit bien voulu avoir plus de part.

Je

Je viens à ce qui regarde le passage du Rhin , & à ce qui s'est fait aussitost après ce passage , Monsieur le Prince & Monsieur le Duc ayant continuellement agi en cette occasion. Je ne puis m'empêcher de vous répéter encore que n'ayant entrepris de vous parler que de ces deux Princes , & même que ne vous parlant du premier qu'à cause de l'étroite liaison qui se trouve de ses actions avec celles du second , dont j'entreprends de vous donner l'histoire , je ne vous dis rien du Roy qui estoit l'ame de tout , qui avoit seul imaginé le passage du Rhin , & qui avoit si bien conduit cette grande entreprise , qu'il avoit amené les Troupes jusqu'au

Avril 1709. D d

bord de ce fleuve, sans que personne eut pû deviner le sujet de sa marche.

Je reviens aux deux Princes qui font le sujet de cet Article. Monsieur le Prince, après que quelques Troupes eurent passé le Rhin près de Tolhuis, impatient de voir ce qui se passoit au delà de cette riviere, où quelques Troupes avoient commencé à entrer en action, se jetta dans un bateau avec Mr le Duc, & 17. autres Seigneurs aussi impatiens que ces deux Princes de se signaler ; mais le vent les ayant entraînez plus loin qu'ils ne souhaitoient, ils furent contrains de prendre terre un peu plus bas : cependant Mr le Comte de Guiche

GALANT 38

qui avoit passé le Rhin à la teste
des premiers detachemens ,
ayant trouvé fort à propos une
petite Blaine au bord du passa-
ge , y mit ses Troupes en ba-
taille, & presque en même temps
on entendit tirer un coup un
peu plus loin , & les Volontai-
res écoutant trop l'ardeur
de bouillante qui les animoit, cou-
rurent aussitost vers l'endroit
où ils avoient ouï le bruit ; ils
s'avancerent jusqu'au bord d'une
haie derriere laquelle il y avoit
quelques ennemis retranchez.
Monsieur le Duc & Mr le Duc
de Longueville y allerent des
premiers. Monsieur le Prince y
recourut aussitost pour moderer la
trop vive ardeur de ces jeunes
Princes , & pour empêcher le

D d ij

316 MERCURE

malheur qui arriva ; mais comme ce Prince n'envisagea pas seulement ce qui se passoit , & même ce qu'il y avoit à craindre , & chacun de ceux là cherchant à l'empêcher par des manieres différentes, on entendit en même temps une voix qui cria aux Ennemis *bon quartier* & une autre qui dit *armes bas canailles* , ils estoient prests de les mettre lorsqu'un troisième cria *tué* , *tué point de quartier* , & que Mr le Duc de Longueville se laissant emporter à la vivacité de son courage , perça la Barriere d'un air qui fit croire aux ennemis qu'ils estoient perdus , ce qui les obligea à faire une décharge qui luy fut fatale , & dont Monsieur le Prince fut blessé au poignet

gauche ; & eut son cheval tué sous luy. Monsieur le Duc qui s'estoit aussi exposé des premiers attentif à tout ce qui se passoit ; voyant ce qui venoit d'arriver, au Prince son pere , luy presenta aussitost son cheval ; quoy qu'il vit bien qu'il se mettoit par là en estat de ne le pouvoir tirer du péril ; mais un de ses Ecuyers , fut aussi prompt à luy donner celuy qu'il montoit ; qu'il avoit esté prompt à donner le sien à Monsieur le Prince. En suite du malheur qui venoit d'arriver on mit pied à terre pour rompre la palissade , ce que l'on fit en ostant de longues barres de bois qui estoient le long de la haye. L'Infanterie qu'elle couvroit fut d'abord taillée en

D d iij

318 MERCURE

pièces. On achevoit de la défaire lorsqu'on vit venir deux Escadrons ; on alla aussitôt à eux ; ils ne firent pas une longue résistance ; la blessure de Monsieur le Prince, & la mort de Mr le Duc de Longueville ayant tellement animé nos Troupes qu'elles auroient défaire toute l'armée ennemie si elle se fut présentée aussitôt. Quoique Monsieur le Prince fut blessé, il voulut voir passer toute l'armée, & il ne se retira que le lendemain.

Le Roy continua ses Conquêtes avec tant de rapidité que la Gazette d'Hollande dit en en parlant, le Roy de France va si viste qu'on ne sçait où il est, ce qui se répandit dans la plus

grande partie des Nations du monde. Pendant que Sa Majesté passoit de Conquête en Conquête, Monsieur le Duc la suivoit partout, & toujours attentif à tout ce qui se passoit, il estoit par tout, il voyoit tout; il examinoit tout afin de ne pas laisser passer la moindre occasion de se signaler, & si ce Prince ne pouvoit se distinguer en combattant, il faisoit du moins remarquer la connoissance parfaite qu'il avoit du métier de la guerre, & qu'il avoit profité des leçons du Prince son pere, qui s'estoit toujours fait un plaisir de luy apprendre l'Art de la Guerre; & qui avoit un si merveilleux talent pour l'enseigner, qu'il charmoit toujours tous

D d iij

320 MERCURE

ceux qui l'entendoient parler. Ainsi l'on peut dire que quoy que son sang ait passé dans le sang des Princes ses fils & petits fils, & qu'ils en aient donné des marques de si bonne heure, Monsieur le Duc de Bourbon s'estant distingué dès ses plus jeunes années, ainsi que vous le verrez dans la suite, le sang leur a inspiré, la valeur qu'ils ont fait paroître dans toutes les occasions où ils se sont trouvez. Les leçons du Grand Prince de Condé ont achevé de les rendre Grands Capitaines, puisqu'il ne peut rien manquer à ceux à qui la nature a donné de la valeur & l'Art une parfaite connoissance du métier de la Guerre, ce qui fait qu'ils

sont beaucoup plutôt on étate
que les autres, de se distinguer,
& de rendre de grands services
au Roy & à l'Etat.

Le 10. Avril 1673. Monsieur
le Prince & Monsieur le Duc
arriverent à Carleroy, où ils
donnerent & d'où ils envoye-
rent aux Troupes, plusieurs
ordres nécessaires & importants
pour l'ouverture de la Campa-
gne.

Le 8. Juin de la même année,
la goutte ayant arresté Monsieur
le Prince à Utrecht, Monsieur
le Duc marcha avec Mr de
Luxembourg à Muydeberg, &
le Prince donna ses soins pour
faire écouler les eaux qui é-
toient depuis Muyden jusqu'au
delà du Weckt. Il s'empara

ensuite du poste d'Iloostendam
près de Coxeng , & il fit cons-
truire trois Ponts.

Monsieur le Duc accompa-
gna ensuite le Roy au Siege de
Mastrick & marquant toujours
le même zele , la même vivaci-
té , & la même attention que
je vous ay fait voir dans le por-
trait que je vous en ay fait ; S.
A. S. receut pendant ce Siege
plusieurs ordres du Roy , & ce
Prince executa si bien & si à
propos toutes les choses dont il
fut chargé , qu'il s'attira de
grandes loüanges de S. M. &
de grands aplaudissemens de
toutes les Troupes.

Le 18. Juillet de la même
année, ce Prince vint à demi-
lieuë de Boslduc afin de se ren-

dre de là au Camp de Milles-
reux , ensuite de quoy il alla
reconnoistre Boslduc à la portée
du Mousquet. Ce Prince se
distingua fort pendant toute
cette Campagne de 1673. &
les Troupes estoient ravies lors
qu'elles agissoient sous ses
ordres, étant persuadées qu'el-
les remporteroient toujours
quelques avantages à cause des
justes mesures que ce Prince
prenoît lors qu'il s'agissoit de
quelque entreprise , & de sur-
prendre les Ennemis particu-
lièrement dans leurs marches,
ce qui luy est souvent arrivé.

Le 29. Avril 1674. il partit
de Gray à 4. heures du matin
avec un Corps de Cavalerie &
marcha vers Bezançon pour

224 MERCURE

investir cette Place. Il y arriva le 25. & il en fit occuper les avenues par des Corps de Cavalerie qu'il disposa autour de la Place en attendant que l'Infanterie fust arrivée ; & ce Prince eut la satisfaction d'entendre dire au Roy qu'il avoit fait prendre les Postes à la Cavalerie si près de la Ville que rien n'y pouvoit entrer ni en sortir sans combattre. En effet ce Prince avoit fait executer les ordres de S. M. avec l'exactitude qui luy estoit ordinaire, & il sembloit que sa capacité & sa prudence augmentoient tous les jours. Nonobstant la mauvaise saison & les pluyes continuelles, il voulut se trouver à l'ouverture de la Tranchée, ce qui

ne fut pas inutile, puisq. sa
 presence redoubla l'ardeur des
 Soldats à qui il fit de grandes
 liberalitez. Il fit continuer,
 par ordre du Roy, l'attaque
 de la droite, & l'on peut assu-
 rer qu'il s'acquit beaucoup de
 gloire à ce Siege. Peu de temps
 après un Syndic de la Ville, &
 un Lieutenant de la Garnison,
 s'estant rendus au Camp, &
 ayant demandé à parler à ce
 Prince, il les fit conduire au
 Roy, & la Ville capitula dès
 le lendemain.

Le 19. May, ce Duc arriva
 à Dijon, d'où il partit le
 lendemain pour aller trouver
 Monsieur le Prince en Flandre.

La Bataille de Senef s'estant
 donnée la même année, il y

326 MÉRITURE

commanda l'Aile droite avec son
Mr le Duc de Noailles. Ce Prin-
ce y parut avec une grande dis-
tinction, & n'épargna pas sa
personne; il eut un cheval tué
sous luy & deux contusions,
l'une à la jambe & l'autre à la
cuisse. Il se trouva par tout
avec une valeur & une présence
d'esprit qui étonnerent les En-
nemis, ce qui ne contribua pas
peu au gain de cette fameuse
Bataille.

Au mois de Septembre de la
même année, Monsieur le Duc
agissant sous les ordres de Mon-
sieur le Prince son Pere, fit lever
le Siege d'Oudenarde que le
Prince d'Orange s'estoit flaté de
prendre en peu de temps, & la le-

avec de ce Siege déconcerta tellement les ennemis , qu'elle rompit toutes les mesures qu'ils avoient prises pour achever glorieusement la Campagne.

Le treizième Juin 1675. le Roy envoya Monsieur le Duc pour disposer toutes choses pour l'ouverture de la tranchée devant Limbourg. La Place fut emportée en peu de jours , puis que le Gouverneur fit battre la Chamade dès le vingtième.

Cinq jours après la prise de cette Place ; ce Prince arriva sur le midi au Camp de Kerskem avec la Cavalerie qui avoit servi au Siege de Limbourg.

Le 27. Monsieur le Prince &

328 MERCURE

Monsieur le Duc se rendirent auprès du Roy qui alloit au Camp de Tillemont.

Le cinquième Aoust de la même année, ce Prince arriva à Paris où il reçut des ordres du Roy pour se rendre à l'armée d'Alemagne avec Monsieur le Prince. Ils y arriverent le dix-septième du même mois, ce qui causa une grande joye dans cette Armée à cause de la perte qu'elle venoit de faire de Mr le Vicomte de Turenne, qui fut bien-tost réparée par la presence de ces deux grands Princes dont la haute reputation estoit soutenuë par un grand nombre de Victoires. Leur arrivée desconcerta fort les Ennemis. Ces Princes se firent voir le même

jour le long des des Lignes du Camp où la Cavalerie & l'Infanterie estoient en haye. Les soldats firent paroistre la joye extrême qu'ils avoient de les voir , & les troupes Angloises jetterent leurs Chapeaux en l'air pour donner des marques de celle qu'elles ressentoient. Monsieur le Duc jettâ quantité de pieces d'or aux Troupes ce qui fit redoubler leur allegresse.

Le vingt-deuxième du même mois , ces deux Princes allerent reconnoistre les troupes Imperialles qui avoyent pris poste à Eusheim depuis la levée du Siege d'Haguenau , fait par le Comte Montecuculy , au seul bruit de la marche de ces Princes. Ils revinrent ensuite à

Avril 1709. E c

220 MERCURE

Volshem, d'où ils allerent observer les Ennemis. Ils découvrirent 8. de leurs Escadrons sur une hauteur, qui pretendoient les attirer par une fausse marche. Cependant ils leur firent prendre le change; ils arriverent plustost qu'eux à Benfeld; ils s'emparerent du Passage, & rompirent par ce moyen les Projets des Ennemis qui vouloient entrer dans la Haute Alsace.

Je ne vous dis rien de ce qui se passa le reste de la Campagne, pendant lequel ces Princes continuerent de rendre des services tres utiles au Roy & à l'Etat, par rapport à la situation où les affaires s'estoient trouvées depuis la mort de Mr de

Turenne.

Le vingt sixième May de l'année 1692. le même Monsieur le Duc, dont je viens de donner un Abregé de toutes les actions guerrieres qui l'ont fait reconnoître digne de porter le grand nom de Condé, & dont je ne vous parleray plus que sous le nom de Monsieur le Prince, le grand Condé, sous lequel il avoit appris le grand Art de la guerre étant mort, fut détaché par le Roy avec six à sept mille chevaux pour aller investir la ville de Namur, ce qu'il fit selon l'ordre de S. M. entre le ruisseau de Wedrin, & la Basse Meuse sur le Mont Rouge.

La presence du Roy; celle de Monseigneur, de feu Mon-

E e ij

332 MERCURE

sieur, de feu Monsieur le Prince qui vient de mourir, & de Monsieur le Duc, connu aujourd'hui sous le nom de Monsieur le Duc de Bourbon, anima tellement nos Troupes, & intimida si fort celles des Ennemis, que ce Siege n'ayant duré que peu de jours, tous ces Princes ne purent trouver autant d'occasions de se signaler, que la vivacité de l'ardeur guerrière qui leur en faisoit ; je dois ajouter à l'égard des Princes qui font le sujet de cet Article, sans vous rien dire des autres que je viens de vous nommer, dont j'aurois une infinité de choses à vous rapporter, qu'on ne peut trouver plus de valeur & d'intrepidité.

& plus de sagesse & de conduite ensemble qu'en firent paroitre Monsieur le Prince & Monsieur le Duc ; pendant que dura ce Siege , & qu'on ne peut animer les Troupes davantage qu'ils firent par leurs exemples & par leurs liberalitez.

Après vous avoir donné un détail qui vous a fait connoître toutes les actions par lesquelles feu Monsieur le Prince s'est distingué pendant un grand nombre de campagnes , & dont je n'ay pas voulu interrompre la suite afin de vous les faire voir toute d'une vûë , je dois vous parler de ce qu'il avoit fait quelques années avant ces dernières campagnes pour honorer la memoire du grand Prince de

334 MERCURE

Condé son père, comme il s'est
toujours distingué dans tout ce
qu'il a fait, de quelque nature
qu'il ait esté & qu'il n'a jamais
rien entrepris d'élatant qu'il
ne l'ait porté jusqu'au plus haut
point de perfection, vous devez
juger qu'il n'a rien épargné
pour faire rendre les honneurs
funebres dûs à la memoire du
Prince à qui il devoit le jour
& qui d'ailleurs l'avoit tendre-
ment aimé. La vie de ce grand
Prince estoit remplie d'un si
grand nombre d'actions hé-
roïques, & qui avoient fait l'ad-
miration de tous ceux qui en
avoient esté témoins ou qui en
avoient entendu parler, qu'il
trouvoit dans une vie si remplie
de miracles dequoy fournir aux

ornemens d'une des plus belles pompes funebres qui eut jamais esté. Il choisit l'Eglise de Nostre-Dame, comme la plus vaste & le plus beau lieu qu'il pût trouver pour y faire faire un Service solennel, & pour y faire dresser un Mausolée digne de son nom, de sa naissance, & de ses grandes actions, & il choisit pour cet effet Mr Berrain, Dessinateur ordinaire du Cabinet du Roy, & qui est le seul qui ait esté employé depuis long-temps pour des choses de cette conséquence. Comme feu Monsieur le Prince avoit le goust bon & beauconp d'imagination, & que Mr Berrain est un des hommes du monde des plus inventifs, il est aisé de juger que tant de

336 MERCURE

lumieres réunies ensemble ne pouvoient rien produire que de grand , & de bien imaginé , & digne du Prince à qui un Prince aussi grand , aussi tendre & aussi magnifique que celuy dont je vous donne aujourd'huy l'abregé de la vie , devoit rendre des honneurs funebres qui fussent dignes de luy , & c'est assez dire que l'imagination ne peut aller trop loin pour se représenter la beauté dont cette pompe funebre devoit estre.

Je vais seulement vous donner une idée de la maniere dont l'Eglise de Nostre-Dame estoit decorée.

Le grand Portail estoit orné en dehors de deux Palmiers fort élevez dont les branches entre-
lassées

lassées formoient comme un Arc de triomphe. Les Trones de ces Palmiers estoient enfilez de diverses Couronnes semblables à celles dont les Grecs & les Romains récompensent les belles actions des Soldats & des Généraux d'Armées ; ces Couronnes estoient de Laurier, de Gramen, de Chesne, de Palissades, de Creneaux, &c. Leur matiere & leur figure marquoient l'action du Vainqueur qui les avoit remportées.

Au dessus de ces Palmiers on voyoit la Mort victorieuse du Temps à qui elle arrachoit les Armoiries de Monsieur le Prince ; mais la Renommée prenant soin de sa gloire les enlevoit à la Mort, & invitoit par ce qui

Avril 1709.

Ff

338 MERCURE

fuit à rendre les derniers de-
voirs à ce grand Prince.

ADESTE, FORTES ANIMÆ,
ET SERENISSIMO PRINCIPI,
LUDOVICO BORBONIO

CONDO,
Primo Regiæ stirpis Principi
PRECIBUS,

ET PIIS LACRIMIS
PARENTATE.

Toute la façade de l'Eglise
au-dessus des trois Portes estoit
couverte de Drap noir, sur le-
quel estoient deux lez de ve-
lours chargez d'Armoiries.

Toute la Nef estoit tendue de
deuil avec deux lez de Velours
semez de Fleurs-de-lys & de
larmes entremêlées, au-dessus
d'un long rang de Trophées.

Toutè la vie de Monsieur le Prince estoit décrite en trente Inscriptions.

On avoit élevé à la Porte du Chœur un Arc de Triomphe d'Ordre Dorique , parce que c'est un Ordre Militaire. Cet Arc avoit deux faces , & representoit d'un costé la vie heroïque de feu Monsieur le Prince , & de l'autre sa mort chrestienne. Le Courage & la Valeur estoient en pleurs entre les colonnes. Au-dessus de cet Arc de Triomphe s'élevoit un grand Obelisque de lumieres à deux faces , sur l'une desquelles la gloire du monde estoit figurée par une Victoire qui tenoit la Banniere des Armoiries du Prince deffunt , & qui s'ap-

F ij

340 MERCURE

puyoit sur un Globe du monde. Il y avoit au-dessus de sa teste un Arbre dont les feuilles tombaient. On voyoit de l'autre costé la Gloire immortelle dans le Ciel avec une Couronne d'Etoiles, & au dessus de l'Obelisque estoit une Urne enflammée.

Tout le Chœur representoit un Camp composé de seize Tentes de guerre, & d'autant de Trophées attachez à de grands Palmiers qui s'élevoient entre ces Pavillons. Tous ces Pavillons estoient noirs, semez de lames d'argent, & avec des Campanes de même pour représenter le Camp de la Douleur. Ils estoient fourrez d'hermine, & des Morts couchées au pied des Trophées.

ouvroient ces Pavillons pour faire voir seize grandes actions de feu Monsieur le Prince, représentées en autant de Tableaux. Les seize Trophées estoient accompagnez des Titres glorieux que ce Prince avoit meritez par ses belles actions.

On avoit attaché aux Palmiers seize Medailles de Bronze des Hommes Illustres de la Branche de Bourbon, depuis Robert de Clermont, cinquième fils de Saint Louis, jusqu'à Charles de Bourbon, pere d'Antoine Roy de Navarre & premier Prince de Condé. Au dessous de tous ces Ornemens, estoient 48. Devises en autant de Tableaux octogones qui re-

Ff iij

342 MERCURE

gnoient autour du Chœur.

Le Mausolée estoit un grand Portique d'Ordre composite, posé sur sept marches. Il avoit quatre Colonnes entourées de Palmes d'argent. Les Armoiries de feu Monsieur le Prince, estoient sur les faces de ce Portique avec tous leurs ornemens. On voyoit à la face qui regardoit l'entrée du Chœur, deux Figures qui representoient la Magnanimité, & la Sagesse, & à celle qui regardoit l'Autel la Penitence & l'Espérance. Chacune de ces Figures avoit les Symboles qui luy sont propres, & estoit accompagnée de deux Enfans.

La Representation estoit sous le Portique que je viens de vous

décrire. Elle estoit couverte du Poisse de la Couronne de Drap d'or bordé d'hermine. Du Platfond de ce Portique pendoit un Dais sur la Representation attaché aux quatre Colonnes qui en portoient l'édifice. L'Immortalité sembloit voler vers le Ciel pour y porter l'Image du feu Prince, qu'elle tenoit. Un grand Pavillon de guerre, semé de Fleurs-de-lys & doublé d'hermine, s'étendoit du haut de la voûte sur la Representation, & ses pentes de plus de quatre-vingt aunes de long se rattachotent sur les grands côtez du Chœur, dont tout le pourtour aussi bien que le Mausolée brilloit de lumieres placées avec un Art admirable.

F iiij

344 MERCURE

Il y en avoit de quatre sortes, savoir des flambeaux, des cierges, des lampes, & des urnes d'où sortoient de grosses lue-mieres. Tous les Corps de l'Architecture de l'Autel estoient profilez de lampes, & produisoient un effet aussi surprenant qu'agréable.

On peut voir par cette Description, quoy que tres-abregée, que je n'ay rien dit que de véritable à la teste de cet Article.

Le Parlement, toutes les Cours Superieures, & tous les Corps qui ont accoustumé d'assister aux Pompes funebres de la Maison Royale, se trouverent à ce service, qui fut célébré près de quatre mois après la

more du grand Prince pour lequel il se faisoit, à cause qu'il avoit fallu tout ce temps-là pour travailler à toutes les choses dont je viens de vous parler. L'Oraison funebre fut prononcée par feu Mr l'Evêque de Meaux. Ainsi le choix de l'Orateur, répondoit à la grandeur du Prince dont il devoit faire l'éloge, & à tout ce qui avoit esté préparé pour rendre les derniers honneurs dûs à la mémoire d'un si grand homme.

Feu Monsieur le Prince dont je vous parle aujourd'hui de la mort, & qui fit rendre de si superbes honneurs, s'il m'est permis de parler ainsi, à la mémoire de Monsieur le Prince son pere, & dont le genie & le bon

346 MERCURE

goust estoient superieurs, ainsi que je vous l'ay déjà dit & même prouvé, avoit une Memoire admirable, & une grande prescence d'esprit, & il n'ignoroit rien de tout ce qui regarde le grand Art de la Guerre; vous en jugerez par ce qui suit, & dont je ne vous fais le rapport que sur ce que j'ay entendu moy-même, ayant eu le bonheur de me trouver auprès de ce Prince, lorsqu'il donna Audience aux Ambassadeurs du Roy de Siam, qui vinrent en France dans l'année 1686.

La conversation estant tombée sur ce qui regarde la guerre, feu Monsieur le Prince, fit voir en moins d'une heure comment des Armées devoient se

camper pour vaincre , & pour soutenir les plus vigoureuses attaques. Il marqua les inconveniens qu'il y avoit à se mettre en bataille selon l'ordre qu'observoient les Siamois , & il donna par là des leçons aux Indiens , à qui de siècle en siècle leurs Ancêtres devoient avoir appris de quelle maniere Alexandre combattoit. Ainsi ce Prince montra dans cette conversation que non seulement l'Art de la guerre n'avoit rien d'inconnu pour lui , mais aussi qu'il ne sçavoit pas moins bien la situation & les Coûtumes des Païs les plus éloignez ; que dans les Histoires Etrangères rien n'échappoit aux vives lumieres de son esprit , & que son esprit

estoit universel. Ainsi l'on peut dire, qu'en moins d'une heure de temps, ce Prince fit beaucoup d'honneur à la France, par une infinité d'endroits différens, puisque tout ce qu'il dit devant estre rapporté au Roy de Siam, devoit luy faire concevoir une tres-haute idée de tous les Princes du sang de Bourbon.

Je ne vous dis rien du reste de la conversation qui roula sur une infinité de choses différentes, qui firent connoître la présence d'esprit d'un Prince à qui il ne paroissoit pas que rien fût inconnu. Aussi les Ambassadeurs de Siam, dirent-ils, que ce Prince, qu'ils n'avoient d'abord crû qu'un homme, leur paroif-

soit quelque chose de plus.

Ce Prince joignoit à tout ce qui le rendoit recommandable, & dont je viens de vous parler, un esprit si porté à la magnificence, que sans les Fêtes données par le Roy, on pourroit dire que personne n'a jamais porté la magnificence dans un plus haut degré. Cette magnificence ne regardoit pas seulement la profusion de toutes les choses qui doivent rendre une grande Feste accomplie, & quoy qu'elle parût dans toutes les Fêtes données par ce Prince, aller encore plus loin qu'il n'est possible de se l'imaginer, elle n'en faisoit néanmoins que la moindre partie, & ce que parmy les gens d'esprit & de

350. MERCURE

bon goût, & qui n'ignoient rien de ce qui regarde les beaux Arts, on appelle l'*entente*, y re-
gnoit au suprême degré. Toutes les parties y paroissoient faites l'une pour l'autre, & l'on passoit d'un divertissement à l'autre d'une manière qui faisoit autant de plaisir que les divertissemens mêmes; tous ces divertissemens estoient amenez avec esprit, & l'on peut dire que si feu Monsieur le Prince n'avoit pas de part à l'exécution qui ne regardoit que les Ouvriers, & ceux qui devoient représenter divers personnages dans ces grandes Fêtes, il estoit l'ame de tout, tout ce qui composoit ces Fêtes aussi superbes que galantes, étant for-

ry de son imagination. Il en donnoit les idées à Mr Berrain, dont je vous ay déjà parlé, qui travailloit ensuite aux Dessins, & qui les faisoit après exécuter. Toutes les parties de ces Fêtes ne regardant pas les Ouvriers, Monsieur le Prince conféroit avec tous ceux qui devoient agir dans les divertissemens. Ils se conformoient à ses idées pour toutes les choses qu'elles devoient représenter.

Je crois vous devoir parler icy d'une des Fêtes données par ce Prince à Monseigneur le Dauphin, qui luy avoit dit qu'il iroit passer quelques jours à Chantilly. Il n'en fallut pas davantage pour mettre l'imagination de ce Prince en mou-

352 MERCURE

vement, & les divertissemens qu'il imagina, & dont un seul auroit pû suffire pour regaler les plus grands Souverains du monde, furent en si grand nombre, que l'on peut dire qu'à chaque heure du jour il fut regalé par un divertissement nouveau, où l'invention, la galanterie & la pompe regnoient également. Je n'entreprendray point icy de vous faire une peinture de tous ces divertissemens qui pourroient remplir plusieurs volumes, & je prétens seulement vous en donner une idée. Cependant je crois que je ne pourray m'empêcher de m'étendre sur celui qui servit de prélude aux autres, & dont la description pourra vous faire

Juger de la beauté & de la singularité de ceux qui le suivirent.

Monsieur le Prince résolut de donner une Colation à Monseigneur le Dauphin, & à toute sa Cour au milieu de la Forest qui conduit à Chantilly, & de faciliter à ce Prince tous les moyens de chasser agréablement avant que d'arriver au lieu où il devoit trouver cette Colation. C'estoit dans un endroit appelé *la Table*, & qui est regardé comme le milieu de la Forest. La figure de ce lieu est ronde: il a 23. toises de diamètre, & il est partagé en douze routes, qui ont pour centre le point du milieu de cette Place. Elles sont toutes bordées de

Avril 1709. Gg

354 MERCURE

Charmille, & ont chacune cinq toises de large, & environ une lieuë de long. Dans le milieu de ce rond on avoit eu soin d'élever une Feuillée, dont la forme suivoit le mesme plan. Elle estoit de sept toises & demie de diametre, & élevée sur une Estrade de cinq pieds de haut. Cette Feuillée estoit percée de douze Portiques, qui aboutissoient à chacune des douze routes, dont je viens de vous parler, & pour y monter, on avoit construit quatre Escaliers de douze pieds de large, avec des appuis ou Balustrades des deux costez de chaque Escalier. La mesme Balustrade regnoit tout autour de l'Edifice, & chaque Portique avoit vingt pieds de

haut sur douze de large. La Corniche estoit faillante en dehors ainsi qu'en dedans. Le Dôme avoit son plein ceintre, & sur le milieu & au-dessus estoit une Balustrade de dix pieds de diametre. Tout le Dôme, les Ceintres, les Pilastres & les Appuis, estoient recouverts de feuilles de Chesne. Des branches de Genievre formoient les Balustrades, & le tout estoit construit de maniere qu'on voyoit toute l'Architecture profilée. Tous les Portiques estoient ornez de gros festons de feuilles de Chesne, & de bouquets de fleurs. La Table où la Colation fut servie estoit au milieu de cet Edifice. Elle estoit ronde, & de dix pieds

G g ij

356 MERCURE

de diametre. Une grande Corbeille d'argent en occupoit le point du milieu. Elle estoit soutenüe sur douze Consoles à jour de vermeil doré, qui répondoient à chacune des douze Arcades. Ces douze Consoles estoient jointes ensemble par des guirlandes de fleurs, & portoient chacune deux petites Corbeilles d'argent remplies de fruits. La grande du milieu l'estoit de fruits & de fleurs, & le tout formoit une élévation toute à jour, & qui ne faisoit aucun obstacle à la vüe. On mit sur cette Table le couvert de Monseigneur vis-à-vis le milieu de la route qui va à Chantilly. Tout le pourtour de cette Place de six-vingt

milis de large, estoit de treillage de feuillée, & orné de Rostiques aussi de feuillée; au travers desquels on découvroit toutes les routes.

Monseigneur entendit en arrivant un Concert de Timbales & de Trompettes qu'on avoit postées dans le Bois à une distance mesurée, afin que l'harmonie en étant un peu éloignée eust plus de douceur. Ce Prince trouva tout le dedans du Dôme vuide, & la Table servie de vingt-quatre bassins de Rost & de quatre plats d'Entremets autour de chaque bassin ce qui faisoit six vingt plats. Les mesures avoient esté prises si justes qu'on peut dire que ceux qui servoient estoient

358 MERCURE

avertis de chaque pas que Monseigneur faisoit dans la Forest pour avancer, puisque ce Prince arriva dans l'instant qu'on venoit de poser le dernier plat chaud sur la Table. Comme il n'y avoit que le Couvert de Monseigneur, il ordonna qu'on en mist d'autres, & la Table en fut aussitost garnie; mais on n'en mit point vis-à-vis de ce Prince. Monsieur le Prince, Monsieur le Duc, & Monsieur le Prince de Cony furent placez à costé de Monseigneur, & les Seigneurs de la suite occuperent le reste des places. On releva les Entre mets chauds pour en remettre de froids. Tout fut en suite relevé d'un service entier de fruit avec le

même nombre de Corbeilles & de Plats qui remplissoient la Table lors que Monseigneur arriva. Il y avoit quantité de Corbeilles ovales & en lozange chacune de deux pieds de diamètre. Je n'entre point dans le détail des fruits & des confitures ; cela iroit à l'infini. Je vous diray seulement que dans les flancs des Corbeilles ovales étoient de riches Cuvettes remplies de toutes sortes de Liqueurs. Ces Cuvettes étoient accompagnées de Sou-coupes garnies de glaces & de quantité de Verres à Liqueurs de différentes manieres. Un moment après que l'on eut servy le fruit, le bruit de guerre formé par les Timbales & par les Trompet-

300 MERCURE

tes cessa tout à coup, & dans le même instant on entendit dans la route qui estoit vis à-vis de Monseigneur, une harmonie de Hautbois, de Flutes, de Muzettes, & de divers Instrumens champêtres. On l'écouta quelque temps sans voir rien paroître, & tout estoit si bien concerté, & executé avec tant d'ordre & de justesse qu'il n'y avoit pas une seule personne dans la route qui devoit estre remplie un moment après. L'harmonie ayant divertie les oreilles & inspiré de la joye pendant quelque temps, on apperçut de loins le Dieu Pan, qui estoit suivi par quatre-vingt-dix Faunes, Sylvains, Satyres, & autres Divinitez qui ont accoustumé d'accompagner

compagner ce Dieu dans les Bois. Toute cette Troupe parut d'abord à un quart de lieuë de la Table, & ne se mit en marche qu'après que Monseigneur eust eu le temps de la remarquer. Le Dieu Pan que l'on voyoit à la teste estoit représenté par Mr de Lully Surintendant de la Musique du Roy, qui battoit la mesure avec son Thirsc. Il estoit suivi de vingt-quatre Satyres, & de toutes les Divinitez qui habitent les Forests. On entendoit des Hautbois, des Muzettes, & plusieurs autres Instrumens champêtres, au son desquels se faisoit la Marche. Leur diversité formoit une harmonie tres-agreable, & le nombre de ces

Avril 1709. Hh

362 MERCURE

Joueurs d'Instrumens estoient si grand qu'il remplissoit trois lignes. Les Musiciens avec le reste de la suite du Dieu Pan, marcherent sur ces trois lignes avec beaucoup d'ordre & sans aucune confusion. Les Danseurs, au nombre de vingt-un qui avoient tous des Masses, estoient montez sur les épaules les uns des autres & formoient des Groupes surprenans. En effet, il y avoit dequoy s'étonner qu'en formant ces sortes de Groupes ils se pussent tenir aussi fermes que si chacun d'eux eut esté à terre; ils étoient suivis de 51. Musiciens qui portoient chacun sur leur teste une corbeille remplie de fruits feints, representant des fruits

des bois, comme pignons, pommes de pin, gourdes & autres qui ne sont connus que parmy les Satyres. Ils tenoient chacun une branche de chesne ; cette nombreuse Troupe s'étant avancée vers le bout de l'allée le plus proche de Monseigneur, les joueurs de Hautbois se rangerent des deux côtez de l'escalier qui montoit à la table de ce Prince, & quand ils furent placez, les Danseurs executerent parfaitement bien ce qu'ils avoient concerté, qui estoit de descendre pour danser, & de paroître néanmoins toujours groupez. Pour cet effet, ceux qui estoient les plus élevez sautoient en cadence de quatre mesures en quatre me-

H h ij

364 MÉRIQUE

super ; & comme il n'en faisoit que trois à la fois , on en voyoit toujours trois qui formoient la même figure que les trois premiers. Ainsi l'allée fut toujours remplie jusqu'à ce que les trois derniers eussent fait la même figure que les trois premiers. Les 51. Musiciens qui suivoient avancèrent jusqu'aux environs du lieu où les Satyres groupez venoient de finir leur danse , & ayant passé sous le Portique de l'avenue où ces Satyres étoient , ils se placerent sur un terrain que l'on avoit gazonné depuis le Portique de la route jusqu'à l'escalier. Quand chacun eut pris sa place , on joua un air d'un autre mouvement , sur lequel tous les Faunes & les Sa-

111111

cyres firent une danse fort extraordinaire. Elle plût beaucoup à Monseigneur, & reçut de grands applaudissemens. Cette danse, qu'on pourroit nommer un petit Ballet, étant finie, les Musiciens avancerent vers l'escalier qu'ils monterent sur deux lignes au son des instrumens, & lorsqu'ils furent arrivez sur l'Estrade, ils se separerent les uns à droite, & les autres à gauche; de maniere qu'ils entourerent la table. Ceux qui portoient les corbeilles suivirent, & les placerent sur des gueridons de feuillées qui estoient sur les appuis des Portiques. Les Hautbois parurent après, & les Danseurs monterent en-

H h iij

366 MERCURE

suite; ceux-cy s'étant pris par la
 main danserent autour de Mon-
 seigneur, sur air qui estoit
 tout different des deux derniers
 qu'on venoit d'entendre, & qui
 sembloit marquer l'excès de la
 joye qu'on ressentoit en ces
 lieux de la presence de ce Prin-
 ce. Pendant qu'on dansoit au-
 tour de la table, les Musiciens
 descendirent par un Escalier
 qui estoit derriere Monseigneur,
 & se rendirent dans une allée
 que l'on voyoit à costé de
 celle par où tout ce divertisse-
 ment estoit venu. Ils y trou-
 verent les Pioqueurs endormis
 avec leurs chiens. La Danse finit
 justement en ce temps-là comme
 il avoit esté concerté, & les Mu-
 siciens chanterent un morceau

de Musique de Mr de Lully, dont les paroles estoient de feu Mr de Moliere qui les fit pour un divertissement donné par le Roy, & nommé *la Princesse d'Elide*, qui convenoit à la situation où se trouvoient les choses dans ce moment. On entendit alors toute la Forest retentir du bruit de ces paroles.

Debout, Lysiscas, hola debout, Pour la Chasse ordonnée, il faut se préparer tout.

Les Piqueurs se leverent après avoir fait toutes les actions qui pouvoient marquer qu'ils estoient profondement assoupis, & qu'ils n'avoient esté éveillés que par ceux qui les apelloient, en leur disant qu'ils allaient préparer

H h iij

sous pour la Chasse que l'on avoit ordonnée. On entendit ensuite un grand bruit de Cors, & dans cet instant un Cerf ayant traversé la route à la v^e de Monseigneur, ce Prince s'écria, comme souhaitant d'avoir des Chiens. Dans le même temps on vit paroître une Meute que l'on décompta après le Cerf. Monseigneur voyant que les Chiens chassoient si bien, témoigna estre fasché de n'avoir des Chevaux que pour tirer en volant. Dans ce moment on en vit paroître d'autres, & ce Prince monta à cheval pour suivre la Chasse avec tous les Seigneurs qui l'accompagnoient. Il courut le Cerf qui fut pris dans le l'Etang de

Gormille, après l'avoir couru environ un heur.

Cette Chasse étant finie, Monseigneur prit le chemin du Chateau, & dit en parlant du repas, & du divertissement du milieu de la Forest, que tout y estoit plein d'invention & fort bien executé; que cela pouvoit passer pour un divertissement complet, & qu'il y avoit pris beaucoup de plaisir.

Toutes les Divinitez des Forests, ainsi que les Faunes, les Sylvains, les Satyres, qui composoient leur suite, avoient des habits faits exprès qui les representoient naturellement, plutost comme on a acoutumé de les Peindre, que comme on les voit habillez sur le Theatre.

Ces habits estoient faits sur les
Dessins de Mr Berrain, ainsi
que toute la feuillée,

Ce qu'il y eut de surprenant
dans les plaisirs de cette pre-
miere journée, fut que Mon-
seigneur, avant que d'arriver
à Chantilly où il sembloit que
les Divertissemens dussent seu-
lement commencer, avoit eu
le plaisir de deux Chasses diffe-
rentes ; un grand Repas dans
un lieu construit exprès, & une
Feste complete accompagnée
de Musique, de Symphonie, &
de Danses, & le tout execu-
té, parce qu'il y avoit de meil-
leures voix, & de plus habiles
Danseurs en France. C'est ce
qui ne s'estoit encore jamais vû
dans une occasion semblable,

& ce que le zele de Monsieur le Prince luy fit inventer. S. A. S. ne pouvant attendre que Monseigneur fust arrivé à Chantilly pour commencer à luy témoigner la joye qu'elle avoit de l'y voir venir.

Vous devez juger de l'embarras où je dois estre. Je voudrois donner une idée generale de la Feste de Chantilly ; mais il est à remarquer que cette Feste dura huit jours, Monseigneur le Dauphin estant arrivé à Chantilly le 21. d'Aoust de l'année 1688. & n'en estant party que le 31. du mesme mois. Ce que l'on nomme encore aujourd'huy la Feste de Chantilly, renfermoit dix ou douze Festes aussi magnifiques, aussi

372 MERCURE

galantes, & aussi remplies d'invention, que celle qui servit de Prelude à toutes ces Fêtes, dont vous venez de lire la description, & qui fut donnée avant que Monseigneur fût arrivé au Château. On doit juger par là de la beauté de toutes les autres, dont je ne vous feray la description que de trois ou quatre, qui avec celle de la Feste de la Forest que vous venez de lire, pourront vous faire juger que ces Fêtes devoient estre autant de spectacles aussi nouveaux par leur singularité que par leur magnificence.

Je commence par vous dire que Monseigneur après avoir traversé la Court du Château, traversa plusieurs pieces de sui-

te, qui portoient chacune un nom convenable aux choses qui y estoient representées. L'une se nommoit la *Chambre de Venus*, & les autres celle de *Diane*, celle de *Flore*, celle de *Bacchus*, & celle de *Adonis*, & dans lesquelles il y avoit plusieurs Tables pour toutes sortes de Jeux. Après avoir traversé toutes ces Chambres, Monseigneur entra dans un grand Salon qui est en retour. Ce Prince au sortir de ce Salon monta dans un autre Appartement, dont j'aurois beaucoup de choses à vous dire tres-curieuses & tres-singulieres; mais cela me meneroit trop loin. Il entra ensuite dans une grande Gallerie. Je ne vous dis rien de ce que

contenoit cette Gallerie, dont la description pourroit fournir assez de matiere pour un volume entier. Elle est suivie d'un autre Appartement, dont je ne vous dis rien encore, & dans lequel Monseigneur mangea; je passe au divertissement de l'Opera.

Monsieur le Prince ne voulant point donner de divertissement qui eut esté déjà vû, & voulant que tout y fut nouveau, même jusqu'au Theatre, en avoit fait construire un dans l'Orangerie qui a 70. toises de long, & 27. pieds de large. Cette Orangerie fut séparée en trois parties, séparées par des Portiques d'Architecture, sans y comprendre le Vestibule par où l'on y entre, & duquel on voyoit cette longue étendue

éclairée de deux rangs de lustres que les grands Portiques qui servoient d'entrées à ces différentes Salles , laissoient voir distinctement. Je ne vous dis rien de la magnificence des ornemens de ces trois pieces, ayant resolu de ne vous parler que des choses singulieres qui ont regardé la grande Feste dont il s'agit. C'est pourquoy je vous diray que le Vestibule par où l'on entre dans l'Orangerie estoit orné de grands arbres qui ceintroient & cachotent toute la voûte. Les pieds de ces arbres estoient dans une seule caisse qui regnoit tout autour du Vestibule, & qui estoit peinte en Porcelaine, & ornée de Chiffres de Monsei-

376 **MERCURE**

gneur, avec des Attributs de ce Prince. Ces arbres estoient si verds, si chargez de feuillages, & si artistement placez, qu'il estoit impossible qu'on vist les murs de ce Vestibule, de sorte qu'on le pouvoit prendre pour une tres-belle Allée. Ces arbres conserverent leur verdure pendant les huit jours que dura la Feste, & ils donnerent une si agréable fraîcheur à ce lieu; qu'on respiroit en y entrant un air deficiieux, dont on ne pouvoit s'empêcher de parler en marquant le plaisir qu'on y prenoit. Ce Vestibule estoit éclairé de plusieurs lustres, ce qui parmi la verdure de ces arbres, produisoit un effet tres-réjouissant, rien n'estant plus agréable à la

vue que le verd, sur tout lors
qu'il est éclairé.

On passa de ce Vestibule
pour se rendre au Theatre par
les trois pieces qui avoient esté
construkes dans la premiere
partie de l'Orangerie. Ce seroit
ici le lieu de vous faire la des-
cription du Theatre, mais quel-
que magnifique qu'il fust, & sur
tout la façade, je ne vous en
diray rien, non plus que de l'O-
pera, ayant resolu, comme
je vous l'ay déjà marqué, de ne
vous entretenir que des choses
singulieres. Vostre imagination
peut aller aussi loin qu'elle vou-
dra touchant la beauté des Dé-
corations, celle de la Musique,
celle des Habits, & celle des
Danses, & elle ne pourra aller

Avril 1709.

Ii

358 MEROURE

trop loin, Monsieur le Prince ayant choisi tout ce qu'il y avoit de meilleur pour l'exécution de toutes ces choses. L'Opera intitulé *Orontée*, estoit nouveau, & tout ce qui regarda ce Spectacle charma l'Assemblée.

Monsieur le Prince avoit pris de si justes mesures pour que le gibier ne manquast point les jours que Monseigneur iroit à la Chasse, que ce que je vais rapporter là-dessus paroït peut-être incroyable. Ce Prince ayant résolu d'aller à la Chasse aux Perdreaux, tous les Seigneurs de sa suite se séparèrent par Quadrilles. Monseigneur étant de retour de la Chasse, fit faire un état de ce que chacun avoit tué, & envoya cette

Chasse au Roy, avec le détail
de les noms de tous ceux qui
avoient chassé. Il s'y trouva
plus de cinq cens Faisans, Per-
drix, ou Lievres, Monseigneur
en ayant tué luy seul plus de
cent quatre vingt; de sorte que
s'il y eut eu un Prix pour celuy
qui en auroit le plus tué, il eut
esté donné à ce Prince.

Je passe à une Chasse d'une
maniere toute nouvelle, que
Monsieur le Prince donna sur
l'Etang de Comelle. Cet Etang
peut avoir environ un quart de
lieuë de long sur un demi quart
de large. Il est dans un fond
dont le terrain s'éleve tout au-
tour en Amphitheatre, à la re-
serve de la Chaussée, & tout est
garni de bois, ce qui fait une

Ii ij

380 MESURE

vue fort agréable. Les toiles des Chasses enfermoient l'Etang & leur enceinte s'étendoit par un costé dans la Forest. On avoit dressé une Feüillée sur la Chaussée avec des Tentes au milieu pour y mettre les Dames. Une Collation magnifique y fut servie. Tous les Spectateurs étoient autour ou derrière les Toiles. On trouva sur l'Etang des Batteaux couverts de leurs Tendelets, & plusieurs autres plus petits couverts de feüillages. Monseigneur, Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conty, Monsieur le Prince & les Dames d'honneur des Princesses, avec quelques-uns des Seigneurs de leur suite, entrèrent dans le plus grand de

des Bateaux. Monsieur le Duc,
Monsieur le Prince de Conti,
& Monsieur de Vendosme se
mirent dans le second. Tout le
reste de leur suite se partagea
dans les autres, & Madame la
Princesse se plaça sous la Feuil-
lée avec plusieurs autres Da-
mes. A peine avoit-on achevé
de s'embarquer qu'on entendit
retentir de tous costez le son de
plusieurs Troupes de Hautbois
& de Trompettes qui estoient
placez en divers endroits, &
peu de temps après un bruit de
Cors & de Chiens qui firent
lancer dans l'Etang à plusieurs
reprises, un grand nombre de
Sangliers, de Cerfs & de Bi-
ches. Tous ceux qui estoient
dans les Bateaux prirent leur

382 MERCURE

parry pour les attaquer, les uns avec des pieux, les autres avec des dards, & les autres avec des épées. Plusieurs se servirent de grosses gaules avec des nœuds coulans au bout, afin de les pouvoir prendre vivans. Ils firent tout le tour de l'Etrang on cet équipage, & formerent un croissant pour chasser toutes les Bestes du côté où estoit Madame la Princesse, ce qui causa un plaisir singulier, qui fut encore augmenté lorsqu'on donna les Chiens qui attaquèrent ces Bestes de toutes parts, & avec tant de vigueur, qu'un seul Chien coëffa un Sanglier plusieurs fois & le noya. Cette Chasse dura environ deux heures, & donna beaucoup de plai-

Les Dames eurent la satisfaction de prendre des Cerfs elles-mêmes avec des noeuds voulans qu'elles leur jettoient. On attachoit ensuite la corde au Bateau que les Cerfs tiroient en voulant gagner le bord, en sorte qu'on faisoit lever les rames, & lorsqu'ils l'avoient conduit à bord, on coupoit la corde, & on leur donnoit la liberté. Elles eurent encore le plaisir de prendre dans leur Bateau quantité de petits Faons vivans & de leur donner aussi la liberté. Cependant quoy qu'on eut soin d'en sauver le plus qu'on put, on ne laissa pas d'en apporter de morts dans la Court du Château au nombre de 50. ou 60. tant Cerfs & Biches que

384 MERCURE

Sangliers. On revint ensuite au Château, où il y eut Apparition & Opera.

Tous ceux qui eurent part à cette ingénieuse & galante Fête, ou qui en furent seulement témoins, en parurent tout à fait charmez, & il n'y eut que celle que Monsieur le Prince donna dans le Labyrinthe, qui la pût faire sortir pendant quelque temps de leur imagination, qui en estoit toute remplie: Voicy une Description de cette Feste, qui fut donnée à l'ordinaire sans estre attendue, & sans qu'on en soupçonnât rien.

Monsieur ayant esté voir le lieu appelé *la Maison de Sylvie*, Monsieur le Prince luy fit servir un Retour de Chasse.

Après

Après qu'on eut mangé les Entremets, comme on croyoit qu'on alloit servir le fruit, Monsieur le Prince dit à Monseigneur que *s'il en vouloit il falloit qu'il se donnât la peine d'en aller chercher au milieu du Labyrinthe où le Dessert estoit servy.*

Monseigneur accepta la proposition avec joye, & l'on se leva de table pour aller dans le Labyrinthe. Il est au milieu d'une partie de la Forest que S. A. S. avoit fait enclore. Dans cette espace de la Forest enfermée du côté de la grande chute d'eau, on voit un fort beau Jeu de Mail, & un de Longue Paille. Au-deça est un grand Manège, & à côté sont les Jeux de l'Arquebuse & de l'Arba-

Avril 1709. Kk

386 MANÈGE

bleste, avec de grands Portiques
d'Architecture au milieu de
grandes Allées. Monsieur le
Prince voulant que de quelque
côté que Monseigneur pût
tourner, il trouva un plaisir
imprevû, avoit fait venir des
Gens qui se tenoient tout prêts
dans chacun des Jeux dont je
viens de parler; en sorte qu'il
y avoit dans le Jeu de Paume
des Joueurs de longue Paume;
des Joueurs de Mail dans le
Mail; des Tireurs d'Arbalète
& d'Arquebuzes dans les deux
Lieux destinez à ces exercices,
& des Chevaux de Bague dans
le Manege. Le reste de la Fo-
rest qui n'est point occupé par
ces Jeux, est coupé de grandes
routes, qui prennent leur com-

commencement dans un demy rond
 qui fait l'Avant-cour du Pa-
 vilion de Sylvie, & qui se se-
 parent encore en plusieurs au-
 tres; ce qui fait une Promena-
 de aussi divertissante que belle.
 Voilà la situation du Labyrin-
 the, qui est si rempli de détours
 qu'il est presque impossible de
 ne s'y pas égarer, & d'en trou-
 ver le milieu. Il est aussi inge-
 nieusement imaginé que tout le
 cloître de Chantilly.

Le Monseigneur estant entré dans
 le Labyrinthe avec les Princes
 & Princesses, & tous les Sei-
 gneurs de sa suite, chacun prit
 des chemins differens pour arri-
 ver plutôt au lieu où estoit la
 Colation, & ceux qui se premi-
 erement en trouvoient bien tost

K k ij

188 MERCURE

le Centre, se laisserent en faisant plus de chemin que les autres sans avoir plus d'avantage sur eux. On peut dire seulement qu'ils furent les premiers trompez, tant ce Labyrinthe est difficile. Cependant Monsieur le Prince pour faciliter le moyen d'en trouver le milieu y avoit fait placer un Concert de Hautbois. On marchoit droit au lieu où ce Concert estoit entendu, & lors qu'on en estoit tout proche & qu'on croyoit ne devoir plus avancer que pour y entrer, on s'en éloignoit insensiblement; de sorte que dans le temps où l'on estoit le plus persuadé qu'on n'avoit plus de chemin à faire, on s'en trouvoit encore aussi loin que lors qu'on

avoir commencé à faire le premier pas. Les agreables impatiences que cela caufoit ser-voient de divertissement à ceux mêmes qui étoient le plus trompez. Enfin, Monseigneur, qui s'estoit rendu, desesperant de trouver ce qu'il cherchoit, & voulant épargner aux Dames la fatigue de marcher plus longtemps, dit à Monsieur le Prince, qu'il falloit les mettre dans le bon chemin, ce que S. A. S. fit. Quand ils furent dans la veritable route, ils arriverent bien-tost au Centre de ce Labyrinthe, extremement surpris de ce qu'ils y trouverent, parce qu'il ne s'estoit jamais rien vu de pareil. Je dois vous dire, pour vous le faire bien com-

390 MERCURE

prendre , que le milieu du Labyrinthe represente une maniere de grande Salle découverte. Son Plan est quarré avec un enfoncement en rond sur chaque côté. La table qui estoit dressée dans le milieu de cette espèce de Salle, suivoit le même Plan. Le dessus representoit un Parterre dont les compartimens estoient formez par des Corbeilles d'argent , & tous les sentiers qui separoient les Corbeilles estoient de Gazon ; de sorte qu'il n'y avoit point de Nape. Les devans & le tour de la Table estoient de feuillages ornez de festons de fleurs avec un cordon pareillement de fleurs qui bordoit la Table. Le milieu en estoit occupé par un Vase

de filigrane d'argent, d'où
sortoit un Oranger tout couvert
de fleurs & de fruits natu-
rels. Comme ce Vase estoit
plus estroit vers le pied, on
avoit placé tout à l'entour
huit autres Vases garnis de
fleurs. Ils estoient accompagnez
de huit Corbeilles qui en é-
toient aussi remplies, & ces
Corbeilles estoient portées par
autant de Masques d'or qui
servoient d'ornement au grand
Vase; de sorte que les fleurs de
toutes ces Corbeilles, & de tous
ces Vases, faisoient ensemble
un effet tres-agreable, & qui
avoit quelque chose de deli-
cieux. Les Corbeilles qui for-
moient le Parterre, & qui é-
toient en Dôme, joignant l'a-

K k iij

392 MERCURE

grément de leurs figures & de différents coloris d'une si grande quantité de fleurs, le tout formoit un composé dont la vue estoit réjouie, & dont on ne pouvoit se lasser d'admirer l'agréable & riant diversité; & ce qui la faisoit encore paroître davantage, estoit que toutes les Corbeilles qui se trouvoient d'une même forme estoient garnies de fruits de même couleur, & qu'elles estoient disposées de sorte qu'on croyoit voir un Parterre véritable. Outre toutes ces Corbeilles, il y en avoit encore beaucoup d'autres. Il y avoit un Buffet dans chacun des quatre angles du lieu où estoit la Table, & chaque Buffet avoit trois gradins. Ils estoient tous

ornez de gazon, de feuillée & de festons de fleurs sans napes, afin qu'ils eussent du rapport à la Table qui n'en avoit point. Tous ces Bufets estoient garnis de Vases d'argent & de porcelaines. Sur les coins de chaque étage, & dans le milieu du troisième gradin estoit un autre Vase plus haut que les autres. Aux deux côtez de chaque Bufet on voyoit deux socles de gazon, sur chacun desquels estoit posée une Caisse. Ces Caisses estoient au nombre de douze, & l'on voyoit sortir de chacune un Arbre fruitier, chargé de tres-beau fruit, & qui n'avoit pas moins de quoy contenter le goût que la vûë. Outre ces quatre Bufets il y en avoit deux

grands qui estoient en face de la Table, & qui suivoient des plan du lieu où ils estoient dressés. Ils avoient deux gradins et dont le premier estoit occupé par une couche de Melons naturels. Le second estoit garni de vingt-quatre Couverts de Porcelaines fines. Le reste estoit remply de Gâteaux & d'Assiettes de grosses Trufes, derrière lesquelles estoient de tres belles Porcelaines garnies de fleurs. Une maniere de Dossier formé par des Consolides où il estoient attachées des guirlandes de fleurs, faisoit le fond de ces deux Bufets.

Lorsque Monseigneur entra dans le Labyrinthe, il n'y trouva personne; ceux mêmes qui

avoient pris le soin du service s'en étant éloignez, & s'étant cachés par l'ordre de Monsieur le Prince qui vouloit donner à cette feste un air de liberté. C'est un plaisir que les Rois & les grands Princes goutent rarement, & qu'il est bien plus difficile de leur donner que les festes les plus superbes, & les repas les plus magnifiques où ils vont moins pour les recevoir, puisqu'il n'y a rien d'extraordinaire poureux, que pour marquer l'estime particulière qu'ils font de ceux qu'ils veulent bien honorer de leur presence. Monseigneur & ceux qui l'accompagnoient prirent beaucoup de plaisir dans le Labyrinthe. Ils examinerent la table dont l'in-

vention leur parut toute nouvelle & tres singuliere. Ils considererent les Bufets, & le tout ensemble leur parut un enchantement d'autant plus qu'ils n'étoient point incommodez de la foule, & qu'ils pouvoient respirer en liberté l'air delicieux que tant de fleurs avoient parfumé.

Vous pouvez juger par les moi divertissemens dont je vous ay donné des Descriptions, quels peuvent avoir esté les autres, qui n'ont pas eu moins de grandeur & de magnificence, & auxquels l'esprit n'a pas eu moins de part. Vous devez bien vous imaginer que cette grande Fête qui en a tous les jours enfanté de nouvelles, ne s'est point passée

Sans que les feux d'Artifice y
 aient eu part. Je ne pourrais
 vous en parler sans faire un ar-
 ticle qui fut seul aussi grand que
 le font ensemble ceux des festes
 particulieres que vous venez de
 lire. On y a vu tout d'un coup
 tous les environs de Chantilly,
 aussi loin que la vue pouvoit
 porter, tous éclairés tant par les
 lumieres qui formoient des illu-
 minations, que par l'Artifice
 qui se faisoit voir & entendre
 de toutes parts. Tout le Châ-
 teau de Chantilly ne paroissoit
 qu'un amas de lumieres ; mais
 ces avantages étoient placés
 de telle sorte qu'ils formoient
 des spectacles dont la vue étoit en
 même temps éblouy & char-
 mée. Tous les differens endroits

du Parc de Chantilly estoient aussi differemment illuminez selon la forme qu'ils avoient, & les fusées remplissant l'air en même temps, il paroissoit tout en feu aussi bien que le grand Canal sur lequel l'Artifice qui paroissoit en estre sorty faisoit mille tours, & retours, & se plongeait sans cesse dans l'eau & en ressortoit aussi vif & aussi lumineux que s'il ne fut point sorti de l'eau. Enfin il fut si bien mis en usage dans cette feste qu'il donna aux spectateurs tous les plaisirs qu'il est possible d'en tirer.

Monsieur le Prince qui ne vouloit pas laisser passer un seul jour sans que Monseigneur eut le plaisir de plusieurs sortes de

divertissemens, avoit si bien disposé toutes choses, & si bien choisi & préparé toutes les personnes qu'il employoit, qu'il estoit seur que lorsque le mauvais temps feroit manquer un divertissement, il pourroit facilement, & en fort peu d'heures luy en faire substituer un autre, & même qui seroit du goust de ce Prince, suivant les choses qu'il remarqueroit qui luy plairoient. Ainsi pendant le séjour que ce Prince fit à Chantilly il y eut beaucoup de divertissemens substituez à d'autres, & qui furent trouvez si beaux & donnez si à propos, qu'il estoit impossible de faire la difference des uns & des autres.

Monsieur le Prince faisoit

400 MERCURE

Servir tous les jours dans différentes Salles & differens Appartemens de la maison , plusieurs tables toutes tres magnifiques & tres-delicates tant pour les Seigneurs qui accompagnoient Monseigneur, que pour un nombre presque infini de Gentilshommes & d'autres personnes que leur devoir ou la curiosité avoit attirées à Chantilly. Tous les Villages des environs étoient remplis d'Officiers qui avoient soin de faire servir avec abondance tous ceux qui y étoient logez.

Après vous avoir fait voir de quelle maniere le grand Prince qui vient de mourir a vécu; après vous avoir donné un détail de tout ce qu'il a fait pour la Gloi-

GALANT 401

re , pour le Roy & pour l'Estat
dans le Champ de Mars; après
vous avoir fait connoître pour
honorer la memoire du grand
Prince de Condé son pere ;
après vous avoir donné des
preuves incontestables de son
esprit & vous avoir fait voir
qu'il a porté la magnificence
jusqu'au plus haut degré où elle
peut aller , je dois vous faire
connoître ce qu'il a fait comme
Chretien , & pour se préparer
à la mort.

Il y avoit deux ans qu'il la sen-
toit approcher , & il avoit tou-
jours fait voir trop d'esprit pour
ne s'en estre pas apperçu ; mais
ne voulant point marquer de
faiblesse , il se contenta de s'y
preparer sans marquer qu'il en

Avril 1709. LI

402 **MERCURE**

eut aucune apprehension, & sans rien dire à personne de ce que l'état où il se sentoit, & sa raison luy avoient fait connoître, & pour estre plus en estat de penser à la mort, il s'estoit insensiblement absenté de la Cour, & il avoit renoncé à toutes les choses pour lesquelles il luy avoit paru qu'il avoit le plus d'attachement.

Pendant ces deux années il faisoit souvent acheter des Livres de devotion, du nombre desquels estoient les Meditations de Busée, & plusieurs autres qu'il se faisoit lire, & dont il escoutoit la lecture avec toute l'attention d'un véritable chrétien, & qui est pénétré de sa Religion. Il avoit de temps en

temps des Conférences sur ces lectures, avec des Religieux distinguez par leur profonde doctrine, & par une grande piété, qui venoient les soirs le voir dans des jours marquez pour ces pieux Entretiens, dans lesquels ce Prince paroissoit persuadé de la nécessité qu'il y avoit qu'il songeât sérieusement à son salut. Pendant les deux dernières années de sa vie il a souvent fait de grandes libéralitez aux Pauvres, & il n'oublioit pas ceux de ses Domestiques qu'il sçavoit estre dans quelque besoin. Il n'oublioit pas ceux auxquels il avoit donné quelques chagrins, ce qui marquoit que si sa promptitude l'avoit obligé à s'en plaindre peut-

Ll ij

404 MERCUR E

estre un peu trop vivement, la bonté de son temperament l'obligeoit à les recompenser des chagrins dont plusieurs auroient peut-estre bien voulu estre payez à ce prix. Je dois ajouter ce qui suit, & que j'apprens en ce moment, par des personnes dignes de foy, & bien informées. C'est que l'on a souvent vû qu'après avoir grondé quelqu'un de ses Domestiques un peu fortement, il envoyoit aussitost après de l'argent à Madame la Princesse pour le faire distribuer aux Pauvres, & renvoyoit une heure après chercher les personnes qu'il avoit chagrinées, auxquelles il faisoit mille honnestetez, ce qui redoubloit le respect & l'attachement.

ment que devoient avoir pour la
 personne, ceux à qui ces heurs
 malheurs estoient arrivez. Ce
 Prince envisageoit la mort de
 puis deux ans avec une fermeté
 aussi heroïque que chrestienne.
 & lors qu'on luy eut annoncé
 que la maladie estoit mortelle,
 loin que cette nouvelle qui a
 toujours quelque chose d'es-
 frayant, fit paroître en luy la
 moindre foiblesse, on eut lieu de
 croire qu'elle avoit fait redou-
 bler sa fermeté, puisqu'il dit que
 la mort estant une chose inévit-
 able, & commune à tous les hom-
 mes, il estoit surpris qu'il s'en
 trouvoit qui l'apprehendoient
 si fort, & qui ne pouvoient s'y
 résoudre. Il s'y disposa avec une
 présence d'esprit admirable, &

406 MERCURE

une piété des plus exemplaires. Il reçut le Saint Viatique des mains de Mr Maumonnier, Vicaire de S. Sulpice, qui luy administra les saintes Huiles, ce que ce Prince avoit demandé sans attendre qu'on luy proposast de les recevoir. Mr de Maumonnier ne l'a point abandonné non plus que le Pere de la Tour General de la Congregation des Prestres de l'Oratoire, jusqu'à l'heure de sa mort. Il y avoit près d'un an que le Pere de la Tour voyoit secrettement ce Prince qui avoit beaucoup de confiance en luy.

Le Corps de Monsieur le Prince ayant esté ouvert après sa mort, les Medecins dirent qu'il y avoit une bile répandue dont

il luy estoit impossible d'estre le maître, à cause de sa petulence, qui estoit telle que sa raison ne pouvoit la surmonter sans qu'il en fust incommodé. Cependant cette bile n'a servi qu'à luy faire meriter de l'estime, & acquérir de la gloire, puisqu'à peine avoit-elle commencé d'éclater qu'il sçavoit en triompher; & prendre le dessus en reprimant la violence de ses mouvemens en parfait honneste homme & en veritable chrétien, ainsi que je viens de le faire voir.

Je dois vous parler icy du caractère de Mr de Maumonnier, pour vous faire connoistre le bon choix que Monsieur le Prince avoit fait de ce pieux Ecclesiastique, pour un de ceux

408 MERCURE

qui le devoient assister à la mort. C'est un homme qui depuis plus de 25. ans est habitué dans la Paroisse de S. Sulpice, & qu'il y sert avec autant de zele que de desintéressement, & l'on peut dire que le zele qu'il a pour le salut des ames est des plus fervens. Il secourre jour & nuit tous les Paroissiens qui ont besoin de son Ministère, sans en excepter aucun. Il va également chez les pauvres & les riches, & il a quelquefois trouvé la nuit des Voleurs qui luy ont demandé de l'argent, auxquels il a répondu qu'il n'avoit que la parole de Dieu à leur donner, en les embrassant, & leur faisant une courte exhortation, qui s'est quelquefois trouvée utile, puis qu'il

qu'il y en a eu qui le sont venus trouver, qui se sont confessez à luy, & qui en suivant les bons conseils qu'il leur a donnez, se sont retirez du vice.

Aussi-tôt que le Roy eut appris la mort de feu Monsieur le Prince, Sa Majesté envoya Mr le Duc de Tresmes pour faire des Complimens de condoléance aux Princes & aux Princesses du Sang.

Madame la Duchesse de Bourgogne rendit visite en Mante à Madame la Duchesse & à Madame la Duchesse du Maine, ainsi que les Duchesses & les autres Dames, & les Princes & les Ducs ont vû Monsieur le Duc en long Manteau. Il y avoit deux Ecuyers en long.

Avril 1709. Mm

410 M^{re} REORE

Manteau & en Crespe, qui les reçurent à la porte, Madame la Duchesse & Madame la Duchesse du Maine, ont reçu dans leur lit les Duchesses qui les ont esté voir,

Sa Majesté a aussi fait les mêmes visites, ainsi que la Cour d'Angleterre.

C'est icy le lieu, suivant le plan que vous avez vû que je me suis proposé au commencement de cet article, de vous parler de Madame la Princesse, ainsi que des Augustes Enfans qui sont nez de son mariage avec le grand Prince qui vient de mourir; mais je dois vous avouer d'abord que cette Princesse estant au-dessus de tous les Eloges qu'on en pourroit faire

& que ne trouvant point de termes assez forts, & qui pussent assez bien marquer toutes ses vertus, je me contenteray de vous dire pour vous en donner seulement une idée, que jamais Princesse n'a porté plus loin la modestie, le détachement du monde & la charité. Sa devotion est sans faste & sans ostentation, & sa main gauche n'a jamais sçu ce que sa main droite faisoit. Cependant comme il a esté impossible à tous les pauvres qu'elle a secourus de garder le silence, on pourroit compter ses jours par ses bonnes œuvres. On ne peut rien ajouter à tout ce que cette Princesse a fait pendant la maladie de feu Monsieur le Prin-

Mm ij

412 MERCURE

ce, & toutes les heures de chaque journée estoient partagées par les mouvemens qu'elle se donnoit pour ce qui regardoit le recouvrement de sa santé, & le salut de son ame. Ainsi elle a paru pendant toute la maladie de ce Prince tendre Epouse & veritable Chrestienne, & l'on peut dire qu'elle seroit accablée sous le poids des douleurs dans lesquelles elle est ensevelie, si cette Princesse n'avoit pas toujours eu une parfaite resignation aux volontez du Ciel.

Madame la Princesse de Con-ty, veuve du Prince de ce nom qui vient de mourir, a toujours vécu d'une maniere qui luy a attiré de grandes louanges, &

quoique sa naissance luy donnât lieu de briller dans le monde, & de se trouver par tout où son sang luy donnoit une des premières places, où sa jeunesse luy permettoit & devoit l'inciter d'aller, elle en a toujours usé fort modérément, & sans aucune affectation. Cette Princesse a toujours esté attachée à sa famille, & remply tous ses devoirs. Elle n'a point abandonné le Prince son Epoux jusqu'au dernier moment de sa vie, ayant presque toujours couché dans sa Chambre.

Je passe à ce qui regarde le Prince qui doit faire revivre le sang de Condé, & qui dès sa première jeunesse a commencé à se faire distinguer par tous les

M m iij

endroits qui devoient faire con-
noître ce qu'il estoit, & ce qu'il
feroit un jour. Il brilla telle-
ment aux Sieges de la Ville
& du Chasteau de Namur, &
qu'ayant donné au Public une
Relation de ces Conquestes se-
parée de mes Lettres ordinaires,
qui paroissent sous le nom de
*Mercur*e, après que je vous les
ay envoyées, je crois devoir ra-
porter icy une partie de l'Épi-
tre dédicatoire.

„ Il ne s'est pas trouvé un jour
„ perilleux où V. A. S. n'ait eu
„ le bonheur de commander.
„ Je dis le bonheur, parce que
„ lorsqu'on se sent un courage
„ digne d'un sang toujours vic-
„ torieux, & qu'il ne manque
„ que les occasions de faire pa-

roître ce qu'on est, on s'esti-
 me heureux quand la Fortu-
 ne prend soin de les fournir.
 Ce n'a pas esté seulement au
 Siege du Château que V. A.
 S. s'est distinguée. Quoique
 celuy de la Ville n'ait pas esté
 de durée, Elle y a fait con-
 noître tout ce qu'on devoit
 attendre d'Elle. Mais pou-
 voit Elle manquer d'y faire
 briller la plus insigne valeur,
 puisqu'Elle s'y sentoit animée
 non seulement par le plus,
 genereux sang du monde,
 mais encore par l'exemple de
 Monseigneur le Prince, qui
 s'est exposé aux perils les plus
 évidens. tant que le Siege a
 duré. L'exemple d'un Prince
 du Sang, d'un Prince Fils du

M m iij

416 MERCURE

„ Grand Condé, & le vostre,
„ *Monsieur*, excitèrent tel-
„ lement tous les Soldats qui
„ vous virent l'un & l'autre
„ exposez au feu comme eux,
„ que pour rendre la durée du
„ peril plus courte, ils redou-
„ blèrent leurs efforts aussi bien
„ que leurs Officiers, pour s'em-
„ parer plustost des Ouvrages
„ que leur valeur s'étoit déjà
„ promis d'emporter. Cette ex-
„ pedition fut bientost suivie de
„ la prise de la Ville; & com-
„ me V. A. S. commandoit ce
„ jour là à la tranchée elle eut
„ l'avantage de faire faire la
„ Capitulation, & les Ennemis
„ ne pouvant se dispenser de se
„ rendre eurent au moins la sa-
„ tisfaction de s'y voir forcez

par le petit fils d'un Prince
 dont tous les siècles admire-
 rent les prodiges de valeur.
 Après avoir fait éclater la
 vostre dans ces deux occasions
 où vostre conduite s'est fait
 autant remarquer que vostre
 courage, il s'en presenta une
 troisième où le danger de-
 voit estre beaucoup plus
 grand. Il fut question d'atta-
 quer un retranchement for-
 tifié, de plus de quatre cent
 toises de long, appelé *la Re-
 doute de l'Hermitage*; & comme
 il étoit défendu par un nombre
 de Troupes assez grand pour
 soutenir un siege dans une
 place réguliere, on peut juger
 du peril que devoient courir
 les Assaillans. Ceux qui fu-

418. MERCURE

rent nommez pour cette affaire, que en temoignerent beaucoup de joye, parce que V. A. S. devoit commander ce jour là. Vous marchâtes *Monseigneur*, à la teste des détachemens qui soutenoient les Grenadiers, & vous vous exposâtes aussi bien que *Monseigneur* vostre pere, qui se mit aussi à la teste de ces détachemens aux mêmes dangers que ces Troupes pendant tout le temps qu'il fallut pour faire des logemens. Après tant d'actions d'un si haut éclat, il sembloit que les autres Lieutenans Generaux dûssent partager à leur tour les occasions favorables de se signaler; mais comme tous les

perils vous estoient reservez, "
 vous deviez avoir plus de "
 part qu'eux, à la gloire que "
 ce Siege promettoit. V. A. "
 S. commandoit encore la "
 tranchée le jour de l'attaque "
 du chemin couvert du Fort "
 neuf. Vous marchâtes *Mon-* "
seigneur une seconde fois à la "
 reste des détachemens & en- "
 trâtes dans les Palissades avec "
 les Gentilshommes de "
 vostre Maison. Je ne dis point "
 ce que vous y fites, l'histoire "
 ne s'en taira pas. Les Enne- "
 mis qui estoient encore au "
 nombre de plus de 1500. "
 vous demanderent pour capi- "
 tuler; & comme ils vous a- "
 voient remarqué dans toutes "
 les plus chaudes occasions, "

„ ils firent connoître dans le
„ pourparler qu'ont eut avec
„ eux qu'ils croyoient que vous
„ commandiez toutes les fois
„ qu'il y avoit une attaque à
„ faire. Vous leur fîtes voir
„ autant d'honnesté en leur
„ parlant, que vous leur aviez
„ montré de courage en les atta-
„ quant ; mais cependant *Mon-*
„ *seigneur*, vous leur parlastes
„ en Prince, & d'un air qui
„ malgré vostre honnesteté ne
„ laissa pas de les intimider.
„ Enfin vostre valeur vous a
„ fait admirer des Troupes, &
„ vostre liberalité vous en a
„ fait aimer. Toute la France
„ parle de cette valeur avec
„ éloge ; nos ennemis mêmes
„ ne peuvent s'empêcher de la

vanter. Ainsi j'ay crû qu'il " m'estoit permis de mêler ma " voix aux acclamations de " toute l'Europe, &c. "

A peine ce Prince s'étoit-il remis des fatigues qu'il avoit essuyées pendant le Siege de la Ville de Namur & celui du Château, qu'il se trouva au Combat de Steinkerque, où il continua de donner des marques de sa valeur & de son intrepidité. Il étoit à la teste de ceux qui demeurèrent l'épée à la main à la teste des Gardes, & qui passerent les premiers les hayes & les défilez à mesure qu'on en déposoit les Ennemis, & lorsqu'ils furent poussez malgré le feu de toute leur Infanterie, au-

422 MERCURE

quel ce Prince fut toujours exposé ; & il se trouva dans le plus fort de la mêlée , encouragea les Troupes au milieu du feu , fit avancer les Bataillons jusques aux Piques des Ennemis , & rétablit les choses dans les lieux où le succès pouvoit estre douteux. Ce Prince eut un cheval tué sous luy pendant le combat. Comme il estoit Lieutenant General de jour lors que le combat se donna, ce fut luy qui posta toutes les Troupes ; mais il y prit tant de plaisir, qu'il oublia la fatigue d'un si pénible employ.

Ce Prince qui s'étoit distingué pendant toute la Campagne de 1692. & qui s'étoit trouvé dans toutes les occasions les

plus perilleuses de cette Campagne, s'estoit fait un si grand plaisir d'acquérir de la gloire en marchant sur les traces du Prince son Pere, & du feu Prince son grand Pere; qu'il sembloit ne respirer plus que les Combats. Aussi se trouva-t'il l'année suivante à la Bataille de Nervinde, où il se distingua tellement, que tous ceux qui firent des Relations de cette Bataille, en parlerent avantageusement. Voicy ce que j'ay tiré de cinq de ces Relations.

Mr de Luxembourg fit attaquer pour la seconde fois le village que Ennemis avoient repris. Il commanda pour cela seize bataillons, & Monsieur le Duc à leur teste pour

424 M^{ER}CURE

„ en chasser les Ennemis.

„ Mr de Luxembourg ayant
„ perdu le Village , y envoya
„ de nouvelles Troupes pour
„ le reprendre. Elles estoient
„ commandées par Monsieur le
„ Duc , que Mr le Marechal
„ obligea de prendre une Cui-
„ rasse. Elles en chasserent les
„ ennemis , & Monsieur le Duc
„ y reçut un coup de Mousquet
„ dans sa Cuirasse , sans laquel-
„ le il auroit esté tué.

„ Monsieur le Duc remit fort
„ fierement l'affaire de la gau-
„ che , & fit toutes choses avec
„ cœur & conduite.

„ Monsieur le Duc attaquant
„ pour la seconde fois le Villa-
„ ge , donna à la teste des Bri-
„ gades de Guiche & de Cruf-

fol, avec lesquelles il le re-
prit. "

Monsieur le Duc, avec son
intrepidité ordinaire, se messa
souvent avec les Ennemis, &
les chargea toujours avec a-
vantage. "

On peut dire qu'un aussi
grand nombre de personnes di-
ferentes, ayant, sans estre de
concert, parlé aussi avantageu-
sément qu'elles ont fait de ce
Prince dans leurs Relations, la
verité seule les a fait parler,

Il y avoit déjà quelques an-
nées que dans le Carouzel de
Monseigneur le Dauphin, ce
Prince qui commandoit une des
Quadrilles, y avoit paru de si
bonne grace les armes à la
main, & avec un air si guerrier

Avril 1709.

Nn

426. MERCURE

qu'il fit encore paroître en remportant plusieurs têtes dans le même Carouzel, qu'on jugea dès lors de ce qu'il feroit un jour dans le Champ de Mars. Ayant fait les vers de ce Carouzel par l'ordre du Roy, voicy ceux qui regardoient ce Prince.

Ce jeune Chef, plus brillant que l'Amour,

Et qui conduit une Troupe guerrière,
Pour la seconde fois entre dans la Carrière

Lorsqu'à peine il a fait son entrée à la Cour.

Si d'abord qu'on le vit dans la Lice paroître

Son coup d'essay fut celui d'un grand Maître,

Ce Privilege heureux ne vient point du hasard:

Pour faire auprès du Trône une illustre
figure,
an Il est d'un Sang que la Nature
Affranchit du besoin d'avoir recours à
l'Art.

A voir dans sa fierté sa noble inquiétude,
On diroit que jamais il n'a connu que
Mars,
Et qu'à suivre ses Etendars
Il a mis son unique étude.
Les Armes à la main, & l'Amour, dans
les yeux,
Voyez-le s'applaudir du destin glorieux,
Que le plus grand des Rois a pris soin de
luy faire.
Des charmes de l'Hymen il est tout possédé,
Et rien ne pouvoit tant luy plaire
Que le sang qu'il unit à celui de Condé.

Pour soutenir cette auguste Alliance
Que n'en doit-on point espérer ?

N n ij

428 MERCURE

Tremblez , fiers Ennemis , si pour trou-
bler la France

Contre-elle vous osez jamais vous dé-
clarer.

Il a de tous costez , s'il court à la Vic-
toire ,

Des exemples brillans de valeur & de
gloire ,

Qui marqueront sa route & conduiront
ses pas.

Avec un tel secours , quoy qu'il veuille
entreprendre ,

Pour vous obliger de vous rendre ,
Les plus fameux succès ne luy manque-
ront pas.

Comme ce Prince n'estoit ma-
rié que depuis quinze jours , je
crois pouvoir ajoûter icy les
Vers que je fis pour son auguste
Epouse qui estoit du même Ca-
rousel.

Quoy ? de l'Hymen subir les Loix,
Et presqu'en même temps entrer dans
la carrière ?

En quinze jours être femme & Guer-
rière ?

C'est trop entreprendre à la fois.
Par là vous nous pourriez empêcher de
connoître

Que vous ne faites que de naître ;
Mais on n'a qu'à compter vos ans,
La memoire en cela n'a rien qui la con-
fonde,

Vos premiers jours nous sont encor
presens,

On sçait quand vous vintes au mon-
de.

Déjà pourtant bien des fois j'ay vanté
Mille graces en vous noblement affor-
ties ;

J'ay fait voir vêtre esprit plein de viva-
cité

Dans vos brillantes reparties.
Plusieurs langues que vous parlez
Les talens où vous excellez,

430 MERCURE

La Danse où vous feriez leçon au plus
grand Maître,

Est-ce que tout cela s'apprend dans le
Berceau ;

Ou que par un prodige aussi grand que
nouveau,

On l'apporte en naissant ? Cela pourroit
bien estre.

On tient beaucoup du sang, nous en
voyons l'effet.

Celuy dont vous sortez avec tant d'a-
vantage,

N'a pû, comme il est tout parfait,
Produire qu'un parfait ouvrage.

Le Chef-d'œuvre qu'en vous il nous
fait admirer

Suffir pour nous en assurer ;

C'est des plus riches dons le pompeux
assemblage,

Et peut-estre jamais dans les plus grands
efforts

La Nature n'avoit pour un fameux ou-
vrage

Avec moins de réserve épuisé les trésors.

Quoy qu'on n'ait dans l'esprit ni brillant ni finesse,

Il est naturel de sçavoir

Ce qu'on prend soin d'apprendre à la jeunesse ;

Ce sont teintures qu'on nous laisse,
Et dont avec le temps les effets se font voir ;

Mais l'éducation de tout point consummée

Jointe au bonheur du Sang dont vous êtes formée

Pour vous mener plus loin eut des droits suffisans,

Par vous-mesme en clartez vous fustes abondante,

Et n'aviez pas encore dix ans

Que vostre esprit en avoit trente.

De vos rares talens on connoissoit le prix ;

Vous aviez déjà fait paroître

432 MERCURE

Qu'un merveilleux genie estoit l'un-
que Maître

Qui vous en avoit tant appris.

Mais on ne sçavoit pas qu'au mestier
de Bellone

Vous fussiez à cheval une vraye Ama-
zone,

Sur vostre air tout guerrier chacun
vous applaudit.

Ces graces vous sont singulieres,
Quand plusieurs, d'Amazone ont seu-
lement l'habit

Vous en avez le cœur & les manie-
res.

La beauté du caractère de la
Princesse que j'ay peinte dans
ces Vers, a toujours esté en
augmentant depuis que je les
ay faits, & elle est devenuë l'u-
ne des plus spirituelles, & des
plus genereuses personnes de la
Cour.

Je

-o Je dois présentement, selon
 l'ordre de la naissance des En-
 fans de feu Monsieur le Prince,
 vous parler de Madame la Du-
 chesse du Maine. Mais la beau-
 té de son génie; son amour pour
 les hautes Sciences, & pour les
 belles Lettres; son esprit uni-
 versel, & les manières obligean-
 tes & généreuses avec lequel-
 les elle reçoit toutes les per-
 sonnes de distinction qui la
 vont voir dans sa belle Maison
 de Sceaux, m'ont engagé si sou-
 vent de parler d'elle & des ma-
 gnifiques & galantes Fêtes qu'il-
 le a souvent données dans
 cette délicieuse Maison, que je
 ne vous en diray rien davan-
 tage aujourd'hui.
 Mademoiselle d'Enguign. est
 21. Avril 1709. Oo

434 MERCURE

universellement aimée & respectée, on ne peut assez la louer sur toutes ses bonnes qualités, & particulièrement sur sa bonté & sur sa charité pour les pauvres & les malheureux.

Je devois vous parler dans cette Lettre de tout ce qui a regardé le Ceremonial depuis la mort de feu Monsieur le Prince, jusqu'au jour que son Coeur a esté porté au grand Convent des Jesuites, & son Corps à Valery, & vous faire part de ces deux articles le mois prochain; mais je me trouve obligé de remettre le tout au même mois, ayant trop de choses à vous dire pour vous en rendre un compte exact, & ma Lettre n'estant déjà que trop remplie.

- Le Roy d'Espagne ayant jugé à propos de faire sortir d'Espagne le Nonce du Pape, a choisi la maniere la plus honorable de le renvoyer, ce qui fait voir les égards de Sa Majesté Catholique pour Sa Sainteté & pour son Ministre. Il est party dans les Carosses de ce Monarque, accompagné de Dom Gaspard Giron, Major-Dome de la Maison de Sa Majesté Catholique, servy par ses Officiers, & défrayé jusqu'à la frontiere de France.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *la Lanterne*. Ceux qui l'ont trouvé sont Mrs Gaignat le jeune; de Bonnefons; de Pennaval; de la Croiziere, Turpin; l'Amy de Pascalet; le

O o ij

436 MÉRCLARE

Nouveau Marié, de la rue Michel le Comte, le Solitaire du Marais, & le Solitaire de la rue aux Fèves. Milles de la Croix, de la rue S. Denis, de la Bretonnerie, du Marais; la Charmante Eulalie du Fauxbourg S. Germain; la plus jeune des belles Dames de la rue des Bernardins; les trois aimables Cousines; la Bergere Climene; l'incomparable naissante Beauté; & la toute spirituelle d'Amouville.

Je vous envoie une Enigme nouvelle, elle est de Mr Zedroc.

ENIGME.

*Je ne dois rien à la nature ,
 L'Art à déterminé ma forme & ma
 figure.
 Avec moins d'esprit que de corps
 Je fais plaisir au Peuple & rend
 service aux Sages ;
 Comme Janus j'ay deux Visa-
 ges ,
 L'air est mon Element & je couche
 dehors :
 Quelque fois au Village & tous jours
 à la Ville ,
 Nuit & jour , en toute saison
 Je ne quitte point la Maison
 Où j'ay fixé mon domicile.
 Bien que difficile à toucher
 J'ay des amis par tout , en Province ,
 à la Guerre ;*

O o iij

6438 MERCURE

*Et des quatre coins de la terre
Le seul bruit de mon nom, l'en m'est
Venu chercher.*

AIR NOUVEAU

*Petits Oyseaux, que mon sort seroit
Doux,*

*Si je pouvois ainsi que vous,
Avecque le Printems, voir finir
Mes allarmes :*

*Mais las ! rien ne scauroit éteindre
Mon ardeur*

*Tircis a toujours trop de charmes
Pour ne pas regner dans mon cœur.*

*La gelée qui a regné pen-
dant l'Hyver dernier dans tou-
te l'Europe, a tellement en-
dommagé les biens de la terre,
& reculé le temps de la Récol-*

qui
bli-
de
roid
plus
u'en
Re-
Fasse
in-
able
t qui
sAl-
s ne
est
voir
ovi-
rrir

P.

faciles à faire en Allem

6438

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

le temps de la Recol-

te, que toutes les Puissances qui
sont en guerre, se trouvent obli-
gées de reculer l'ouverture de
la Campagne ; mais le froid
estant toujours beaucoup plus
violent en Allemagne qu'en
France, à cause du climat, la Re-
colte, supposé que l'on y en fasse
dans quelques lieux, y sera in-
finiment moins considérable
qu'en France, & c'est un fait qui
passe pour constant entre les Al-
liez, que quand les hommes ne
leur manqueroient pas, il est
impossible qu'ils puissent avoir
cette Campagne assez de provi-
sions en Flandre pour y nourrir
une assez grosse Armée.

A l'égard des hommes, les Re-
crues seront infiniment plus dif-
ficiles à faire en Allemagne, où

440 MARCHÉ

les hommes commencent à manquer, en ayant fourni depuis 1672. pour un grand nombre d'Armées différentes; & ce qui rendra encore les Recrues difficiles, aussi-bien que la Remonte des Cavaliers, est qu'après la fin de la Campagne dernière, presque toutes les Troupes d'Allemagne furent surprises, en s'en retournant, d'une reprise de gelée que l'on n'attendoit pas, & qui fit mourir une grande partie des hommes, & presque tous les chevaux. Joignez à cela, que pendant la Campagne dernière, les Allemands & les Anglois ont perdu quatre fois plus d'hommes que les François, & que depuis quelque temps les hommes sont

extrêmement rares en Angleterre, où il ne s'en trouve presque plus. Vous ne devez pas m'en croire; mais les faits constants que j'ay à vous rapporter, & dont on ne peut douter, puisqu'il s'agit de faits publics, & agitez dans le Parlement d'Angleterre. De quinze ou seize mille hommes qu'on y devoit lever pour remplacer les Anglois qui ont pery dans la dernière Campagne, on n'a encore pû en lever sept ou huit cens, nonobstant une somme considerable, que par ordre du Parlement on devoit mettre dans la main de tous ceux qui s'enrôleroient volontairement. Cette promesse n'a rien produit, & les Soldats que l'on a voulu en-

442 MERCURE

foler de force se sont mutinez,
& l'on n'en peut douter, puis-
que toutes les nouvelles publi-
ques sont pleines de Bils passez
dans le Parlement pour punir
la mutinerie des Soldats.

Il n'en est pas de même en
France, où l'on est seur de le-
ver autant d'hommes que l'on
voudra, en leur payant seule-
ment & régulièrement, les som-
mes que l'on a coutume de leur
donner. C'est ce que les Alliez
se persuadent qui n'arivera pas;
mais ils se trompent, puis qu'il
suffit qu'elles le soient lorsque
le temps d'en avoir besoin ap-
prochera.

On peut conclure de toutes
ces choses que la France est
dans une situation beaucoup

meilleure que ne sont les Alliez
qui croient avec des manieres
fanfaronnes, éblouir les peu-
ples.

Je ne vous parle point d'une
affaire qui est agitée depuis
assez long-temps, & dont on
s'enterient, depuis quelques
mois, comme si l'on avoit une
parfaite connoissance de tout le
qui se passe à cet égard, & dont
chacun ne cesse point de rai-
sonner, sans avoir aucune cer-
titude de ce qu'il avance. Mais
n'attendez rien de moy la-des-
sus, & tant que le Roy, & Mes-
sieurs les Ministres n'en parle-
ront point, je garderay toujours
le silence.

Ma Lettre n'ayant jamais esté
si remplie que ce mois cy, à

444 MANIERE

faite des grands Discours prononcez dans les Academies, & aux Mercuriales faites dans la Grand'Chambre du Parlement, & de plusieurs Relations d'évenemens historiques, qui joints à une infinité de nouvelles courantes, ainsi que de morts & de mariages, je suis obligé de remettre au mois prochain un grand nombre d'Articles qui auroient dû avoir place dans ma Lettre de ce mois.

Cependant comme on ne peut trop tost rendre justice à tous ceux qui ont sujet de se plaindre, & qu'on n'ajoute foy à mes Lettres dans le monde, que parce que je repare les fautes que l'on m'a fait faire en me trompant, je suis obligé de vous

dire

GALANT 445

dire que dans ma Lettre du mois de Fevrier, en parlant de la mort de M^e la Marquise Douai-riera de Castries, j'ay dit que Mr l'Abbé de S. Blancart, Grand Theologien, & recom-mandable, par la droiture de son ame & par sa profonde érudi-tion, estoit fils naturel d'un frere de feu Mr le Marquis de Castries, ce qui n'est absolu-ment pas. Celuy dont on avou-lo le faire fils naturel avoit épousé la sœur de cet Abbé, ce qui est un fait connu & incon-testable. Ce mariage fut fait à S. Sulpice; elle se nommoit Ca-therine de Casteras de S. Blan-cart. Il est venu de ce mariage un fils unique, qui a esté Che-valier de Malthe. Il passa en
Avril 1709. PP

446 MERCURE

Irlande en qualité de Maréchal
 de Camp, avec feu Mr le Mar-
 quis de S. Ruth son amy, & ils
 y furent tuez tous deux à la ba-
 taille qui fut donnée après le
 Siege de Limeric. Je dois ajou-
 ter à tout ce que je viens de
 vous dire que feu Mr le Comte
 de Castres n'a eu aucun fils na-
 turel, qui ait au moins esté con-
 nu de personne. Je pourrois
 vous dire icy, s'il me restoit de
 la place, beaucoup de choses
 de la Maison de Casters de S.
 Blancart, l'une des plus ancien-
 nes & des plus illustres du
 Royaume. Cependant je ne puis
 m'empêcher de vous dire que
 le Maréchal de Biron, dit le
 Boiteux, qui fut tuez au Siege
 d'Epernay d'un coup de Fau-

GALANT 447

conbeau, avoit épousé l'unique
héritière du Marquis de S. Blan-
cart, aîné de cette Maison, se
faisant honneur de s'appeller
du même nom, & de le faire
porter à ses enfans, puisque
Charles de Biron son fils, fut
fait Grand Amiral de France
sous le nom de Saint Blancart,
après la mort de Mr de la Va-
lette, frère du Duc d'Eprouon,
qui étoit pourvu de cette impor-
tante Charge & qui conserva
toujours ce nom jusqu'à ce qu'il
fust fait Duc de Biron & Maré-
chal de France. Je suis, Mada-
me, votre, &c.

A Paris le 30. Avril 1709.

APOSTILLE

Le Chasteau d'Alicante s'est

P p ij

448 MERCURE

rendu. C'est le Commandant de la Flote Angloise, venue au secours de cette Place, qui a demandé à capituler, voyant l'effet surprenant de la mine, dont on a tant parlé. L'Officier qui en a porté la nouvelle au Roy, a fait remarquer à Sa Majesté, sur un Plan des lieux, que l'état présent du Roc dont la Mine avoit fait sauter une partie, rendoit à l'avenir le Château d'Alicante imprenable. La Capitulation a esté honorable pour les Assiegez, parce qu'ils avoient encore de l'eau & des vivres avec des munitions de guerre pour trois semaines.

A. V. E. S.

On vendra le *Mercure* de May, le 4. de Juin.

T A B L E 844

P Relude qui contient beaucoup de choses curieuses à l'occasion de la dernière indisposition du Roy	13
Lettre qui doit faire plaisir à ceux qui souhaitent de vivre long- temps	13
Cure aussi singulière que surprenante et qui doit divertir le Lec- teur	10
Premier Article des Morts	25
Sixième suite de l'Ouvrage de Mr de Woolhouse	42
Traité de la mort sur des Matières très-importantes	82
Article où il est traité à fond de la bonté du Thé	87
Oraison Funèbre faite par le Père de la Harpe	96
Mr Charpentier le Breton Conseiller	

TABLE.T

au Parlement,	110
Mariage,	113
Madrigal de Mr Moreau de Mau-	115
bour,	
Discours prononcez à l'Academie	
Royale des Medailles & Inf-	
criptions, & à celles des Scien-	
ces,	118
Second Article touchant la mort de	
Mr le President de la Barde,	198
Charge de Chambellan de S. M. A.	
Monseigneur le Duc d'Orleans, &	
achetée par Mr le Marquis de	
Masparault,	199
Gouvernement du Comte de Beau-	
lien en Argonne, donné à Mr le	
Comte de Rommecourt,	200
Croix de S. Louis, donnée à Mr de	
Barrelier,	201
Article qui regarde plusieurs Espa-	
gnols,	204

T A B L E

<i>Erudition touchant la nomination</i>	
<i>des Princes fils aînez des Rois</i>	
<i>d'Espagne, qui sont appellez</i>	
<i>Princes des Asturies, & tou-</i>	
<i>chant le Serment de fidelité qui</i>	
<i>leur est presté par les Députez de</i>	
<i>des tous les Etats d'Espagne,</i>	208
<i>Mercuriales faites au Parlement,</i>	
	218
<i>Second Article des Mortz,</i>	242
<i>Benefices donnez par le Roy dans la</i>	
<i>derniere Promotion,</i>	246
<i>Fondation faite à Trevoux, par</i>	
<i>Mr de Malezien,</i>	269
<i>Relation originale des Postes em-</i>	
<i>portez dans l'Isle de Terre-neuve,</i>	
	271
<i>Autre Article d'Espagne,</i>	288
<i>Relation des Ceremonies observées</i>	
<i>lorsque tous les Etats d'Espagne</i>	
<i>ont presté Serment de fidelité au</i>	

T A B L E.

<i>Prince des Asturies,</i>	<i>idem.</i>
<i>Prises faites par nos Armateurs,</i>	293
<i>Mort de S. A. S. Monsieur le Prin-</i>	
<i>ce, avec un Abrégé de sa Vie,</i>	
<i>accompagné de plusieurs Articles</i>	
<i>qui regardent Madame la Prin-</i>	
<i>cesse, & sous les Princes & Prin-</i>	
<i>cesses ses enfans,</i>	297
<i>Départ du Nonce du Pape de Ma-</i>	
<i>drid</i>	435
<i>Articles des Enigmes</i>	<i>idem</i>
<i>Situation des affaires de l'Europe</i>	
<i>par rapport à la guerre</i>	438
<i>Articles remis</i>	445
<i>Justice rendue à Mr l'Abbé de saint</i>	
<i>Blancart</i>	444

TABLE

Table des Matières.

Table des Figures.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par ,
Mes feux , doit regarder la
page 118.

Celui qui commence par ,
Petits Oiseaux , doit regarder
la page 438.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY

540 EAST 57TH STREET

CHICAGO, ILL. 60637

TEL. 733-7321

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975





